

JEUPART 1

Jeunesse : participation formelle et informelle

Première étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse avec le soutien financier de la région Bretagne (appel à projets ASOSc - Actions pour l'Appropriation Sociale des Sciences) - Rapport d'analyse

Sous la direction de Patricia Loncle

Stéphanie Guillemard

Karinne Guilloux

Remerciements :

Nous tenons à remercier tout d'abord les jeunes, professionnels et élus qui ont accepté de répondre à nos questions et se sont intéressés à nos travaux de recherche. Nous remercions également Emmanuel Mourlet, Gwen Hamdi et les professionnels du CRIJ Bretagne, Estelle Scolan du Conseil régional et les membres du groupe jeunes du B16 qui ont contribué, entre autres, à la phase exploratoire de JEUPART. Nous sommes reconnaissantes du soutien et des conseils de Gérard Marquié ainsi que des apports bibliographiques d'Isabelle Fievet de l'INJEP. Nous remercions Virginie Muniglia de la chaire de recherche sur la jeunesse pour ses relectures attentives et expertes. Enfin, nous remercions les archives départementales d'Ille-et-Vilaine pour leur accueil.

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	7
VERS LA CO-CONSTRUCTION DE CONNAISSANCES	7
QUESTIONNEMENTS PARTAGES	7
LA PARTICIPATION, MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?	8
PARTICIPATION INFORMELLE, FORMELLE, MULTIFORME ?	9
DE QUELLE IMPLICATION DES JEUNES S'AGIT-IL ?	9
LA PARTICIPATION ACCESSIBLE A TOUTES ET TOUS ?	11
QUELLES SONT LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES A L'ŒUVRE ?	12
PRESENTATION DE LA STRUCTURE DU RAPPORT	13
<u>PREAMBULE METHODOLOGIQUE</u>	14
UNE METHODE EVOLUTIVE	14
PREMIERE ETAPE.....	16
<u>1 PREMIERE PARTIE : UNIVERSALITE DES MODALITES DE SOUTIEN A LA PARTICIPATION EN BRETAGNE ?</u>	20
1.1 L'UNIVERSALITE : UN OBJECTIF A ATTEINDRE	20
1.1.1 FAIRE EVOLUER LES DISPOSITIFS POUR TENDRE A L'UNIVERSALITE ?.....	21
1.1.2 IDENTIFIER LES FREINS A LA PARTICIPATION	23
1.2 COMMENT ATTEINDRE L'UNIVERSEL ?	25
1.2.1 ÉVITER LE PARCOURS DU COMBATTANT	25
1.2.2 PRENDRE EN COMPTE LE « HORS CADRE ».....	27
1.2.3 FACILITER LES PREMIERES EXPERIENCES	30
1.3 VOULOIR UNE PARTICIPATION POSSIBLE POUR TOUTES ET TOUS : UN ENGAGEMENT POLITIQUE ?.....	32
<u>2 DEUXIEME PARTIE : LA PARTICIPATION DES JEUNES, QUELS ENJEUX POUR LES ACTEURS PUBLICS ? ..</u>	34
2.1 LA PARTICIPATION : UNE EXPERIENCE EMANCIPATRICE ?	34
2.1.1 REALISER UN PROJET : AGIR DANS ET AVEC SON TERRITOIRE.....	36
2.2 LA PARTICIPATION : UN OUTIL DEMOCRATIQUE ?	38
2.2.1 PRENDRE PLACE : DE L'EXPRESSION AU DIALOGUE.....	38
2.2.2 PRENDRE PART AU POLITIQUE : AVOIR LE POUVOIR DE DECISION	41
2.3 ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION DES JEUNES : CONSTRUIRE UNE POLITIQUE JEUNESSE INNOVANTE ?.....	42
<u>3 TROISIEME PARTIE : PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE, LES MOTEURS DE LA PARTICIPATION ?</u>	45
3.1 FORME, NIVEAU D'IMPLICATION ET ACCOMPAGNEMENT	45
3.2 DES FONCTIONS A DEVELOPPER.....	47

3.2.1	INFORMER, FAIRE CONNAITRE LES POSSIBILITES	47
3.2.2	IMPULSER EN OUVRANT LES POSSIBLES.....	50
3.2.3	SOUTENIR LES DEMARCHES DES JEUNES	50
3.2.4	FACILITER LA MISE EN RESEAU	52
3.3	UNE POSTURE DIFFICILE A TENIR.....	53
3.3.1	FAIRE RESEAU.....	54
3.3.2	S'IMPLIQUER ET SAVOIR RESTER EN RETRAIT	55
3.3.3	ÊTRE A L'INTERFACE.....	58
3.4	UNE POSTURE PROFESSIONNELLE A CONSTRUIRE : ENGAGEMENT DISTANCIE ?	60
4	<u>QUATRIEME PARTIE : PARTICIPATION COMME PROCESSUS DE TRANSFORMATION ?.....</u>	63
4.1	DE L'ESTIME DE SOI AU POUVOIR D'AGIR	63
4.1.1	LIER L'UTILE A L'AGREABLE.....	63
4.1.2	ACQUERIR DES COMPETENCES.....	65
4.2	DU VIVRE ENSEMBLE A LA CITOYENNETE	68
4.2.1	S'INVESTIR DANS LEUR TERRITOIRE	69
4.2.2	TISSER DES RELATIONS AVEC LES ACTEURS POLITIQUES.....	71
4.3	LA PARTICIPATION COMME PROCESSUS DE TRANSFORMATION	73
	<u>CONCLUSION : LA PARTICIPATION DES JEUNES EN QUESTIONS.....</u>	75
	<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	77
	<u>ANNEXES.....</u>	78
	ANNEXE 1 : FICHE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DE JEUPART.....	79
	ANNEXE2 : PRESENTATION DES DISPOSITIFS DES FOCUS	80
	ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES	85
	ANNEXE 4 : GRILLES DE QUESTIONNEMENT POUR LES FOCUS.....	88
	ANNEXE 5 : EXEMPLES DE GRILLES D'ENTRETIENS	92

Introduction

Vers la co-construction de connaissances

La Chaire de recherche sur la jeunesse a répondu à l'appel à projets ASOSC : « *Appropriation sociale des sciences* » afin de pouvoir conduire des premiers travaux de recherche collaboratifs avec les acteurs de la jeunesse. En effet, la Région Bretagne accompagne les projets d'appropriation des sciences par tous. Ces projets réunissent acteurs institutionnels de la recherche (universités, grandes écoles, etc.) et acteurs du monde politique et social afin d'encourager le développement des relations entre le monde scientifique et les citoyens et de mettre en place, dans le territoire, une véritable « société de la connaissance ». Il s'agit pour le Conseil régional de « *mettre en cohérence les activités de recherche et les besoins sociétaux* » dans une perspective globale de développement durable, de « *favoriser le dialogue entre le monde scientifique et la société civile régionale* » ou encore de « *rendre possible l'engagement des citoyens dans le système régional de recherche et d'innovation* »¹. Ces objectifs croisent la volonté de l'équipe de la chaire de recherche sur la jeunesse de cheminer vers la co-construction de connaissances avec les acteurs en commençant par développer les liens et faciliter la mutualisation.

Questionnements partagés

La Chaire de recherche sur la jeunesse, l'INJEP et le CRIJ Bretagne (partenaires fondateurs du projet de Chaire) ont fait le choix de se saisir de ce soutien financier afin de mettre en commun leurs questionnements et de proposer de mieux comprendre la participation des jeunes en Bretagne en s'appuyant sur les travaux de Patricia Loncle², titulaire de la Chaire, les questionnements du réseau Information Jeunesse Bretagne³, ainsi que sur l'expertise de l'INJEP⁴. Ces partenaires font le constat que les questions de participation informelle et d'éducation informelle des jeunes sont encore peu étudiées et peu valorisées en France par rapport aux autres pays européens (notamment anglo-saxons et scandinaves) alors que ces modalités d'action ont une place à part entière dans les processus d'autonomisation. Ainsi, la recherche collaborative « JEUPART : jeunesse, participation formelle et informelle » vise à comprendre, avec les acteurs concernés, dans quelle mesure, différentes modalités de soutien à la participation sont susceptibles d'aider les jeunes à construire leur autonomie en s'inscrivant dans leur territoire de vie ?

L'équipe de recherche souhaite ainsi :

¹ http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_55964/asosc-appropriation-sociale-des-sciences

² Patricia Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010 ; P. Loncle et al. (eds.), *Youth participation in Europe: beyond discourses, practices and realities*, Bristol, Chicago, Policy Press, 2012.

³ Extrait du programme des rencontres régionales de l'Information Jeunesse organisées pour les professionnels du réseau breton les 24 et 25 mai 2012 : « *Participation, initiative, bénévolat, militantisme, volontariat, les formes d'engagement des jeunes sont aujourd'hui en mutation. Accompagner ces modalités d'accès à l'autonomie et à la citoyenneté, c'est encourager un processus de construction, ouvrir des possibles, valoriser les individus. L'engagement est le processus par lequel un « sujet individuel ou collectif 'met en gage' librement sa personne dans le monde* ». (...) *Les Rencontres Régionales 2012, vous proposent deux jours pour mieux cerner ce que le terme d'engagement peut recouvrir dans le champ de l'IJ, d'analyser son contenu au regard de celui des jeunes. Il s'agira enfin de rechercher ensemble les voies et moyens les plus appropriés pour accompagner ces jeunes dans leurs initiatives citoyennes.* »

⁴ INJEP, « Jeunes mineurs en Associations. Quel impact sur les parcours ? », *Cahiers de l'action*, 2010, n° 28 ; Observatoire de la jeunesse, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses - études et synthèses - INJEP*, mai 2011, n° 4 ; Bernard Roudet, « La participation politique et associative des jeunes », *Les Fiches Repères - Participation, engagement, citoyenneté - INJEP*, 2012.

- pour les jeunes : mieux comprendre leurs besoins, contribuer à bâtir un accompagnement adapté et valorisant ; faciliter l'établissement de liens de confiance avec les institutions, les professionnels et les décideurs ;
- pour les chercheurs : analyser un domaine encore peu étudié ; dégager de nouveaux enjeux en termes de connaissance ; développer des modalités de partage des connaissances avec les acteurs de la jeunesse ;
- pour les professionnels : prendre du recul par rapport à une évolution du public et du contexte social ; mesurer les écarts entre les outils existants et les besoins ; adapter les outils et les pratiques aux besoins des jeunes ;
- pour les pouvoirs publics : mieux adapter l'action publique aux besoins des jeunes ; proposer aux collectivités locales une analyse des dispositifs existants et une élaboration de réponses plus ciblées dans un souci de valorisation de l'éducation informelle.

Dans cette perspective, nous interrogerons les hypothèses suivantes :

- Les dispositifs de soutien de la participation des jeunes ne sont pas accessibles à toutes et à tous. Ce n'est pas un mode universel d'accès à l'autonomie. Il existe des freins et des leviers à la participation.
- Les acteurs publics soutiennent la participation des jeunes pas seulement en réponse à la demande des jeunes mais aussi dans leur intérêt : il s'agit également d'un outil politique.
- Les professionnels de la jeunesse peuvent être des moteurs de la participation des jeunes. L'accessibilité des dispositifs reposerait beaucoup sur eux. Ce rôle implique des pratiques et une posture spécifiques.
- Les jeunes, en participant, s'engagent par l'agir dans leur territoire et, par là même, s'émancipent. La participation est alors pour eux un double processus de transformation.

La participation, mais de quoi parle-t-on ?

La participation peut se définir comme « *le fait de prendre part à une activité économique, sociale ou politique* »⁵.

Elle suppose à la fois une implication de la part d'un individu et le fait de partager, dans et par l'action, quelque chose avec d'autres personnes. Patricia Loncle précise que ce concept peut prendre différentes formes « *d'implication des usagers dans le processus de décision publique* »⁶.

Elle en identifie trois :

- *la participation civique, traduite par un appel à la participation proposé par les pouvoirs publics relevant de l'engagement sur la sphère publique,*
- *la participation politique, qui se traduit par le vote ou l'adhésion à un parti ou à un syndicat,*
- *et la participation associative, qui se traduit par la participation à des organisations ou associations de type social, culturel ou encore sportif.*

JC Richez⁷ propose lui aussi une compréhension élargie de la participation des jeunes : il suggère de ne pas se limiter aux dispositifs de type conseils de jeunes et de prendre en compte également les projets ou

⁵ André Akoun et Pierre Ansart, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert Seuil, 1999.

⁶ P. Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ?*, op. cit., p. 36.

initiatives jeunes. Nous pourrions aussi considérer l'entrepreneuriat comme une forme de participation à la vie du territoire, tout comme le service civique, ou encore les mouvements de protestation plus ou moins éphémères qu'ils soient pacifistes ou violents, les organisations en réseaux, qu'ils soient numérique ou physiques, officiels ou clandestins, licites ou illicites...

Participation informelle, formelle, multiforme ?

Au-delà de l'inventaire de la diversité, les formes de participation nous parlent des modalités d'association des jeunes à la décision publique ; quelle place et quelle part les modalités de participation instituées leur font-elles ? Elles nous indiquent, lorsqu'elles sont à l'initiative des jeunes, comment ils envisagent leur place dans la société, comment ils manifestent leur intérêt pour le politique, comment ils imaginent pouvoir transformer leur environnement.

Nous pouvons alors regarder ces modalités en fonction de leurs auteurs et questionner l'aspect formel des dispositifs instaurés par les acteurs publics au regard de son appropriation par les jeunes et du degré d'implication politique ainsi autorisé. Nous parlerons ici de « participation formelle » en tenant compte du fait qu'elle regroupe des modalités de contractualisation plus ou moins souples, un cadre pour l'action plus ou moins rigide. En écho, nous observerons également l'aspect informel de modes de participation initiés par des jeunes et leur relative intégration par les institutions, qui peuvent d'ailleurs prendre des formes très organisées comme celles des mouvements de jeunesse. L'approche par la forme peut ainsi apporter des éléments de compréhension des enjeux et des limites des modalités de participation.

Ainsi, JC Richez⁸, en questionnant les conseils de jeunes (formes dures-cadrées par l'action publique) et d'autres modalités de participation comme les projets de jeunes (formes molles-cadres adaptables aux initiatives) les identifie comme différentes formes de participation politique. Cette approche par la forme lui permet de dégager des « *principes communs aux deux régimes de participation qui sont autant de conditions pour que soit enclenchée une véritable dynamique de participation* » comme :

- « *la volonté politique forte de la part de ceux qui initient la démarche de participation* »
- « *l'appui d'une équipe de professionnels mobilisés* »
- « *le rôle d'accompagnateur des professionnels* »

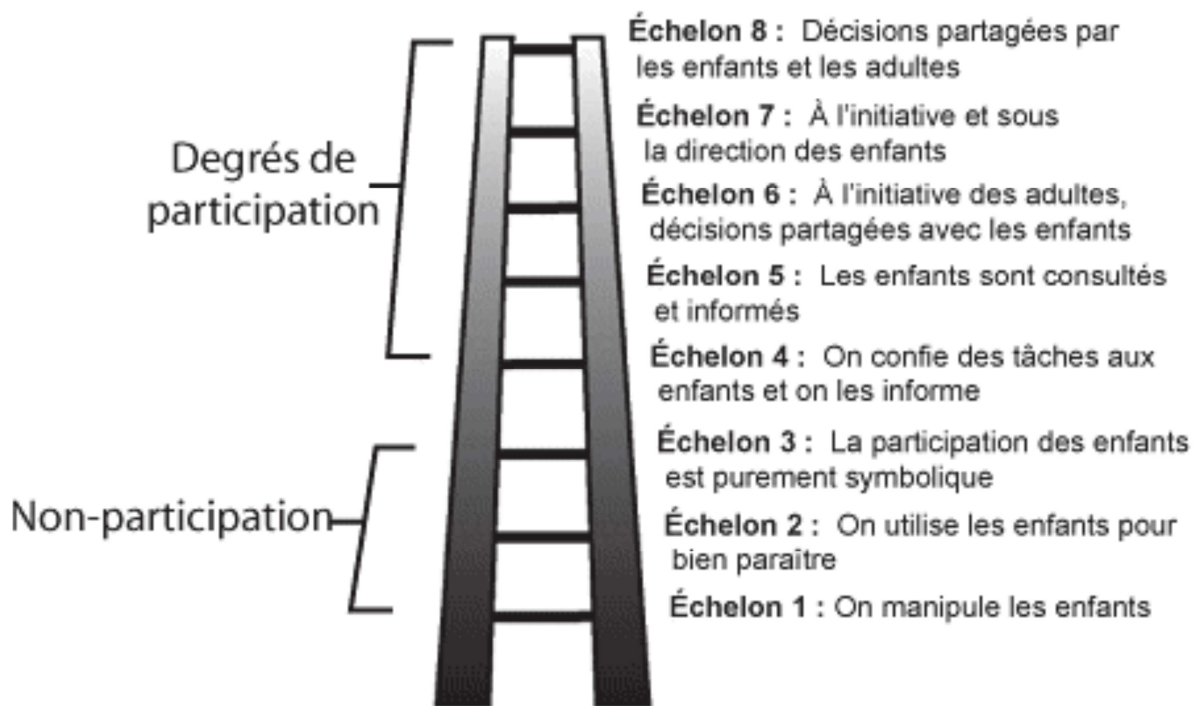
De quelle implication des jeunes s'agit-il ?

Nous pouvons mieux comprendre la participation en interrogeant également le degré d'implication des jeunes, le dosage du partage du pouvoir, le mode de relation entre l'institution et l'utilisateur. Dans les faits, la participation peut aller de la consultation afin de connaître les préoccupations des jeunes à une construction coopérative d'un projet de territoire. Sous une même appellation, différentes implications des jeunes sont possibles ; le partage du pouvoir est plus ou moins effectif. Il en découle des modalités de relations et de reconnaissance différentes. L'échelle de R. Hart⁹ permet de les identifier.

⁷ Jean-Claude Richez, *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*, Paris, INJEP, 2012, p. 11-12.

⁸ J.-C. Richez, *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*, op. cit., p. 12-13.

⁹ Roger A. Hart, *Children's participation: from tokenism to citizenship*, Florence, Italy, UNICEF International Child Development Centre, 1992 cité dans *Parole aux jeunes! Manuel sur la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2009, p. 14.



Adaptation de Hart, R. (1992). *Children's Participation: From Tokenism to Citizenship*, Florence, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.

Cette échelle montre les différents degrés de participation des enfants et des jeunes à un projet, une organisation ou encore une communauté.

Si R. Hart parle de niveaux, il faut faire attention à ne pas hiérarchiser les différents échelons. Cette échelle ne peut pas contribuer à juger de la qualité des dispositifs ainsi mesurés. En effet, chaque niveau dépend « *du contexte et des objectifs à atteindre* » ainsi que « *de l'expérience acquise en ce domaine* » dans un territoire donné.¹⁰

Participation des jeunes : pour qui et pourquoi ?

Patricia Loncle, propose des éléments de compréhension de ce que recouvre la participation des jeunes en Europe¹¹. L'auteur s'attache à « *mettre les expériences de participation en perspective avec les enjeux qui les structurent : les questions de citoyenneté et d'intégration sociale.* » Patricia Loncle tente également de « *définir ce que recouvre la notion de participation dans ses différentes acceptions (à travers notamment les types de jeunes concernés, les degrés d'implication des jeunes et les domaines d'action publique concernés).* » Elle met ainsi en avant deux courants idéologiques différents : « *une approche consumériste de la participation plaçant une importance particulière sur le management.* » ; « *une approche, qualifiée de démocratique, davantage marquée par des principes politiques tendant à promouvoir l'activation et l'empowerment des usagers.* »

Patricia Loncle reconnaît que les expériences de participation ne sont pas uniquement des instruments au service du politique (« *modernisation des systèmes, (...) renforcement des interventions publiques, (...) légitimation des acteurs publics* »). Elle considère que « *ce mécanisme porte en germe une démarche de renforcement des droits des populations, et, parmi elles, des populations exclues. Ce faisant, il peut y avoir*

¹⁰ *Parole aux jeunes!*, op. cit., p. 15.

¹¹ P. Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ?*, op. cit.

dans ce type de démarche une volonté de fonder une société plus équitable. »¹². Elle propose ainsi de questionner les dispositifs au regard de ces principes démocratiques en se référant à la grille de Archon Fung et Erik Olin Wright¹³ :

- « Est-ce que les processus de décision sont véritablement délibératifs ?
- Est-ce que les décisions sont traduites effectivement en actions ?
- Les personnes impliquées dans les processus de délibération sont-elles en mesure d'évaluer la mise en œuvre des décisions ?
- Dans quelle mesure ces mises en œuvre permettent-elles de changer l'action publique locale et de diffuser des innovations ?
- Est-ce que les processus de délibération constituent des « écoles pour la démocratie » ?
- Est-ce que les résultats de l'ensemble des processus sont plus souhaitables que ceux des arrangements institutionnels précédents ? »

Ainsi, afin de comprendre les enjeux de la participation des jeunes et d'en améliorer les modalités, Patricia Loncle nous recommande donc de questionner les conditions de sa mise en œuvre en réponse aux valeurs actuelles des jeunes, au regard du partage du pouvoir effectif et du principe d'universalité¹⁴.

La participation accessible à toutes et tous ?

Mettre en perspective différentes modalités de participation au regard de leur forme et du degré d'implication possible des jeunes peut aider à comprendre ce qui se joue pour les parties prenantes, pour la communauté, pour le territoire, ou encore pour le politique. L'approche par la diversité des dispositifs nous amène également à questionner les publics concernés.

En effet, les dispositifs de participation institutionnels sont attachés au principe d'universalité, la participation ne peut pas être discriminante ; au contraire elle doit pouvoir mettre à l'épreuve les principes démocratiques d'égalité. C'est pourquoi la plupart des appels à la participation s'adresse à tous les jeunes du territoire de l'institution instigatrice. Les variations peuvent être dues aux différentes bornes quantitatives (tranche d'âge concernée) ou qualitative en fonction des compétences de l'institution (collégiens, lycéens). Peu de dispositifs ciblent des publics spécifiques ; les expériences sont souvent stigmatisantes et démobilisent les jeunes a priori prioritaires (les dispositifs spécifiques aux quartiers prioritaires par exemple). Pourtant, de nombreux porteurs de dispositifs constatent les écarts entre le public concerné à l'origine et les jeunes qui s'approprient les dispositifs formels. Les professionnels soulignent que les participants sont le plus souvent des jeunes sans difficulté qui ont déjà une place dans la communauté, qui sont déjà acteurs de leur parcours. Les travaux d'Andreas Walther, Manuela du Bois-Reymond et Andy Biggart identifient différentes causes possibles de la non-participation des jeunes plus vulnérables :

« Les jeunes dits "désavantagés" sont particulièrement sous représentés dans les programmes de participation. [...] Les jeunes peuvent ne pas participer du fait d'un manque d'intérêt pour un contenu qu'ils ne perçoivent pas comme approprié ou significatif. Ils peuvent ne pas avoir les qualités ou les capacités pour exprimer leurs intérêts et s'impliquer. Ils peuvent penser que leur engagement ne fait aucune différence, et

¹² *Ibid.*, p. 40.

¹³ Archon Fung et Erik Olin Wright, « Deepening Democracy: Innovations in Empowered Participatory Governance », *Politics and Society*, 2001, vol. 29, n° 1, p. 31.

¹⁴ P. Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ?*, *op. cit.*, p. 40-41.

ils peuvent avoir le sentiment de manquer de pouvoir pour influencer les processus et les institutions qui ont une influence sur leur vie. Il peut aussi y avoir un manque d'opportunité et d'espace pour l'initiative individuelle du fait d'une surinstitutionnalisation de la vie sociale et de l'espace public. »¹⁵

Si la participation s'adresse à l'utilisateur de manière à lui permettre de développer sa capacité à agir sur son environnement et qu'elle écarte ceux qui ont le moins de capacité alors elle se détourne de son enjeu démocratique et éducatif, politique et social, pour devenir un instrument au service de l'institution ou du politique : un objet symbolique autour duquel on peut communiquer. Permettre à tous de participer et répondre aux attentes de tous sont des principes essentiels. Les dispositifs de participation doivent alors connaître les centres d'intérêt des jeunes, leurs modalités de mobilisation, leur valeurs politiques et civiques afin de s'y adapter. Les dispositifs pourraient ainsi évoluer afin de s'ouvrir aux jeunes dans leur diversité en s'adaptant aux nouveaux parcours de vie, au contexte économique et social du territoire concerné. Cela nécessite sans doute que les dispositifs aient une forme souple et qu'ils durent suffisamment longtemps afin de pouvoir évoluer.

Quelles sont les pratiques professionnelles à l'œuvre ?

S'interroger sur le rôle des professionnels dans les dispositifs participatifs peut compléter les questionnements précédents. En effet, sauf dans le cas de participations totalement informelles, comme les rassemblements protestataires, la coopération entre acteurs publics et jeunes est plus ou moins accompagnée par des professionnels. Cet investissement est lié aux moyens qui sont attribués (temps de travail dégagé plus ou moins important, reconnaissance de la mission, formation) en fonction du projet de l'acteur public. Toutefois, il convient de ne pas questionner la place des professionnels uniquement en termes de moyens mais aussi en termes de posture. En effet, accompagner les démarches participatives veut dire cheminer avec et donc savoir se mettre à distance comme ressource mobilisable selon les besoins, comme appui si nécessaire. Accompagner la participation des jeunes dans ses formes les plus « impliquantes » peut amener les professionnels à « se retirer du jeu » dans un contexte où il faut également justifier de l'intérêt des postes et des missions dédiés à la jeunesse afin que leur financement reste prioritaire. Accompagnateur n'est pas un métier, il nécessite donc de la part des acteurs de la jeunesse, animateurs, éducateurs, médiateurs, enseignants, de faire évoluer leurs pratiques, de questionner leurs missions et leurs compétences, d'interroger leur mode de relation aux jeunes et à leurs partenaires. Enfin, il semble également important d'interroger les pratiques professionnelles aux différents moments de la participation :

- en amont : mobiliser, susciter l'envie, créer les conditions du dialogue et de la confiance, reconnaître les capacités, encourager l'information par les pairs, parler le même langage...
- pendant : apporter soutien méthodologique et logistique, partager ses expériences réciproques, transmettre ses compétences et en développer, mettre à disposition des ressources, faciliter la mise en réseau...
- après : valoriser les compétences des jeunes, valoriser la participation en matière de politique jeunesse, accompagner le cheminement des jeunes au-delà de l'expérience partagée, donner du sens à cette expérience pour la communauté, maintenir les liens établis, poursuivre les transformations...

¹⁵ A. Walther, M. Bois-Reymond (du) et A. Biggart, *Participation in Transition. Motivation of young adults in Europe for learning and working*, Frankfurt, Peter Lang, 2006 cité dans P. Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ?*, op. cit., p. 33.

L'accompagnement de la participation des jeunes semble être une posture professionnelle à part entière, associée à différents métiers, à différentes missions, qui contribuent à créer l'interface, l'espace de rencontre, entre les élus et les jeunes. Elle est aujourd'hui l'objet de temps d'échange ou de formation-action, de guides méthodologiques.... Il semble important et nécessaire d'accompagner ceux qui accompagnent la participation.

Présentation de la structure du rapport

Le présent rapport d'étape posera, tout d'abord, un préambule méthodologique afin de donner des éléments de compréhension du projet de recherche global et de l'évolution des questionnements et outils liés à la collaboration avec la société civile.

Ensuite, nous tenterons, dans la première partie, de comprendre les limites de l'universalité des dispositifs d'accompagnement de la participation des jeunes : comment les jeunes s'approprient-ils plus ou moins facilement les dispositifs, quels sont les freins et les leviers à cette appropriation ?

Nous nous appuierons, dans la deuxième partie, sur la compréhension du sens de la participation pour les acteurs publics afin de mieux en comprendre ses enjeux au-delà de la question de l'accessibilité. La participation est-elle conçue pour appuyer ou légitimer un projet politique ou bien pour permettre aux jeunes de s'émanciper en leur permettant d'agir en leur donnant du pouvoir ?

Nous poursuivrons en troisième partie par le questionnement du rôle des professionnels de la jeunesse vis-à-vis de l'universalité des dispositifs, du niveau d'implication des jeunes possible, de la relation entre les jeunes et l'institution : quel est l'accompagnement proposé par les professionnels ? À quelle posture professionnelle correspond-il ?

Enfin la quatrième partie sera centrée sur ce que la participation des jeunes produit, pour eux-mêmes : quel est le sens de la participation dans leur parcours ? Comment envisagent-ils leur possibilité d'agir dans leur territoire ?

Pour finir, nous concluons par la mise en avant des modalités d'accompagnement de la participation qui tendent le plus vers le partage du pouvoir d'agir avec les jeunes, nous tenterons, aux regards des modalités repérées et explorées, de mieux comprendre le sens du « moins formel », de son universalité relative, et de ce qu'il implique pour l'institution et les professionnels en terme de positionnement. Nous élaborerons et amorcerons les questionnements qui seront développés dans la deuxième étape de JEUPART.

Préambule méthodologique

Une méthode évolutive

La réponse à un appel à projets

Le projet, écrit en juin 2012 par la chaire de recherche sur la jeunesse, se centre sur les questions de la participation informelle et d'éducation informelle et pose le constat suivant : la participation formelle et l'éducation formelle ne parviennent pas à intégrer les jeunes éloignés des dispositifs à la société adulte. L'objectif de l'étude proposée dans le cadre d'ASOSC est d'interroger la manière dont la participation informelle et l'éducation informelle peuvent aider à intégrer cette population. Elle se décline alors en quatre étapes :

- un état des lieux et une analyse des dispositifs de bourses existants en Bretagne complété par une comparaison de deux dispositifs bretons de bourses : un urbain et un rural ;
- un état des lieux et une analyse auprès des professionnels pour comprendre les besoins des jeunes éloignés des dispositifs ;
- un outillage des professionnels du réseau Information Jeunesse et des acteurs jeunesse de Bretagne pour travailler sur l'estime de soi, la réflexivité, la prise d'autonomie vis-à-vis des parcours des jeunes éloignés des dispositifs publics ;
- une évaluation de l'outil proposé.

Le projet retenu dans le cadre du dispositif ASOSC, a permis la constitution d'une équipe pluridisciplinaire coordonnée par Patricia Loncle enseignant-chercheur, titulaire de la chaire, et composée de : Karinne Guilloux, coordinatrice des échanges avec les acteurs de la jeunesse au sein de la chaire, Stéphanie Guillemard, chargée d'étude en stage dans le cadre d'un diplôme d'état d'ingénierie sociale, Virginie Muniglia, ingénieur de recherche.

La phase exploratoire de février à avril

- La phase exploratoire s'est décomposée en deux temps : Bibliographie thématique (les jeunes dits « vulnérables », la participation et l'éducation formelles et informelles) et analyse documentaire (politiques de jeunesse européenne, nationale et régionale, aide aux initiatives jeunes en Bretagne)
- Entretiens exploratoires avec différents acteurs de la jeunesse (CRIJ Bretagne et réseau IJ, B16, DRJSCS, responsables mission jeunesse CG et Conseil régional, INJEP) nous permettant de dégager les principaux questionnements.

Évolutions des questionnements

Les attentes, propositions et remarques des acteurs de la jeunesse, les apports de la littérature et la documentation, nous ont amenées à faire évoluer nos hypothèses, questionnements et publics de recherche.

Tout d'abord, afin de comprendre l'accessibilité aux modalités d'aide, il semble plus pertinent de cerner les modalités d'appropriation mises en œuvre par les jeunes utilisateurs (ce qu'ils font des dispositifs) en questionnant ce qui fait frein ou levier à la participation pour eux. Il s'agit de regarder les écarts entre les publics concernés a priori et les jeunes qui s'approprient les dispositifs plutôt que de cibler uniquement les jeunes qui sont éloignés de ces dispositifs ; il s'agit de questionner l'universalité des dispositifs.

Ensuite, il semble réducteur de baser la recherche uniquement sur les dispositifs de bourses comme modalités d'aide à la participation si les travaux veulent apporter des éléments de compréhension sur la participation des jeunes en Bretagne. L'équipe a donc mis en perspective 14 modalités de soutien de la participation des jeunes en Bretagne, en accordant une attention particulière au fait que ces dispositifs soient les plus divers possibles (représentation des 4 départements, des territoires urbains, ruraux, et péri-urbains, diversité des modalités d'accompagnement, choix de structuration formelle et informelle, des porteurs de dispositifs différents...). La recherche ne s'appuie donc pas sur un état des lieux des dispositifs de bourses afin de les comparer mais s'attache à repérer et questionner la diversité.

Ainsi, la phase exploratoire a fait évoluer l'objet de la recherche : il ne s'agit plus de comprendre comment les dispositifs d'accompagnement à la participation permettent l'intégration de jeunes vulnérables mais de comprendre, avec les professionnels concernés, dans quelle mesure, différentes modalités de soutien à la participation sont susceptibles d'aider les jeunes à construire leur autonomie en s'inscrivant dans leur territoire de vie.

Évolution des étapes

Suite aux évolutions des questionnements, l'organisation des trois étapes de la recherche a été repensée ainsi :

1- Regard sur le soutien à la participation des jeunes en Bretagne :

- Mettre en perspective 14 modalités différentes de soutien à la participation, réparties dans les 4 départements bretons, vis-à-vis des modes d'appropriation par les jeunes des territoires concernés.
- Comprendre les leviers et les freins rencontrés par les jeunes porteurs d'initiatives et leur prise en compte par les acteurs publics de leur territoire en analysant deux modalités d'accompagnement spécifiques (Ville de Rennes et pays du Centre Ouest Bretagne).

2- Participation - compréhension du non-recours aux modalités d'accompagnement :

- Entretiens avec des jeunes qui ne recourent pas aux modalités d'accompagnement de la participation proposées par les acteurs publics de leur territoire : comprendre les raisons du non-recours, ce qui pourrait faire levier et découvrir leurs modalités de participation lorsqu'elles existent néanmoins.

3 - Participation – accompagnement des jeunes dans leur parcours de vie :

- Regard sur la création d'un outil qui permette d'accompagner tous les jeunes dans leurs parcours en valorisant l'éducation informelle et en facilitant leur participation.
- Observation et compréhension de la posture professionnelle d'accompagnement, des démarches participatives intégrées aux politiques de jeunesse.

Vers une recherche action collaborative

Nous nous sommes inscrits dès l'écriture du projet dans le cadre d'une recherche collaborative afin de répondre au cadre du dispositif ASOSC mais surtout afin d'amorcer un des objectifs de la Chaire de recherche sur la jeunesse : faciliter les coopérations entre l'action publique et le monde de la recherche. En effet, la phase exploratoire approfondie nous a amenées à transformer les modalités et le sens des questionnements proposés au départ. L'investissement et la richesse des expertises et expériences des acteurs qui ont contribué à la première étape de la recherche, nous conduit à la volonté de partager les

apports, de mutualiser les connaissances de chacun, de définir les intérêts et les questionnements communs, d'amorcer une mise en mouvement collective... Ainsi, nous souhaitons nous inscrire dans une démarche de recherche-action collaborative. Pour la première étape de JEUPART, l'équipe de la Chaire de recherche sur la jeunesse s'appuie sur l'expertise des acteurs (professionnels, acteurs et jeunes) mais reste seule maître d'œuvre et opérateur de la recherche. L'équipe souhaite redéfinir la problématique et la méthode des prochaines étapes avec les acteurs et envisage de construire une investigation conjointe.

Première étape

L'analyse de deux modalités spécifiques

Afin de comprendre les leviers et les freins rencontrés par les jeunes porteurs d'initiatives et leur prise en compte par les acteurs publics de leur territoire, deux modalités d'accompagnement différentes seront analysées en parallèle : le FRIJ (Fonds Rennais d'Initiatives Jeunes)¹⁶ et la Karaf (Kulture Active Rural A Foison)¹⁷ : une urbaine et une rurale, une ancienne et une récente, une « formelle », développée par les acteurs publics que les jeunes s'approprient, et une plus coopérative et participative entre les jeunes et les acteurs publics d'un territoire dès sa création. Il s'agit de vérifier notre hypothèse de départ : les modalités de soutien à la participation font partie des instruments permettant aux jeunes de devenir adultes mais ils sont sans doute trop formels pour permettre de toucher tous les jeunes. Pour chaque modalité, différents outils et méthodes de questionnements ont été créés afin de multiplier les matériaux nécessaires à cette analyse : entretiens collectifs et individuels, observation, observation participante, étude documentaire. Au total, nous avons rencontré dans le cadre de ces deux modalités 16 professionnels de collectivités territoriales et d'associations en entretiens collectifs ; 8 jeunes lauréats de bourses et administrateurs associatifs, 9 professionnels (de collectivité territoriale et d'association) et 3 élus de collectivités territoriales en entretiens individuels¹⁸.

L'analyse qui va suivre ne rend pas compte de la richesse de la globalité des matériaux collectés qui pourront être exploités également dans les prochaines étapes de JEUPART concernant plus spécifiquement le non-recours et l'accompagnement.

Les focus

Afin de compléter les matériaux collectés pour les deux modalités spécifiques, 14 autres modalités de soutien à la participation, créées par les acteurs publics et/ou par les jeunes pour les jeunes dans des territoires urbains, péri-urbains et ruraux dans les quatre départements, ont été mises en perspective.

Des dispositifs institutionnels de bourses, aux projets d'associations de jeunes, en passant par les expérimentations d'accompagnement de l'engagement des jeunes à l'initiative de différents acteurs publics, une palette de ressources humaines et matérielles est proposée aux jeunes en Bretagne afin qu'ils soient acteurs de leur territoire ; ces projets pouvant avoir une dimension culturelle, de loisir, solidaire ou encore professionnelle...

Si l'ensemble de ces modalités de soutien a pour objectif d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets, les outils, compétences et les méthodes utilisées sont propres à chacune d'entre elles. Nous tenterons de comprendre comment ces modalités accompagnent les jeunes dans leurs parcours de vie et

¹⁶ <http://www.crij-bretagne.com/FRIJ-Fond-Rennais-d-Initiative.html>

¹⁷ <http://collectif-la-karaf.fr/>

¹⁸ Cf. liste des personnes interviewées en Annexe 3.

comment les jeunes se les approprient, les transforment ou les inventent et deviennent ainsi acteurs de leur territoire.

Ainsi, 14 différentes modalités ont été choisies dans les quatre départements bretons en lien avec les techniciens des collectivités territoriales membres du B16 et les animateurs départementaux du réseau Information Jeunesse Bretagne (voir liste en annexe) afin d'observer notamment pour chacune :

- les objectifs et le fonctionnement de la modalité ;
- les jeunes utilisateurs et non utilisateurs ;
- les leviers et les freins pour les jeunes concernés ;
- le soutien à la participation dans le territoire ;
- l'impact de la modalité de soutien vis-à-vis de la participation ;
- l'impact de la participation des jeunes dans leur parcours ;
- l'impact de la participation de jeunes sur le territoire ;
- la valorisation de la participation des jeunes ;
- l'évolution du soutien à la participation dans le territoire ;
- la participation des jeunes dans le territoire (c'est quoi, quelle place, ce que ça pourrait être ?).

(cf. tableau ci-dessous)

Focus sur 14 modalités d'accompagnement de la participation en Bretagne

	Financeurs et porteurs	Nom du dispositif	Age des jeunes	Type d'action
Côtes d'Armor	Conseil général Association départementale d'information jeunesse	Jeu mille possibles	13-19 ans	Accompagnement, travail sur l'estime de soi
	Conseil général	Dispositif Pass' engagement	18-25 ans	Soutien financier à l'engagement bénévole des jeunes
	Commune de Trégueux	Bourse projets jeunes	12-25 ans	Bourses, accompagnement, mise à disposition de matériel, projets d'utilité sociale
Finistère	Conseil général, Pays de Morlaix, Communauté de communes Mission locale, SCOP le Pavé	Formation Imagin'action	18-35 ans	Accompagnement des projets professionnels et personnels inscrits dans le territoire
	Quimper Communauté	Bourse Coups de pouce	16-30 ans	Bourses pour projets originaux, accompagnement méthodologique
	Communauté de communes du Poher Culture loisir animation jeunesse	Espace d'animation et d'accompagnement au service de la jeunesse du Poher	3-30 ans	Accompagnement de projet, bourses, mise à disposition de matériel
Ille-et-Vilaine	Ville de Fougères Point information jeunesse	Dispositif Argent de poche	16-17 ans	Micro chantiers d'utilité collective en échange d'argent de poche
	Conseil général Ligue de l'enseignement	Dispositif Junior associations	11-18 ans	Accompagnement des associations de mineurs
	Pays de Vitré Portes de Bretagne Points information jeunesse	Bourses initiatives jeunes	15-30 ans	Bourses, accompagnement et valorisation
Morbihan	Ville de Lorient Professionnels des quartiers	Fonds de participation	16-29 ans quartiers prioritaires	Aides financières, administratives et méthodologiques
	Ville de Ploemeur	Observatoire jeunesse	Tous les jeunes ploemeurois	Co-construction du projet de politique de jeunesse
	Pays de Vilaine Fédération d'animation rurale	Bourse initiative jeunes	15-25 ans	Aide financière, accompagnement et valorisation
Région Bretagne	Conseil régional	Conseil régional des jeunes	Lycéens et apprentis	Espace d'expression, d'échange et de construction de projets au service de la collectivité
	Mouvement rural de la jeunesse chrétienne	Mouvement rural de la jeunesse chrétienne	13-30 ans	Formations, accompagnements par les pairs au parcours d'engagement

Beaucoup d'autres modalités de participation des jeunes existent en Bretagne et seront certainement questionnées dans la prochaine étape de JEUPART parce qu'elles sont moins inscrites dans des dispositifs formels et institutionnels, comme les modalités de participation numériques et les formes d'engagements politiques. Il manque toutefois à ce focus un regard sur le service civique qui n'a pas été retenu parce que

c'est un dispositif national, et sur l'accompagnement de l'entrepreneuriat qui serait un champ à explorer comme modalité de participation des jeunes au territoire.

Pour chaque modalité, un questionnaire qualitatif¹⁹ a été adressé aux professionnels référents. Chacun pouvait y répondre par écrit ou en direct dans le cadre d'un échange téléphonique. Seulement trois ont été remplis par écrit. À partir de ces questionnaires, nous avons élaboré des fiches repères afin d'organiser les faits et les opinions relatifs à nos questionnements. Chaque modalité est présentée succinctement en annexe du rapport²⁰ de façon la plus objective possible afin de permettre au lecteur d'identifier les différents dispositifs.

¹⁹ Cf. Annexe 4

²⁰ Cf. Annexe 2

1 Première partie : universalité des modalités de soutien à la participation en Bretagne ?

Les porteurs, initiateurs, animateurs de dispositifs d'aide à la participation rencontrés partagent tous l'objectif de tendre vers l'universel : que tous les jeunes concernés puissent s'approprier leur dispositif. Les dispositifs de participation proposés par les acteurs publics sont alors concluants si de nombreux jeunes et des jeunes représentant la diversité de la jeunesse s'en emparent.

Régis Cortesero²¹ suggère que le souci d'intérêt général des acteurs publics quant à la participation répond à la nécessité pour ces derniers de légitimer la place qu'on donne à des citoyens mineurs et non élus. La possibilité d'agir et de transformer leur territoire n'est légitime que si l'objet de la participation relève de l'intérêt général et si la procédure de consultation est représentative. Ainsi, les acteurs publics partagent cette préoccupation : si on ouvre la possibilité de participer au politique, il faut le faire pour tous. Quels sont les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif ? Sont-ils adaptés ? Les jeunes partagent-ils tous cet objectif ?

Nous tenterons dans cette première partie de comprendre les limites de l'universalité des dispositifs d'accompagnement de la participation des jeunes : comment les jeunes s'approprient-ils plus ou moins facilement les dispositifs, quels sont les freins et les leviers à cette appropriation ?

1.1 L'universalité : un objectif à atteindre

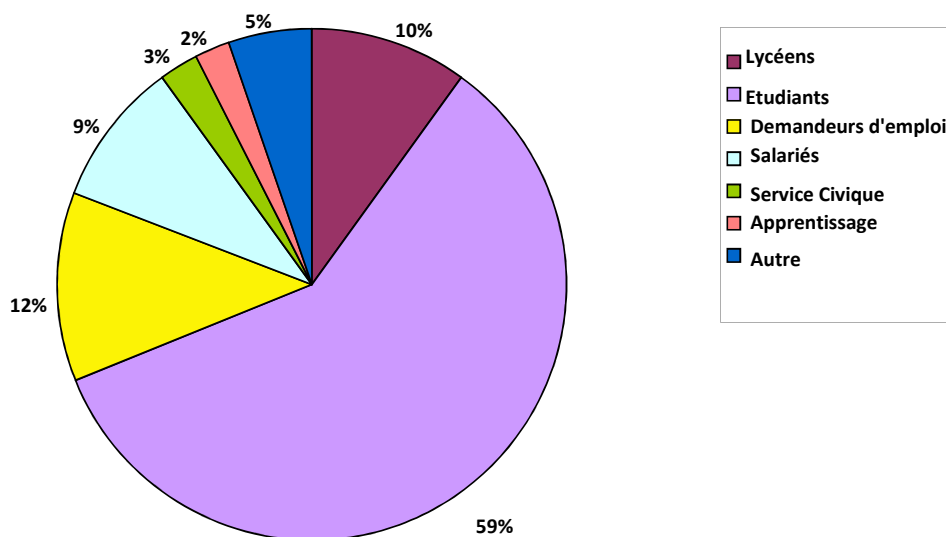
Les acteurs publics rencontrés dans le cadre de JEUPART questionnent l'universalité de leur dispositifs et mesurent, pour beaucoup, des écarts entre les jeunes *a priori* concernés par les modalités de soutien à la participation et celles et ceux qui se les approprient.

Philippe (professionnel d'une collectivité territoriale) constate « *une plus forte représentation des jeunes en études supérieures (licence-master...) que des jeunes en filière professionnelle* » parmi les utilisateurs du dispositif de bourses proposé par le pays de Vitré. De la même façon, les chiffres concernant le statut des lauréats d'un autre dispositif de bourses montrent la surreprésentation des étudiants²².

²¹ Régis Cortesero, « La participation en débats » dans *Construire un projet expérimental en direction des jeunes des quartiers populaires*, Nantes, ResoVille, 2012, p. 102.

²² Extrait du bilan du FRIJ 2012-CRIJ Bretagne

Statuts des lauréats 2012



Cependant, ces chiffres ne veulent pas dire que ce dispositif s’adresse nécessairement à des jeunes aux conditions de vies sociales et économiques privilégiées. Comme le précise un professionnel de la structure associative qui anime ce dispositif : être étudiant ne veut pas dire bénéficier d’un confort de vie, être inséré dans la vie de la cité et pour certains d’entre eux, comme pour certains jeunes actifs (catégorie qui inclut chômeurs et jeunes en insertion), c’est la prise dans le quotidien et l’urgence de certaines situations qui peut nuire à cette mobilisation.

Néanmoins, les étudiants utilisent peut-être plus facilement les dispositifs de bourses parce qu’ils en ont plus facilement connaissance ou parce qu’ils maîtrisent mieux les codes de l’écrit.

Ce qui semble se répéter pour les différents dispositifs, au-delà du statut des jeunes, c’est qu’ils concernent d’abord les jeunes qui sont déjà impliqués dans leur territoire: Véronique (professionnelle associative) l’explique ainsi : « *on est conscient qu’on est avec des jeunes qui sont investis sur le territoire : on renforce cet investissement, on n’a pas travaillé pour les autres jeunes* ».

Cette réalité interroge le sens même des dispositifs de soutien à la participation. Sophie (professionnelle pour une collectivité territoriale) l’exprime de cette façon : « *j’ose espérer que tous les profils sont représentés* », le dispositif « *n’étant pas une aide "sociale"*. »

1.1.1 Faire évoluer les dispositifs pour tendre à l’universalité ?

Mesurer l’adéquation entre les publics *a priori* concernés par les dispositifs et ceux qui les utilisent permet de constater les limites de ces modalités d’accompagnement de la participation et d’envisager leur transformation. Toutefois, les acteurs ont conscience que, très souvent, les dispositifs ne sont pas en mesure de soutenir financièrement un plus grand nombre de jeunes.

Serge (professionnel associatif) remarque que les utilisateurs des bourses proposées dans son territoire soutiennent « *des jeunes qui sont déjà en marche* » et qu’il est nécessaire « *de réduire le nombre de projets*

projet soutenus », parce que la modalité est bien repérée par les jeunes. De la même façon, Carine (professionnelle pour une collectivité territoriale) s'interroge sur l'accessibilité du nouveau dispositif d'aide financière expérimenté par sa collectivité :

« Faut-il l'élargir aux jeunes d'autres quartiers ayant le 'même profil' ? En même temps de plus en plus de jeunes sollicitent l'aide financière : faut-il mettre en place des critères de sélection ? Faut-il cibler les aides en fonction d'une thématique ? Vérifier les ressources des parents ? »

François (professionnel associatif) met en évidence lui aussi ce dilemme :

« On ne communique pas trop parce que, s'il y a trop de monde, on a encore moins de sous à donner à tout le monde et, en même temps, on dit que les jeunes ne foutent rien, qu'ils ne veulent pas travailler, qu'ils ne veulent pas s'engager. Je te le prouve en deux minutes, c'est des dizaines de projets qu'on a. »

Au-delà des choix budgétaires, comprendre l'appropriation des dispositifs de soutien à la participation par les jeunes permet de questionner la pertinence des projets ou actions jeunesse. Myriam (professionnelle dans une collectivité territoriale) fait le constat que très peu de jeunes utilisent les bourses existantes, qu'*a priori*, le dispositif n'est pas adapté aux attentes de jeunes et qu'il faut peut-être imaginer d'autres formes d'incitation et de soutien ; elle alerte les élus à ce propos. Pour Sylvain (professionnel dans une collectivité territoriale) les bourses proposées ne sont pas un outil d'éducation populaire pour le territoire : ce sont déjà des jeunes autonomes qui mobilisent les bourses pour avoir de l'argent pour leur projet. Ce constat pose la nécessité de travailler sur la capacité à accueillir tous les jeunes : il est important de le re-questionner régulièrement parce que, dans les faits, l'universalité est relative.

Comment permettre à ceux qui n'y pensent pas de participer ? Natacha (salariée d'une association) constate que :

« Ce n'est pas toujours facile de cerner les attentes des jeunes qui sont très différentes. C'est plus tentant de répondre aux demandes des jeunes qui sont prêts à s'engager que celles de ceux qui sont loin de l'engagement. Comment comprendre les attentes des jeunes qui ont peu d'attentes (ceux qui sont défaitistes au regard de leur vie) ? Ils ne fréquentent pas les structures : Comment les toucher ? Comment leur redonner envie de vivre leur vie, d'avancer, de se projeter ? » [C'est Difficile de] « capter ces autres jeunes et « si on ne les capte pas il y a peut-être une raison : peut-être qu'ils n'ont pas envie de s'investir ».

Amandine (professionnelle dans une association) évoque le rôle des professionnels vis-à-vis de l'appropriation des dispositifs de soutien :

« Ceux qui ont des préoccupations quotidiennes qui les absorbent sont loin de la démarche de projet. Ça se fait mais il faut un échange, du temps et un accompagnement renforcé avec des structures qui les accompagnent au quotidien. »

Faut-t-il absolument que les jeunes participent ? Charlotte (salariée associative), s'interroge quant à l'objectif d'une participation pour toutes et tous :

« J'ai le sentiment qu'il y a une surenchère pour changer la représentation des jeunes. C'est vraiment la course, il faut faire, il faut s'engager, il faut montrer. Il y a des possibilités formidables pour les jeunes qui ont envie de faire des actions. Les projets peuvent être soutenus, il y a plein d'entrées financières différentes. On soutient aussi des petits projets. Mais, après, il y a toujours cette surenchère : 'je suis jeune, il faut que je m'engage'. Tous les jeunes n'ont pas envie de s'engager ».

Les acteurs publics rencontrés font le constat des écarts entre les publics *a priori* concernés par les dispositifs d'aide à la participation et ceux qui se les approprient. L'objectif d'universalité n'est pas atteint.

Cela interroge les raisons du non recours aux modalités de soutien : auto censure, refus de l'institutionnel, non engagement voulu, non information ?

1.1.2 Identifier les freins à la participation

Observer les dispositifs existants permet déjà de mieux comprendre ce qui peut freiner les utilisateurs et donc d'imaginer des modifications afin qu'ils soient plus accessibles. Victor (professionnel associatif) constate qu'« y a un l'éloignement des dispositifs grandissant » et propose différents sens de ce non recours :

- « les jeunes ne connaissent pas leurs droits et les possibilités d'aide offertes sur la ville »
- Le « c'est pas fait pour moi »
- « Il y a toujours eu des groupes qui, farouchement, veulent garder leur indépendance et revendiquer le fait qu'ils n'ont pas fait appel à l'argent public. »

Afin de mieux comprendre les freins à l'appropriation des dispositifs de soutien, nous avons posé les questions suivantes aux techniciens des 14 dispositifs étudiés dans le cadre du focus : Avez-vous identifié des jeunes qui restent en dehors des dispositifs de soutien à la participation (aide initiative, médiation culturelle, équipement de quartier...) proposés dans votre territoire ? Si oui, pourquoi n'utilisent-ils pas les dispositifs proposés ? Ils pouvaient choisir parmi les réponses suivantes :

- parce qu'ils ne veulent pas les utiliser pour participer à la vie du territoire (en marge des dispositifs institutionnels).
- parce qu'ils ne les connaissent pas (manque d'information).
- parce qu'ils ne comprennent pas les attentes des acteurs publics.
- parce qu'ils ont d'autres manières de concevoir l'engagement.
- parce qu'ils ne veulent pas s'engager.
- parce qu'ils ne s'en sentent pas capables.
- parce qu'ils ont d'autres priorités vitales au quotidien. (ex : travailler pour manger)
- Autre (préciser)

Les réponses les plus souvent citées par les professionnels de la jeunesse sont :

- parce qu'ils ne s'en sentent pas capables (11 fois).
- parce qu'ils ne les connaissent pas (manque d'information) (10 fois)
- parce qu'ils ont d'autres priorités vitales au quotidien (ex : travailler pour manger) (9 fois)

Ce premier groupe de réponses renvoie au fait que les jeunes n'utilisent pas les dispositifs de participation parce que ce n'est pas possible pour eux alors que, pour d'autres, c'est parce qu'ils ont fait un choix :

- parce qu'ils ont d'autres manières de concevoir l'engagement (6 fois)
- parce qu'ils ne veulent pas s'engager (5 fois)
- parce qu'ils ne veulent pas les utiliser pour participer à la vie du territoire (en marge des dispositifs institutionnels) (4 fois)

Les précisions apportées dans les réponses ci-dessous font émerger d'autres freins à la participation et suggèrent des leviers possibles.

Freins évoqués par les acteurs jeunesse

Freins à la participation	Hypothèses de leviers
<i>« Il est difficile de dire pourquoi on ne les touche pas directement puisque, s'ils n'y émargent pas, nous ne pouvons pas leur poser la question, nous ne les touchons pas. »</i>	Améliorer les modalités de connaissance des attentes des jeunes
<i>« Ils ne se sont pas approprié l'information. »</i>	Au-delà de la diffusion, permettre l'appropriation de l'information
<i>« Il y a un problème de temporalité : être présent au bon moment, au moment de l'envie d'agir pour que le projet se réalise. »</i>	Être en capacité de réactivité immédiate
<i>« Ils ne s'en sentent pas capables. C'est ce que leur renvoient les adultes. »</i>	Travailler sur les représentations des adultes et aider les jeunes à renforcer leur estime d'eux-mêmes
<i>« Leur engagement n'est pas décrypté par l'institution. »</i>	Mieux connaître et comprendre la participation hors dispositifs publics
<i>« Comment les jeunes vivent avec cette réalité : trouver du travail ? Certains s'adaptent à ces difficultés et inventent de nouvelles modalités de réussite sociale, via le service civique par exemple. »</i>	Apprendre des expériences des jeunes
<i>« Ils n'ont pas envie de se confronter à d'autres adultes (lien autoritaire), ou ils croient ne pas avoir envie : l'animateur doit créer de la confiance, sortir de la relation d'autorité. »</i>	Soutenir et faciliter la posture spécifique des professionnels de la jeunesse qui accompagnent la participation
<i>« Il y a les jeunes qui s'excluent eux-mêmes, qui ont très peu de lien sociaux. »</i>	Développer « l'aller vers » y compris vers ceux qui sont isolés et ou qui ne pensent pas être concernés Adapter les propositions de participation à leurs priorités
<i>« Certains jeunes sont déjà pris par un ensemble de contraintes pendant la période des études... la priorité est donnée à la réussite scolaire, aux stages et aux jobs qui permettent de financer le logement, les déplacements... L'envie de mener des projets, si elle est présente, n'est alors pas possible, par manque de temps et/ou de moyens. »</i>	Valoriser les expériences participatives comme pouvant contribuer à l'insertion professionnelle Permettre des micro engagements qui mobilisent peu de temps
<i>« Ils ne comprennent pas les attentes des acteurs publics. »</i>	Faciliter la compréhension des acteurs publics et des jeunes par l'appropriation réciproque d'un langage commun
<i>« Ils ne comprennent pas leurs propres attentes. Les collégiens, entre autres, sont à la recherche d'eux-mêmes. »</i>	Accompagner les plus jeunes afin qu'ils se rendent compte qu'ils peuvent agir pour les autres et qu'ils le font souvent déjà
<i>« Les parcours scolaires, les études, c'est d'abord là qu'ils s'engagent, c'est là qu'ils ont des demandes d'aide. »</i>	Valoriser leurs expériences de participation dans le cadre scolaire et leur vie quotidienne

1.2 Comment atteindre l'universel ?

Le constat partagé de l'existence de freins multiples à l'appropriation des dispositifs de soutien à la participation met en évidence des leviers possibles afin de tendre vers plus d'universalité. Leur mise en place semble liée à une volonté politique d'aller à la rencontre des non utilisateurs des dispositifs proposés par l'institution, de prendre en compte d'autres choix comme celui de s'engager autrement ou de ne pas participer, de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour tendre à plus d'universalité.

1.2.1 Éviter le parcours du combattant

Les acteurs publics souhaitent encourager la participation des jeunes et, pourtant, il semblerait que les modalités pour obtenir un soutien financier notamment soient plus complexes pour les jeunes. Est-ce la volonté pédagogique qui amène à ce paradoxe ? Il faudrait éduquer les jeunes à la participation et ce cheminement freinerait leur participation.

Thierry (lauréat d'une bourse) raconte ainsi son parcours pour obtenir une aide financière :

« 'Retourne travailler ton dossier'. Tu reviens au FRIJ : 'c'est mieux qu'on le lise ensemble' ; il fallait bien montrer que ça vienne des jeunes. Convoqué à la remise des prix : ajourné, hop, tu retournes les voir, hop, ton dossier, tu retournes le défendre, une fois que c'est bon : lauréat. Au final, ce n'est pas inintéressant de voir comment ça fonctionne mais, comparé à d'autres subventions, c'est plus professionnel, ils te font confiance. » Thierry conclut par ce constat : *« sous prétexte que tu es jeune, tu ne sais pas faire. »*

De la même façon, Victor (professionnel associatif) s'interroge :

« Demande-t-on autant à des associations qu'on subventionne à hauteur de 800 euros ? Il faut être conscient qu'on leur demande beaucoup. Les critères, les règlements que tu imposes, c'est ce que tu recherches en tant que financeur »

[Ce qui est marquant c'est] *« comment ils se battent... C'est bluffant parce qu'on est dans une période où la défiance de la pop en général, en particulier les jeunes, en particulier envers tous ceux qui décident, et qu'en grande majorité, ce qu'ils vont faire ce n'est pas que pour eux, c'est aussi pour les autres, qu'ils acceptent de venir à la mairie entendre les résultats y compris entendre qu'ils ne vont pas avoir la bourse et partir sans faire la gueule (...) c'est un signe qui n'est pas neutre : qu'un certain nombre de mômes qui sont les plus éloignés géographiquement, socialement, acceptent, même s'il y a un accompagnement, des professionnels à côté d'eux, acceptent de faire la démarche, de remplir un dossier, de venir devant un jury (...) de donner des pièces justificatives (...) c'est bluffant parce qu'on pourrait être dans une période où nos dispositifs, les jeunes disent : 'je n'y crois plus, je n'ai pas envie d'aller faire la révérence à monsieur le maire pour 300 euros'. »*

La volonté d'inscrire les jeunes dans un processus éducatif, d'inscrire la participation dans un processus d'éducation à la citoyenneté, suppose qu'ils ne sont pas capables de participer sans être éduqués. Cette relation entre les jeunes et les acteurs publics peut créer un contrat tacite entre eux : les jeunes auraient un devoir citoyen à remplir en retour du soutien de la collectivité. De nombreux jeunes semblent accepter cette règle du jeu. Toutefois, nous pouvons nous interroger : Quels jeunes acceptent ce contrat ? Quels jeunes ne l'acceptent pas ? Qu'est-ce qui motive ces positions différentes ?

1.2.1.1 Combat constructif pour certains ?

Certains jeunes qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur territoire ont besoin d'un cadre qui va les aider à construire leur projet, à passer de l'idée à l'action. Denis (lauréat d'une bourse) explique comment il a vécu le parcours qui l'a mené à l'attribution d'une aide financière :

« En fait, ça nous a énormément aidés. Sur le coup on était tous hyper stressés. Mais ça nous a énormément aidés, comme on nageait un peu dans le vide, ça nous a permis d'avoir des documents, d'écrire ce qu'on faisait, de décrire notre organisation, notre méthode, ce qu'on voulait. Ça nous a cadrés, alors qu'au final, 300 euros, c'est rien, mais on avait que ça en tête : ça nous a canalisés. »

Marina (lauréate d'une bourse) explique elle aussi le rôle du dispositif comme cadre :

« Le fait qu'ils demandent des justificatifs en amont ça permet de soutenir, de maintenir sur une ligne de conduite, d'aller encore plus loin. »

1.2.1.2 Savoir doser le formel

D'autres jeunes vivent ce parcours difficilement et ont besoin d'être accompagnés afin d'aller jusqu'au bout de la démarche. Faut-il simplifier le parcours, modifier les procédures ou penser le cheminement vers la participation comme un processus éducatif et dégager des moyens humains pour permettre aux jeunes de dépasser les difficultés ?

Philippe (professionnel collectivité territoriale) évoque le lien entre la forme des dispositifs et leur accessibilité ainsi :

« Un questionnement existe sur le formalisme exigé pour compléter un dossier et le « capital » (études...) des candidats potentiels au dispositif de bourses : quel dosage pour permettre un accès plus large au dispositif, tout en invitant le candidat à indiquer les éléments nécessaires au traitement d'un dossier ? Il s'agit d'éviter la trop grande complexité pour les jeunes (parrainage) tout en facilitant la reconnaissance d'un service public dédié aux problématiques rencontrées par les jeunes (en l'occurrence, montage de projet). »

François (professionnel associatif) constate que l'organisation du soutien à la participation des jeunes en dispositifs formels peut en laisser certains de côté :

« On dans une ville où la participation des jeunes est prise en compte. Je crois même que, des fois, ils aimeraient bien qu'il y en ait un peu plus. En même temps, c'est pas facile : il faut quand même rentrer dans des cases. Certains jeunes accueillis dans les permanences, c'est : 'tu as quel âge, tu viens d'où, t'es dans quelle situation professionnelle ou scolaire ?' Tu regardes : il rentre dans aucune case, aucune. 'J'ai 26 ans, je suis pas étudiant, je suis pas chômeur non plus ' : il n'y a rien de pire. Quand tu en as un qui te tombe dessus... C'est pas possible : pourquoi, lui, il ne peut pas faire son projet : parce qu'il est né deux jours avant ou qu'il vit dans tel quartier ? »

Ainsi, l'organisation en thématiques d'un dispositif de bourses souvent liée à des budgets spécifiques et à leur nécessaire lisibilité peut être un frein à l'accessibilité. Victor (professionnel associatif) se souvient des difficultés posées par ce découpage :

« Le groupe de jeunes issus d'un quartier, donc éligible à une bourse 'quartiers', qui voulait faire un projet de film, donc éligible aux bourses 'cultures', en Roumanie, donc éligible aux bourses 'Europe' (...) et le projet c'était de suivre des Roms donc c'était dans la solidarité internationale : on ne savait pas quoi cocher parmi les 5 cases. »

1.2.1.3 Assouplir le cadre ?

Permettre aux jeunes *a priori* éloignés des démarches participatives, en tous cas ceux qui n'utilisent pas ou peu les dispositifs de soutien publics, peut nécessiter la création de modalités d'accès spécifiques.

C'est dans cet esprit que des bourses quartier ont été proposées aux jeunes rennais entre 1997 et 2011 : l'idée était de permettre aux jeunes des quartiers de s'approprier un dispositif d'aide afin de réaliser des projets de proximité dans leur quartier de résidence. Trois aménagements des bourses avaient alors été mis en place pour en faciliter l'accès :

- trois sessions de jury au lieu de deux ;
- un parrainage obligatoire (le jury rencontre les jeunes et dans un second temps le parrain) ;
- les professionnels des équipements de quartier sont présents dans les jurys.

Les « bourses quartier » avaient pour vocation de permettre aux jeunes issus de quartiers prioritaires de participer à la vie de leur quartier. Dans les faits, ces bourses spécifiques, en enfermant les projets dans les quartiers, ont entraîné des contournements du règlement. Les jeunes vivant dans ces territoires ne souhaitant pas forcément participer à la vie de leur quartier mais, le plus souvent, en sortir devaient « tordre » les projets pour les faire entrer dans la case « bourses quartier ». Alors qu'il avait été conçu dans un souci d'universalité, ce dispositif a souvent été perçu par les jeunes comme stigmatisant. Du fait du faible nombre de candidats, il a été rapidement abandonné.

Alors qu'assouplir le cadre, comme dans le cas des bourses quartier, n'est pas forcément une démarche qui facilite l'accessibilité des publics éloignés des dispositifs de soutien. Proposer aux jeunes qui ont des difficultés à décoder les cadres des dispositifs de soutien, de pouvoir être conseillés et accompagnés par des personnes compétentes peut encourager certains à participer. C'est pour cela, par exemple, que des temps de permanences spécifiques peuvent être mis en place, comme c'est le cas au CRIJ Bretagne. Ces espaces ressources ne doivent, par contre, pas devenir des passages obligatoires pour les jeunes qui souhaitent participer, au risque que le levier devienne un frein. Amandine (professionnelle associative) explique que :

« Venir au 4 bis c'est compliqué pour eux : 'il n'est pas téléchargeable votre dossier ?'. Au départ c'était : 'Viens chercher ton dossier au CRIJ comme ça on se rencontre, on peut t'aider à passer de l'idée au projet...'. Sauf que beaucoup viennent chercher leur dossier et repartent. Est-ce qu'on ne passe pas à côté de certains jeunes qui téléchargeraient facilement le dossier sur internet depuis chez eux et essaieraient de le remplir ? ».

1.2.2 Prendre en compte le « hors cadre »

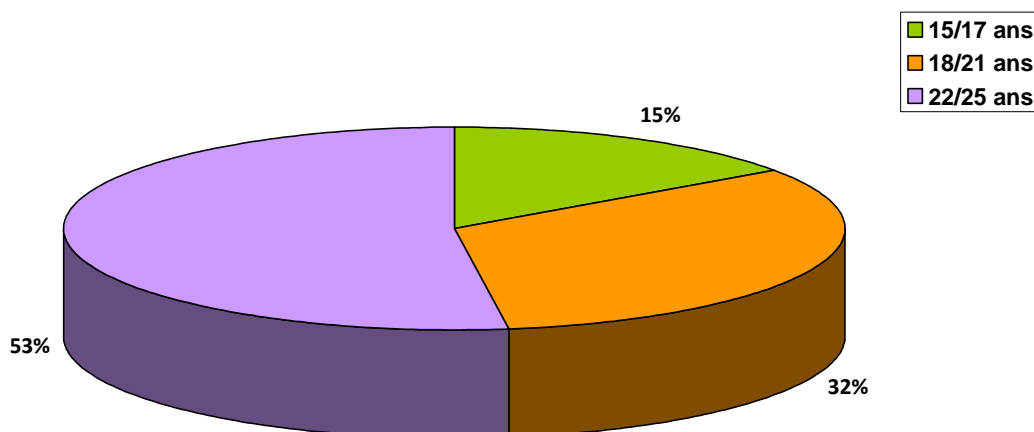
Assouplir les cadres et accompagner les démarches peuvent contribuer à réduire certains freins à la participation. Prendre en compte les projets ou les personnes qui n'entrent *a priori* pas dans les cases des dispositifs peut être une autre piste pour tendre vers l'universalité.

1.2.2.1 Aller vers les plus jeunes et prendre en compte les plus vieux

Les dispositifs d'aide à la participation concernent souvent des tranches d'âges clairement définies. Le plus souvent, il s'adresse aux 15-25 ans. Les plus jeunes ne sont alors pas concernés ou sont peu nombreux à s'y inscrire et certains jeunes sont trop âgés pour y accéder. Il est fréquent que des personnes entre 25 et 30 ans et même au-delà souhaitent mobiliser des dispositifs jeunes afin de participer à la vie de leur territoire sans pouvoir y accéder.

L'étude des dossiers de candidature du FRIJ nous montre que l'âge des candidats évolue en fonction du découpage thématique et des modalités d'accompagnement du dispositif. Ainsi, la mise en place des « bourses quartiers » « rajeunit les lauréats » : ils sont 51% des lauréats à avoir entre 14 et 18 ans alors que, pour la même année, ils sont 0,8% pour les « bourses vivre ensemble ». En 2011, la part des 18-25 ans représente 89% des lauréats et en 2012 85%, alors que les « bourses quartier » n'existent plus²³.

Répartition par tranches d'âge



Les modalités spécifiques créées pour toucher les jeunes des quartiers ont contribué à faciliter l'accès des plus jeunes au dispositif (accompagnement de proximité, parrainage, dossier simplifié augmentation du nombre de sessions, parrain présent pour faciliter la présentation orale) : assouplir la forme et développer un accompagnement renforcé peut contribuer à élargir la tranche d'âge des utilisateurs de dispositifs d'aide à la participation. S'agit-il de créer des dispositifs ou des modalités spécifiques pour des publics spécifiques (juniors bourses ?) ou de modifier les dispositifs existants ?

Aller à la rencontre des plus jeunes est une piste explorée par les utilisatrices de l'outil « mille possible »²⁴ qui permet d'intervenir auprès des publics captifs dans les collèges : « à partir de 13 ans tu peux faire des petits projets ».

À l'autre extrémité, il y a ceux qui sont déjà trop vieux pour participer dans la « catégorie jeune ». Amandine (professionnelle associative) constate que, régulièrement, des plus de 25 ans tentent d'accéder à des dispositifs de participation réservés aux 18-25 ans en s'associant, par exemple, à des plus jeunes qui portent les projets à leur place. Ces faits questionnent les limites d'âge posées par les dispositifs qui peuvent être un frein à la participation, une limite à l'universalité.

²³ Extrait des bilans du FRIJ 2011 et 2012-CRIJ Bretagne

²⁴ Outil ludique et pédagogique créé et diffusé par l'ADIJ 22 pour les 13-19 ans afin de :

- Donner envie de s'engager, démystifier la démarche de projet
- Renforcer la motivation et la confiance en soi : se rendre compte de ses capacités à réussir un projet, exprimer ses difficultés, pour les comprendre et mieux lever ses obstacles, savoir s'appuyer sur les compétences du groupe

La jeunesse « passe vite » et ceux qui participent bénévolement à la vie de leur territoire doivent souvent abandonner ces activités lorsqu'ils entrent dans la vie professionnelle ou familiale : savoir passer le relais aux plus jeunes peut faciliter leur implication et permettre aux projets de continuer. Ce pose alors la question de la motivation de la relève. Pour Brigitte (jeune administratrice associative) la solution c'est de « *devenir tuteur des plus jeunes, les préparer à prendre les places.* »

1.2.2.2 Refuser le hors cadre : soutien non mérité ?

Certaines limites liées au budget attribué aux initiatives jeunes et/ou au sens de la participation souhaitée par les élus apparaissent en contradiction avec la volonté affichée que les dispositifs de soutien soient accessibles à tous. Ainsi, certains jeunes, qui ont pourtant joué le jeu des étapes qui sont censées mener au soutien financier, ne sont finalement pas lauréats. L'étude de dossiers de candidature au FRIJ, nous a permis de relever certains motifs de refus d'attribution d'une bourse : projet déjà réalisé, achat de matériel de camping pour partir en vacances, stage à New York, projet qui ne serait pas à l'initiative des jeunes, projet à vocation d'orientation professionnelle, voyage personnel, projet touristique, création d'une radio associative. Les motifs de refus le plus souvent repérés sont : l'éloignement d'une démarche de participation à la vie du territoire, l'absence d'inscription dans de l'intérêt général, ou tout du moins d'intérêt partagé, le caractère individuel des projets, l'extériorité des projets par rapport au territoire, des projets de loisirs. D'autres motifs de refus sont également identifiés, comme les projets associatifs pour qui il existe d'autres dispositifs d'aide, le doute concernant le fait que ce soient les jeunes qui soient à l'initiative (ce qui interroge sur les modalités qui permettent de le déterminer clairement), et les projets scolaires à dimension professionnelle qui, de ce fait, ne sont pas reconnus comme des initiatives, ni comme des modalités de participation.

Ces constats mettent en évidence que le souci d'universalité et celui de l'intérêt général peuvent ne pas être compatibles. C'est comme si certaines démarches participatives n'étaient pas assez partagées pour être soutenues, comme si certains jeunes ne remplissaient pas bien leur devoir civique pour bénéficier d'une aide publique.

1.2.2.3 Accepter le hors cadre : soutien clandestin ?

Certains jeunes ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, entrer dans les dispositifs parce qu'ils n'entrent pas dans les cadres (trop jeunes ou trop vieux, thématique non prise en compte,...) proposés ou encore parce qu'ils ne répondent aux objectifs des acteurs publics (projets trop individuels, pas assez visibles sur le territoire, démarche trop scolaire,...). Il peut exister des possibilités d'accompagnement plus souples dans certains territoires qui prennent en compte les projets hors dispositifs formels ; c'est le cas par exemple à Rennes.

Mélanie (professionnelle d'une collectivité territoriale) explique que les jeunes qui veulent participer et être aidés peuvent :

« Rencontrer la mission jeunesse directement : cadre plus simple, pas de dossier de candidature, d'appel à projet. Il faut quand même rencontrer les porteurs de projets. Ils doivent faire une note écrite avec un budget prévisionnel, ce qui exige une souplesse qui le permet à tous les moments de l'année, une enveloppe pour 'les projets orphelins' : personnes qui n'ont pas trouvé d'accompagnement, qui ne savent pas comment faire, qui ne rentrent pas dans les cases. Cette modalité d'aide n'est pas affichée : ce n'est pas connu, ce n'est pas annoncé, il n'y a pas de communication là-dessus. Il y a les associations qui ont les outils et les codes et ceux qui ne connaissent rien de tout ça. »

Ouvrir des modalités souples d'accompagnement, y compris de financement, pourrait tendre à rendre plus universelle la participation sauf qu'ici, paradoxalement, ces modalités sont quasi secrètes ou, en tous cas, ne sont pas connues des jeunes éloignés des institutions. Tout est fait de manière à faire en sorte que cette modalité de soutien reste exceptionnelle et réservée à ceux qui connaissent les codes. Cette forme d'assouplissement ne peut pas ainsi contribuer à rendre accessible la participation à tous et à toutes.

Pour cela, comme l'explique Amandine (professionnelle associative) il faudrait :

« Donner de la place aux jeunes pour créer. Dès lors qu'il faut se battre pour des choses plus en friche, ça reste des politiques, ils ne vont pas y aller comme ça. Sans cadre, c'est de la prise de risque. »

1.2.3 Faciliter les premières expériences

1.2.3.1 Un premier projet personnel

Les dispositifs formels, s'ils peuvent être des cadres trop contraignant pour certains, peuvent, pour d'autres, permettre une première expérience de participation dans un cadre rassurant et formateur. François (professionnel associatif) pense que le FRIJ :

« C'est une première entrée vers la demande de subventions plus importantes. C'est l'outil qui va leur permettre de comprendre comment ça fonctionne les demandes de subventions, c'est la base. C'est ce qui va servir à construire un vrai projet. On demande la description du projet, pour qui, pourquoi, quand, comment, enfin les questions habituelles d'un montage de projet. Il y a le budget prévisionnel, l'accompagnement par une association, un tuteur... Il y en a beaucoup où c'est l'école et l'animateur qui a impulsé un truc et, là, ils ont envie d'aller plus loin. C'est : 'on a fait un tout petit truc et, nous, on aimerait bien faire ça dans le quartier, ça serait super chouette' ; 'On a fait un voyage de trois jours avec le bahut, je referai bien le même mais tout seul.' J'ai déjà eu des étudiants en théâtre, qui ont monté une pièce avec l'école, qui ont fait une représentation, et qui sont frustrés et qui ont envie de continuer et qui remontent la pièce entre potes. Pareil avec les étudiants en audio-visuel : ils ont leur projet d'étude et derrière ils ont envie d'avoir un peu plus de moyens, de chiader le truc. »

Les dispositifs de bourses peuvent contribuer à faciliter l'engagement des jeunes dans une première démarche de projet, les amener à dépasser l'expérience portée par l'établissement scolaire ou la structure jeunesse pour faire leurs premières armes. Le cadre formel de tels dispositifs peut donc aussi être pensé comme levier de la participation des jeunes.

1.2.3.2 Il n'y a pas de petits projets

Nous l'avons déjà évoqué, les règlements des dispositifs formels peuvent imposer un sens aux projets, rendre prioritaires certains modes de participation parce qu'ils doivent pouvoir être affichés, donner une image de ce que l'action publique qui finance attend des jeunes : il ne s'agit pas de faire n'importe quoi avec l'argent public. Les projets soutenus par l'institution sont des vitrines de sa politique de jeunesse. Ce souci de communication et de lisibilité, ajouté à celui des budgets limités, amène les jurys d'attribution des aides financières à évincer certains projets dont les petits projets qui ne sont pas forcément lisibles publiquement, qui ne concernent pas assez l'intérêt général et qui ont de tous petits besoins qui ne méritent pas la mobilisation de dispositifs publics. Pourtant ces micro-projets pour l'institution sont très souvent de grands projets pour les jeunes.

Charlotte (professionnelle associative) invite les membres de jury et les porteurs de dispositifs à la réflexion :

« Comment les jurys acceptent aussi d'avoir des projets qui ne sont pas tous aussi ambitieux et de comprendre que la réalité des jeunes c'est pas forcément d'aller faire le tour du monde à vélo et de

communiquer un peu partout ? C'est pas négatif. On peut avoir des jeunes qui ont juste envie d'organiser un tournoi de foot en salle et qui n'ont pas du tout les moyens de le faire et, par contre, qui ont besoin d'avoir une enveloppe pour pouvoir trouver les chasubles, acheter une coupe et que, sur le quartier, ça va quand même créer une dynamique avec les familles etc. mais à présenter ça peut paraître parfois ridicule. Participation ? Du moment où le jeune a envie de faire quelque chose, que ce soit pour lui, pour les autres, qu'il se mette en mouvement, dans la dynamique, pour moi ça veut dire qu'il participe à un moment dans la vie locale. Que ce soit aider quelqu'un à traverser dans la rue, avoir un projet d'envergure, de faire un ciné-débat pour se retrouver avec ses pairs. C'est vraiment avoir envie de faire quelque chose que ce soit minime ou important. Il sort de son isolement. Travailler sur la jeunesse, c'est préparer l'adulte en devenir. »

En amont des micro-projets qui se construisent avec l'aide des dispositifs d'aide, il y a souvent étape préalable : c'est la participation en tant que bénévole dans le cadre d'une opération ou d'un événement organisé dans son territoire. Roseline (professionnelle associative) nous explique ce cheminement :

*« On essaye de susciter au mieux la participation. Le premier volet c'est le bénévolat, parce que beaucoup **commence par un bénévolat** et après la bourse, un stage, telle ou telle chose. »*

Magalie, animatrice au sein d'un service enfance jeunesse communal, constate que, dans son territoire :

[Alors que les jeunes] « boudent le dispositif de bourses existant, il y a une impulsion à la participation importante via les festivals : ils permettent de mobiliser des jeunes bénévoles sur les jours J, l'objectif étant d'essayer de les mobiliser en amont.

Elle précise que pour de nombreux jeunes :

« Ces expériences ponctuelles jouent un rôle sur leurs choix professionnels par la découverte de métiers (par exemple cuisine, après une expérience en catering) et leur permet de vivre une première expérience de participation à la vie de leur territoire ».

C'est pourquoi, il lui semble important que les festivals accueillent des bénévoles mineurs afin de leur ouvrir la possibilité de « participation test ».

1.2.3.3 Proposer des activités motivantes : donner envie

Faire en sorte que la participation soit accessible à toutes et à tous peut aussi passer par l'intérêt des thématiques proposées pour les jeunes. Charlotte (professionnelle associative) l'explique ainsi :

« Dans nos expériences, l'étape de s'engager pour le quartier sans plus-value personnelle directe ne se fait pas automatiquement. C'est vrai que dans les parcours, on va peut-être avoir des jeunes qui s'engagent parce que, à un moment ça va leur permettre à eux ou à leur groupe de réaliser un projet un peu plus personnel. »

C'est pourquoi, Myriam (professionnelle dans une collectivité territoriale) s'interroge :

« Comment accompagner leurs attentes vis-à-vis des stages, de leur voie professionnelle et encourager leur participation à la vie du territoire ? Faire des propositions de participation plus encrée dans le parcours scolaire et professionnel ? Mettre en place le dispositif argent de poche²⁵ ? »

Pour, Rémi (professionnel associatif) il faut plutôt s'appuyer sur leurs pratiques en dehors du cadre scolaire et « utiliser les actions de loisir comme levier de mobilisation ».

²⁵ En échange d'argent de poche, des travaux d'utilité sociale (petits travaux de peinture, nettoyage des parcs, des écoles et lieux publics, encadrement de manifestations, de distribution de tracts.....) sont réalisés par les jeunes dans leurs propres communes.

Lorsque les dispositifs de soutien à la participation sont thématiques, il semble important qu'ils répondent aux centres d'intérêts des jeunes en vue de les mobiliser. L'étude des dossiers de candidatures du FRIJ nous a montré qu'il y a, par périodes, des sujets ou des formes de projets qui sont plus courants, comme les arts de la rue, les projets vidéo ou, plus récemment, les créations numériques. On observe également que les démarches participatives s'inscrivent souvent dans un parcours personnel vers l'insertion professionnelle et pas toujours très visiblement dans un objectif d'intérêt général qui est peut-être plus celui de l'institution. Il s'agirait alors de s'appuyer sur la connaissance des centres d'intérêts des jeunes, de leurs motivations pour participer à la vie de leur territoire afin de construire des nouveaux dispositifs d'accompagnement ou de faire évoluer ceux qui existent déjà.

Cette adaptation doit, dans ce sens, prendre en compte non seulement les formes et les thématiques de participation des jeunes mais aussi leur temporalité. Agnès (professionnelle d'une collectivité territoriale) le constate : « *ils vivent au jour le jour, s'engagent tous les matins dans l'immédiat : 'demain : on verra ...'* ».

Roseline (professionnelle associative) remarque, elle aussi, que :

« Ça change tout le temps. Les dynamiques de participation elles sont beaucoup plus courtes et c'est ça qui est compliqué dans notre métier, vu qu'au départ il faut que 'le jeune', j'aime pas ce mot-là, se familiarise avec l'environnement, l'événement ; on sent qu'il est motivé, il faut que, nous aussi, on cerne la place qu'il va prendre. Et, au moment où on se dit : 'bah ça roule, il pourrait aller prendre une place encore plus importante' et ben il se barre ... ».

Thomas (élu d'une collectivité territoriale) conclut notre rencontre en ces termes : « *la réactivité c'est quelque chose d'essentiel par rapport à la jeunesse* ». Tendre vers l'universalité des modalités d'aide à la participation consiste, pour lui, à pouvoir donner une réponse aux sollicitations des jeunes rapidement. C'est pourquoi sur son territoire, il a été créé une session supplémentaire d'examen des dossiers de candidatures aux bourses et que l'entrée par thématiques a été supprimée en vue d'adapter la modalité de soutien à une plus grande diversité de projets. De la même façon, le dispositif junior associations²⁶ propose aux jeunes des commissions nationales d'examen des demandes tous les mois. Le passage de l'idée à la mise en œuvre est ainsi possible rapidement ce qui peut faciliter la participation à celles et à ceux qui ont plus de difficultés à se projeter dans le futur.

1.3 Vouloir une participation possible pour toutes et tous : un engagement politique ?

Nous avons, dans cette première partie, commencé par identifier les freins rencontrés par les jeunes pour participer aux dispositifs d'aide publique. Nous pouvons distinguer deux grandes catégories de jeunes :

Il y a ceux qui ne peuvent pas participer via ces dispositifs :

- parce qu'ils ne connaissent pas les dispositifs d'aide à la participation ;
- parce qu'ils ne rentrent pas dans le cadre des dispositifs tels qu'ils sont proposés ;
- parce qu'ils ont d'autres priorités au quotidien.

Il y a ceux qui font le choix de ne pas s'approprier les dispositifs d'aide à la participation :

- parce qu'ils ne veulent pas participer ;
- parce qu'ils participent à la vie de leur territoire autrement.

La compréhension des freins à l'accessibilité aux dispositifs d'aide à la participation permet en miroir de faire émerger des leviers possibles pour tendre vers une participation plus universelle comme :

- Faciliter l'appropriation d'une information la plus exhaustive possible concernant l'offre de soutien ;
- Adapter et/ou assouplir les cadres des dispositifs formels ;
- Être en capacité de réactivité ;
- Créer une relation de confiance entre jeunes et professionnels de la jeunesse ;
- Faciliter la compréhension réciproque à commencer par l'utilisation d'un langage commun ;
- Accompagner spécifiquement les plus jeunes afin qu'ils s'autorisent à être acteurs ;
- Valoriser les expériences participatives ;
- Encourager les micros expériences participatives ;
- S'appuyer sur l'envie des jeunes à partir de leurs centres d'intérêts.

A ces hypothèses d'amélioration de l'accessibilité des dispositifs s'ajoutent deux autres leviers moins développés par les acteurs de la jeunesse dans nos échanges peut-être parce que plus engageants en termes de volonté politique :

- l'amélioration des conditions de vie des jeunes comme préalable nécessaire à la participation (qui invite à la prise en compte globale et transversale de la jeunesse et des effets du contexte socio-économique)
- la prise en compte du choix d'une participation hors dispositifs formels (qui suppose une politique construite à partir des pratiques des jeunes -approche ascendante (dite *bottom-up*) et non descendante (dite *top-down*))

Ainsi, permettre aux dispositifs d'aide à la participation d'être plus accessibles semble relever à la fois de décisions politiques mais aussi de postures professionnelles : quels moyens mobilise-t-on pour permettre à tous les jeunes de participer ? Veut-on vraiment que la participation soit accessible à tous ? Quelle place est-on prêt à leur laisser ?

2 Deuxième partie : la participation des jeunes, quels enjeux pour les acteurs publics ?

La deuxième partie du rapport d'analyse s'attache à comprendre les enjeux de la participation des jeunes du point de vue des élus et des décideurs qui portent et animent des dispositifs d'accompagnement de la participation : bourses d'aide aux initiatives, outil ludique d'encouragement à la participation, formation à l'élaboration collective de projet de vie inscrits dans le territoire, conseil de jeunes, valorisation financière de la participation, apprentissage de l'expérience associative, élaboration coopérative de la politique jeunesse, ressources méthodologiques.

Ces acteurs nous parlent de l'intérêt d'accompagner la participation des jeunes et évoquent ce qu'elle produit pour les jeunes en fonction de leur niveau d'implication politique. Ainsi, ils développent les atouts de l'expérience par l'agir dans les parcours individuels des jeunes qui participent, l'élaboration de lien sociaux via l'inscription collective dans le territoire, la dimension publique de la participation qui se manifeste comme expression d'une génération et peut engendrer le dialogue avec les acteurs publics et, enfin, la prise de pouvoir rendue parfois possible pour les jeunes qui participent.

2.1 La participation : une expérience émancipatrice ?

Les acteurs interrogés voient tout d'abord dans la participation une façon d'accompagner le processus d'autonomisation des jeunes. Il s'agit de leur permettre d'apprendre à être citoyen et, par la même, d'acquérir des compétences valorisables pour leur insertion professionnelle.

La plupart des acteurs rencontrés conçoivent la participation comme la possibilité pour les jeunes d'expérimenter leur capacité d'agir, de se réaliser, d'être quelqu'un, de développer leur estime d'eux-mêmes et d'acquérir des compétences. Elle peut être comprise comme une étape formatrice et émancipatrice qui joue un rôle dans l'orientation professionnelle des jeunes et peut leur permettre de cheminer vers l'emploi.

Philippe (professionnel d'une collectivité territoriale) présente la bourse proposée ainsi son territoire ainsi :

[Elle] « vise à permettre aux jeunes de développer leur autonomie et de valoriser leur prise d'initiatives et leur implication dans la vie locale. Elle encourage l'expression des jeunes, leur capacité d'action et de création (...) Elle veut contribuer à l'émancipation individuelle dans un environnement collectif par la voie de l'expérimentation. »

Martine (professionnelle associative) évoque l'organisation de jeunesse comme un espace de construction qui donne du sens au parcours de vie des jeunes, « un espace d'éducation non formelle qui a une incidence sur les parcours en tant qu'espace d'expérimentation, de création, d'innovation, de liberté. »

Participer permet aux jeunes d'apprendre par l'agir ; c'est un espace d'éducation informel qui permet aux jeunes de vivre des expériences émancipatoires et d'acquérir des compétences. Philippe (professionnel d'une collectivité territoriale) expose la volonté des élus de son territoire de soutenir cette « expérience formatrice » des jeunes, permettant l'acquisition de savoirs, savoir-être et savoir-faire, vectrice d'épanouissement personnel et susceptible de faciliter leur insertion ultérieure dans le marché de l'emploi. Pour Lydie (professionnelle d'une collectivité territoriale) au-delà de la subvention de la ville, c'est tout le processus d'apprentissage qui est important : « j'ai été accompagné par des pros, j'ai rencontré des pairs, j'ai été devant un jury, je me suis conformé à toutes les règles, j'ai suivi tout le parcours. » Thomas (élu d'une collectivité territoriale) pense que « ça a parfois changé la vie des lauréats, ça leur a ouvert les portes

de leurs métiers, de leurs passions, dans différents domaines ». François (professionnel associatif) voit ces expériences participatives comme :

[Des démarches de professionnalisation pour découvrir] « *des métiers atypiques, artistiques, à la marge (...) Soit, une poursuite de ce qu'ils ont fait avant parce qu'ils sont passionnés et qu'ils ont envie de continuer, soit ils aimeraient bien faire ça après donc il rentre là-dedans, c'est une façon de se tester, voir si c'est bien ça. Ou quelque chose qui les a touché, ou marqué plus jeunes.* »

Pourtant, les élus, notamment s'ils reconnaissent l'atout de la participation dans les parcours individuels, ont souvent le souci de soutenir des démarches collectives, des expériences citoyennes qui représentent une plus-value pour la collectivité. Ainsi, les dispositifs d'aide aux initiatives le plus souvent ne soutiennent pas les projets individuels. Victor (professionnel associatif) constate que, au départ, de nombreux dispositifs d'aide financière aux projets de jeunes ne reconnaissent que les démarches collectives dans un souci d'intérêt partagé. Pourtant de nombreux jeunes avaient des initiatives personnelles dans le champ culturel notamment. Aussi, il invitait les élus à la prudence :

« *Le vivre ensemble ne passe pas forcément par un projet collectif. C'est très discriminant. Ça laisserait à penser qu'un projet individuel est tout de suite un peu élitiste* ».

En fait, il ne s'agit pas tant d'une évolution des projets de jeunes qui seraient de plus en plus individuels mais plutôt d'un glissement des préoccupations liées aux conditions socio-économiques des jeunes qui s'opère de projets réalisés sur le temps hors scolaire, hors formation, qui étaient de l'ordre du « loisir » à des projets inscrits dans un parcours d'émancipation qui permettraient, par l'expérimentation, de trouver sa voie :

« *Comment un projet utile socialement, qui va profiter à d'autres, me permet de muscler mon CV, de me faire une expérience, de me faire repérer parce que je cherche du boulot ?* ». (Victor, professionnel associatif)

Victor, en revenant sur 20 ans d'animation d'un dispositif de bourses d'aide aux initiatives, le découpe en trois périodes, trois regards des jurys sur les projets :

- « *Le soutien aux pratiques des jeunes : pratiques culturelles, etc., avec une dimension de loisir : 'pars voir le monde, bouge, fais des choses' (...)* »
- [ensuite il y a] « *une attente et une exigence : il faut que ce soit socialement utile : 'comment est-ce que ça sert à d'autres... ?'* »
- « *maintenant c'est : 'en quoi ton projet c'est potentiellement ce qui va te permettre de créer ta boîte, ton asso, t'insérer dans la vie' ?* »

Les professionnels comprennent l'évolution des enjeux de l'accompagnement de la participation des jeunes et mesurent la force de l'implication des jeunes qui se saisissent de ces opportunités d'agir et de construire leur parcours : aujourd'hui, ils ne sont plus uniquement dans le loisir d'agir avec plaisir. Ils savent que leurs projets ont du sens dans leur parcours et ils s'y engagent pleinement. Ce qui interpelle Mélanie (professionnelle d'une collectivité territoriale) c'est de :

« *Voir de la passion chez les jeunes, voir comment ils se donnent à fond : ça vaut le coup d'accompagner, de soutenir* ».

La participation au territoire semble donc être aujourd’hui une modalité d’apprentissage qui permet aux jeunes d’acquérir des compétences, de gagner de la confiance en soi, de cheminer vers l’insertion professionnelle. Cet intérêt pédagogique de la formation par l’agir devrait sans doute contribuer à ce que les acteurs publics considèrent la participation comme en enjeu prioritaire pour la jeunesse.

2.1.1 Réaliser un projet : agir dans et avec son territoire

Les acteurs interrogés précisent que, si la participation peut contribuer à l’insertion professionnelle des jeunes et que cette contribution peut être précieuse pour les plus éloignés des systèmes éducatifs formels, elle ne peut pas être comprise uniquement comme une démarche individuelle ; elle est forcément imbriquée dans le collectif. En participant les jeunes expérimentent et construisent des liens avec leurs pairs, avec les adultes, avec l’institution, avec leur communauté. Ils sont acteurs de leur territoire, s’y investissent. Ils contribuent à changer leur territoire : leur action s’inscrit dans l’action publique et modifie leur environnement.

Laurent (élu d’une collectivité territoriale) reconnaît l’intérêt de la participation en termes de lien social :

« Les habitants, ils le prennent bien déjà pour l’animation de nos bourgs. Ça fait de l’animation mais, en plus, il y a un petit côté mixité sociale et générationnelle. Les générations plus âgées donnent un coup de mains, il y a vraiment une entraide qui se fait pour aider les jeunes en plus. Pour le tissu social d’une commune et d’un territoire c’est important. »

2.1.1.1 Le plaisir de partager

L’inscription territoriale de la participation peut motiver les jeunes qui sont souvent attachés à l’endroit où ils ont grandi, à leur lieu de vie. Ils ont envie d’y être acteur pour le dynamiser pour créer du lien avec les habitants. Pour Mélanie (professionnelle d’une collectivité territoriale), les organisations d’événements, comme des festivals, des concerts, sont des temps forts qui rassemblent, que ce soit à la dimension du quartier, de l’îlot ou de la ville. Ils correspondent à la « *volonté de vivre ensemble : partager quelque chose qui nous parle aux autres habitants à proximité* ». Carine et Claire (professionnelles) ont bâti un projet de formation collective²⁷ ancrée dans le territoire et qui s’appuie sur un double constat : les jeunes adultes ont un sentiment d’ancrage local fort, ils veulent pour certains s’installer dans leur territoire mais ont des difficultés à le faire ; ils ont envie d’être utiles à leurs pairs et à leur communauté de vie.

Ainsi, permettre aux jeunes de participer à la vie locale peut être, pour les acteurs publics, une possibilité de les faire rester parce qu’ils vont se sentir utiles et parce qu’ils vont pouvoir dynamiser leur territoire : créer eux-mêmes de l’activité. Véronique (professionnelle associative) rapporte le souhait du conseil de développement qui la salarie de se pencher sur l’implication des jeunes. Comme de nombreux territoires ruraux, le conseil s’appuie sur le constat que les jeunes partent souvent pour faire des études ailleurs et qu’ils ne reviennent pas. Ils envisagent de les impliquer plus sur le territoire comme un moyen de développement de leur appartenance au territoire, comme un moyen de faire en sorte qu’ils participent à la vie locale et qu’ils s’installent. « *C’est toujours bon pour un territoire d’avoir une jeunesse dynamique : ça peut bousculer un petit peu mais dans le bon sens du terme* ». La participation permet aux jeunes de s’attacher au territoire en s’inscrivant dans le collectif, en modifiant leurs lieux de vie pour mieux y rester, pour y avoir une place.

²⁷ Proposition de quatre modules de formation, de la création à la concrétisation du projet, basés sur le principe que tous les membres peuvent apporter aux autres : il n’y a pas de formateurs et de formatés.

Alors que les jeunes ont besoin de s'inscrire dans leurs lieux de vie et envie d'être utile aux autres, il semble toutefois important et nécessaire pour certains de les inciter à la citoyenneté, d'encourager leur participation. Ainsi, peut-être parce que les jeunes sont plus centrés sur la nécessité de travailler ou parce que les acteurs de la jeunesse mesurent directement l'intérêt des démarches participatives pour les jeunes et pour le territoire, les modalités d'accompagnement et d'encouragement se diversifient : il s'agit, par exemple, d'aller vers celles et ceux qui en sont plus éloignés a priori, de palier les difficultés d'indépendance financière qui peuvent freiner l'implication bénévole, d'accompagner une insertion professionnelle périlleuse pour certains en indemnisant la participation ou en proposant des dispositifs hybrides entre le bénévolat et le salariat, comme le volontariat.

Ainsi Carine (professionnelle d'une collectivité territoriale) explique pourquoi expérimenter des modalités d'éducation informelle comme un fond de soutien à la participation pour des jeunes habitants de quartiers prioritaires est important. Il s'agit de « *maintenir les jeunes dans une dynamique et dans une posture d'enrichissement, dans un lien social* ». Sabine (professionnelle d'une collectivité territoriale) constate la participation des jeunes dans les communes se développe et se traduit de plus en plus par des dispositifs de type chantiers de jeunes sur le territoire. Sophie (professionnelle d'une collectivité territoriale) nous parle d'un dispositif expérimental dans son département qui s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, souhaitant développer un projet personnel et/ ou professionnel nécessitant un soutien particulier. En échange de ce soutien financier, un engagement citoyen bénévole est demandé au jeune.

2.1.1.2 L'obligation de rendre compte

Si certains dispositifs incitent et facilitent la citoyenneté, d'autres, comme ce dernier exemple, l'impose comme un devoir, la rendent obligatoire en échange de l'aide de la collectivité. C'est le cas de certaines bourses d'aide aux projets, par exemple, pour lesquels comme l'explique Inès (professionnelle collectivité territoriale) il y a obligation de restituer publiquement son projet comme si les jeunes devaient prouver qu'ils méritent une aide ; partager son projet c'est ainsi un dû. Lydie (professionnelle d'une collectivité territoriale) parle de l'obligation juridique de rendre compte de l'utilisation de l'argent public et de la nécessité de transformer cette obligation en exercice valorisant pour les jeunes. Ce devoir de citoyenneté imposé par les acteurs publics est difficilement compris par les jeunes qui ont le sentiment, via leur projet, de déjà s'inscrire dans le collectif, de déjà participer et donner à leur territoire. François (professionnel associatif) explique :

« Ils ont du mal à comprendre la restitution. Ceux qui diffusent un film ou qui vont faire un concert. Tu leur dis : 'il faut restituer', ils répondent : 'bah j'ai restitué, j'ai fait le concert.' Alors il faut leur expliquer pourquoi c'est important de partager leur démarche, de raconter comment tu es arrivé jusqu'au concert, c'est ça qu'il faut présenter. »

D'après François, si on leur explique que l'aide financière qu'ils ont obtenue provient des impôts payés par les habitants et que, du coup, c'est normal qu'ils partagent avec la population leur expérience, ils comprennent.

« C'est logique, les sous ils tombent pas de nulle part, c'est pas un cadeau comme ça. (...) ça leur permet d'avoir une raison légitime et très facilement compréhensible de pourquoi on leur demande la restitution ».

Ainsi, afin que les jeunes participent en s'appropriant la dimension citoyenne de leur projet, il semble parfois nécessaire d'expliquer et d'accompagner. Des professionnels en charge d'animer un dispositif de bourses évoquent ainsi leur mission : ils doivent amener les jeunes, premièrement, à passer de l'idée au projet, deuxièmement à réfléchir leur projet comme l'expérience du vivre ensemble et non pas seulement

comme un projet personnel au regard de la tendance actuelle des projets à s'inscrire dans le parcours individuel de chacun. Il semble qu'il faille éduquer à la citoyenneté les jeunes porteur de projets afin qu'ils s'approprient la dimension participative des dispositifs d'aide publics. Cette dimension éducative est notamment nécessaire afin qu'ils s'approprient la restitution publique de leur projet : comment, pourquoi et pour qui expliquer sa démarche ? Comment faire que la restitution soit valorisante pour le projet et son auteur ? La citoyenneté peut s'expérimenter via les démarches de participation de façon plus ou moins positive par les jeunes en fonction du degré d'exigence des acteurs publics et des moyens mis en œuvre.

La participation se vit donc comme un espace de partage avec la population, une inscription dans un territoire et une expérience des liens avec l'action publique. Les jeunes, afin de recevoir l'aide publique, ont parfois l'obligation de s'inscrire dans une démarche citoyenne. Certains dispositifs d'aide à la participation imposent ainsi aux jeunes le partage avec le collectif alors que les acteurs publics ne sont pas en mesure de découvrir leurs projets.

Victor (professionnel associatif) fait le constat suivant :

« Souvent, les mêmes, ils restituent et personne ne vient voir ce qu'ils font. Le message qu'on peut faire passer c'est : 'attention on donne des sous, on va vérifier que t'as les factures et les devis, on veut absolument que tu montres ce que tu as fait et, au final, quand tu restitues, personne ne vient te voir ».

Pour lui, effectivement, à l'échelle d'une commune rurale, c'est faisable mais, à l'échelle d'une grande ville, c'est impossible d'être présent à tout :

« C'est pas terrible de dire désolé on viendra pas. On leur met un paquet de règles d'engagement que, de notre côté, on n'est pas forcément capables de suivre. » (...) [Alors que les dispositifs d'accompagnement de la participation] « c'est aussi comment on officialise la confiance qui est accordée par la collectivité, d'autant plus si on n'est pas sûr qu'on ira voir ce qu'ils ont fait. Le vivre ensemble, c'est dans les deux sens. Demande-t-on autant à des associations qu'on subventionne à hauteur de 800 euros ? C'est souvent un bilan écrit et non pas le vivre ensemble dans la ville. Il faut être conscient qu'on leur demande beaucoup. »

La participation comme expérience de la citoyenneté nécessiterait donc des engagements réciproques des jeunes et des acteurs publics, que le contrat soit pensé et respecté par les deux parties, que les intérêts soient partagés, pourrait être une condition à la participation.

2.2 La participation : un outil démocratique ?

Soutenir la participation des jeunes peut répondre à la volonté d'aider les jeunes à être autonomes en leur permettant de s'émanciper par l'agir, d'apprendre en faisant. Il peut également être question de leur proposer des dispositifs d'aide comme outils éducatifs afin qu'ils deviennent des citoyens, ce qui suppose qu'a priori, parce qu'ils sont jeunes, ils ne sont pas capables d'exercer leur droit de citoyen par eux-mêmes. Les démarches participatives peuvent également être pensées comme des outils au service du pouvoir, permettant de légitimer un système de gouvernance.

2.2.1 Prendre place : de l'expression au dialogue

Participer permet d'apprendre par l'agir, de faire l'expérience de la citoyenneté en partageant. C'est aussi l'occasion pour les jeunes de prendre place, de s'exprimer publiquement, voire de dialoguer avec les acteurs publics.

Proposer des dispositifs d'aide à la participation, c'est, entre autres, un moyen pour les acteurs publics de mieux connaître les jeunes à travers leurs projets tout en cadrant cette implication publique.

2.2.1.1 Expertise d'usage

Les conseils de jeunes peuvent, par exemple, être des outils pour recueillir l'avis des jeunes, leurs propositions, leurs conseils. Ces modalités de participation permettent aux élus de pouvoir appuyer leurs projets sur l'expertise d'usage des jeunes s'ils en ont besoin. Le CRJ²⁸ rattaché au service éducatif a intégré la politique jeunesse de la Région Bretagne. Il a apporté sa contribution aux engagements de la Région (charte jeunesse) ; La région consulte le CRJ par le positionnement des jeunes sur certains sujets (Bretagne 2030, rapport aux adultes, rapport aux générations, engagement).

Accompagner les initiatives citoyennes des jeunes permet aux acteurs publics de laisser les jeunes s'exprimer sous contrôle et peut contribuer à modifier certaines représentations négatives de la jeunesse. Laurent (élu d'une collectivité territoriale) l'explique ainsi :

« Le jeune qui traîne dans le bourg, qui va faire des conneries à droite à gauche... Ils ont vu qu'il y avait quand même des jeunes responsables qui étaient à même d'avoir des projets cohérents et importants et qui pouvaient bouger la commune. Ce n'est plus les jeunes qui font des conneries en permanence. C'est un autre regard ».

2.2.1.2 Mise en contact

Encourager les initiatives des jeunes et leur permettre de participer au territoire peut-être un moyen de mieux les connaître (qu'est-ce qui les motive, qu'est-ce qui les préoccupe, quels sont leurs centres d'intérêts, quel avis ont-ils sur leur environnement, comment le comprennent-ils ?) via des dispositifs cadrés et initiés par les acteurs publics. La participation peut créer également les occasions et les conditions d'un dialogue entre les jeunes et les représentants politiques. Philippe (professionnel d'une collectivité territoriale) pense que la bourse initiative de son territoire facilite la rencontre entre les jeunes et les acteurs publics ; elle :

- *« renforce leur habilité à entrer en contact avec les interlocuteurs institutionnels*
- *donne une visibilité à l'expression de la jeunesse*
- *donne un point de contact avec les institutionnels, les élus. »*

Martine (salariée associative) définit l'organisation de jeunesse pour laquelle elle travaille comme *« une interface pour les élus pour rencontrer les jeunes, les consulter »*. Elle explique qu'une jeunesse qui s'organise peut réduire la *« crainte des élus des projets non encadrés, de l'inconnu »*, réduire les doutes qu'ils peuvent avoir a priori sur les *« bonnes intentions »* et le manque de confiance. Les démarches de projets territoriaux peuvent contribuer à former les élus à travailler en direct avec les jeunes alors que, souvent, ce sont les professionnels qui font l'intermédiaire. Pour Martine, la construction avec les jeunes de projets participatifs peut être pour les élus l'occasion de dialoguer avec les jeunes s'ils acceptent le risque de l'innovation, s'ils acceptent de se former auprès d'eux et d'aller directement à leur rencontre.

Mélanie (professionnelle d'une collectivité territoriale) remarque que *« la consultation s'est mise en place sur des projets, pour apaiser aussi les tensions qu'il peut y avoir entre habitants et jeunes »*. Elle constate aussi que tendre vers le partenariat avec les jeunes est un objectif non encore atteint dans son territoire. *« Il y a aussi la confiance que met la ville dans le travail avec les jeunes, c'est différent que de travailler avec*

²⁸ Le CRJ a pour objectif majeur d'animer et de faire vivre la représentation des lycéens et apprentis tout au long des deux années scolaires de leur mandat d'élu et plus particulièrement de :

- créer un nouvel espace d'expression entre les jeunes lycéens et apprentis ;
- permettre une prise en compte directe par le Conseil régional des réflexions et aspirations des jeunes lycéens et apprentis de Bretagne ;
- susciter la réflexion et l'action collective sur des thèmes *« citoyens »* : santé et qualité de vie, développement durable et agenda 21, ouverture au monde et diversité culturelle, thèmes identiques à ceux présentés dans le cadre du dispositif Karta Bretagne.

d'autres publics ». Martine (professionnelle associative) s'interroge : « *est-ce qu'il y a une réelle confiance envers les jeunes ?* » Elle explique que, pour les projets qu'elle accompagne qui n'entrent pas dans les cadres des dispositifs institutionnels, « *il y a des choses qui buttent* ».

Victor (salarié associatif) voit dans les dispositifs publics d'aide aux initiatives jeunes un espace de confiance à maintenir :

« C'est bluffant parce qu'on pourrait être dans une période où nos dispositifs les jeunes disent : 'je n'y crois plus je n'ai pas envie d'aller faire la révérence à monsieur le maire pour 300 euros (...). Dans un contexte de déviance vis-à-vis de l'institution, au travers de ce type de dispositif, on arrive à ce qu'un lien de confiance ou de dialogue demeure ».

Afin que les projets participatifs des jeunes permettent le dialogue avec les acteurs publics, il semblerait qu'il faille que ces derniers acceptent de prendre des risques et fassent confiance a priori aux jeunes ; ce qui n'est pas encore toujours le cas. Serge (professionnel associatif) explique que :

[La bourse d'aide aux initiatives de son territoire] « *favorise l'implication réelle des jeunes (auteurs et acteurs) et permet d'instaurer une relation de confiance par une prise de risque partagée en s'appuyant sur le dialogue.* »

2.2.1.3 Dimension politique à investir

Faire de la participation l'occasion d'un dialogue entre jeunes et décideurs nécessite certains préalables (la confiance, la prise de risque, la formation) et suppose également certaines conditions de mise en œuvre. Thomas (élu d'une collectivité territoriale) voit l'intérêt des dispositifs de bourses comme une première occasion de rencontrer l'institution. Ils doivent donc créer les conditions de cette rencontre :

« La remise officielle dans les grands salons de l'hôtel de ville. C'est souvent leur première rencontre directe avec la collectivité, l'institution : ils se sentent reconnus ».

Nadège (professionnelle d'une collectivité territoriale) pense qu'un dispositif de bourses doit :

[Aider] « *pour que les jeunes aillent sur l'espace public. Les jeunes sont présents quand les freins sont levés.* »

Pour Sylvain (salarié d'une collectivité territoriale) il faut s'interroger :

« Quelle place publique sur la place publique ? Comment coopérer sur un espace public ? Comment faire pour que l'intérêt général prédomine sur l'intérêt particulier ? »

Il faut également pour lui créer des espaces d'« *accréditation sociale* » qui permettent de transformer le pouvoir de dire en pouvoir d'agir :

« Inventer des lieux de rencontre à partir de situations partagées, d'expression de débat, qui intègrent la confrontation des points de vue afin d'arriver à des délibérations, les lieux dits ».

Rémi (professionnel associatif), de son côté, préconise de créer un tissu relationnel qui facilite la participation.

Pour Emilie (salariée d'une collectivité territoriale) la participation peut faciliter le dialogue si les politiques et les jeunes adoptent un langage commun. Elle constate :

« Aucun vocabulaire adapté, aucune prise en compte que ce sont des jeunes et qu'ils ne connaissent pas le vocabulaire politique d'engagement social et je trouve que, justement, au niveau institutionnel,

encore une fois c'est un constat que je fais au niveau professionnel et personnel, on n'adapte pas du tout sans vulgariser ou sans infantiliser la parole par rapport aux jeunes (...) C'est beaucoup de vocabulaire utilisé qui est très métaphorique mais qui ne concerne pas vraiment la jeunesse en général ».

Martine (professionnelle associative) explique que, dans son organisation de jeunesse, les bénévoles sont formés par leurs pairs (formation à la responsabilité, à la prise de décision) et qu'il leur est proposé un parcours d'engagement (dès 13 ans, participation à un projet de territoire, découverte de l'association, prise de responsabilité dans les séjours, réflexion sur des thématiques) afin qu'ils puissent prendre part progressivement et devenir ainsi des interlocuteurs des décideurs.

Thomas (élu d'une collectivité territoriale) évoque lui la réactivité (possibilité de rencontres régulières) comme condition du dialogue ainsi que la multiplicité des formes proposées :

« Inviter les jeunes dans la maison commune pour qu'ils puissent s'exprimer de temps en temps. Il faut d'autres instruments, d'autres manières d'associer les jeunes aux décisions de la ville. Les jeunes s'expriment très librement sur les réseaux sociaux ».

Au-delà des dispositifs d'aide aux initiatives, il y aurait ainsi de nouvelles formes de participation à inventer qui soient adaptées aux modes d'expression et de communication des jeunes et qui soient des espaces de codécision. Bertrand, lui aussi élu, évoque l'origine de la politique jeunesse de sa ville qui a commencé il y a vingt ans par expérimenter trois modalités de participation dans un même temps : un fond d'aide aux initiatives, un journal d'expression jeunes sans contrôle des élus et des rencontres entre élus et les jeunes, en priorité avec le maire, sans filtre, sans questions préparées, afin de les faire venir à l'hôtel de ville. Le journal et le fond d'aide existent toujours et le nombre de jeunes à les investir continue d'augmenter. L'articulation de plusieurs possibilités de participation peut, semble-t-il, faciliter leur appropriation par les jeunes et contribuer à la construction d'une politique de jeunesse.

2.2.2 Prendre part au politique : avoir le pouvoir de décision

Les modalités d'accompagnement de la participation initiées par les acteurs publics ouvrent, le plus souvent, des espaces de consultation et d'interconnaissance ; certains permettent le dialogue entre les jeunes et le politique. Plus rares sont ceux qui donnent aux jeunes le pouvoir décisionnel. Agnès (professionnelle d'une collectivité territoriale) constate sur son territoire que les jeunes sont consultés (débat, instance de réflexion, à la demande d'élus ou de techniciens) :

[Ce n'est pas] « juste de l'affichage, on leur permet de s'exprimer mais, derrière il n'y a rien (ouverture des possibles et frustration) pourquoi on les consulte ? Il n'y a pas d'intérêt pour les jeunes. »

Pour Agnès, afin de permettre aux jeunes de participer, il y a une nécessité : « être honnête sur les objectifs ». Elle constate qu'on ne leur donne pas de pouvoir politique dans son territoire et que certains disent de sentir utilisés.

2.2.2.1 Processus participatif

Sylvain (professionnel d'une collectivité territoriale) explique que sa ville a mis en place un processus évolutif de participation en commençant par créer un outil collaboratif qui a pour ambition de mieux comprendre les nouveaux enjeux liés à la jeunesse en interrogeant les pratiques des jeunes, « les pratiques et les logiques institutionnelles, celles des politiques publiques et leurs formes d'organisations ». Cette démarche progressive, qui associe les différents acteurs du territoire, y compris les jeunes comme citoyens à part entière, crée, au fur et à mesure, de nouveaux espaces de coopération, d'initiatives et d'innovations. Ici, l'objectif du processus participatif est clair : « Accompagner tous les jeunes dans leur parcours vers

l'autonomie et la réussite ». Aller vers le partage de la décision politique avec les jeunes peut nécessiter différentes étapes progressives de construction et d'invention de la participation. Ce qui semble important c'est que les jeunes, dès le début, soient associés à la démarche et que les objectifs soient clairs et partagés.

Ce principe de processus et de continuité n'est pas toujours pris en compte dans le cadre de dispositifs d'aide aux initiatives de type bourses par exemple. Victor (salarié associatif) s'interroge :

« Quel accompagnement à la pérennisation des projets ? Quelle place fait-on aux jeunes qui souhaitent s'investir dans la politique ensuite ? Jusqu'où est-on prêt à accompagner la participation ? »

Il questionne les limites des dispositifs et l'accompagnement des jeunes qui, suite à un projet soutenu dans le cadre de bourses, veulent continuer à participer :

« On continue à encourager des mises en mouvement sans être certains que, pour ceux qui ont envie de continuer à s'inscrire dans l'avenir de la ville, ils trouvent de la place ».

Comment poursuit-on l'accompagnement de la participation ? Comment laisse-t-on plus de place à ces jeunes qui souhaitent s'impliquer un peu plus dans la vie de leur territoire ? Comment accompagne-t-on le parcours participatif des jeunes qui souhaitent prendre part au pouvoir ?

Faciliter, par exemple, la création d'associations de jeunes en accompagnant la création de pépinières ou de juniors association, ou de collectifs qui peuvent prendre la place d'organisations vieillissantes, est une piste pour les acteurs publics. Victor l'explique ainsi :

« Le dispositif de bourse, on a vu que, progressivement, il contribuait modestement (...) au renouvellement du tissu associatif. Une partie des projets donnent envie aux jeunes de continuer. Il y a 10 ans c'était : 'il faut que vous encouragiez (...) les jeunes à intégrer les associations existantes'. Aujourd'hui, ils souhaitent monter leurs associations : 'il faut leur faire de la place, il faut qu'ils aient envie de frapper aux portes'. »

2.3 Accompagner la participation des jeunes : construire une politique jeunesse innovante ?

Accompagner la participation des jeunes vers le partage décisionnel, c'est, semble-t-il, accepter de prendre des risques, faire confiance, accepter d'apprendre d'eux, être clair sur l'objectif de la démarche, s'inscrire dans un processus coopératif, construire une démarche évolutive : c'est donc une volonté politique. Comme l'explique Sabine (professionnelle d'une collectivité territoriale) c'est un soutien compliqué à développer :

« Il pose la question de la posture professionnelle de l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire. Il pose également la question des moyens humains et financiers pour permettre aux jeunes d'être présents sur les espaces publics, de participer ».

Pourtant les élus, comme Thomas (collectivité territoriale), mesurent tout l'intérêt pour leur territoire de permettre aux jeunes de participer :

« Le jeune grandit et, s'il a été accompagné par sa ville, il aura une image positive de sa ville, il aura la volonté d'y rester (...). La jeunesse est une chance. Les jeunes sont des acteurs et se sont des acteurs qui ont ce dynamisme, cette invention, qui apportent du nouveau ».

Les acteurs publics de la jeunesse rencontrés reconnaissent l'intérêt de la participation pour les jeunes :

- Ils évoquent les atouts de cette expérience par l'agir pour les jeunes qui participent, de cette étape émancipatrice qui, en contribuant à l'acquisition de compétences et à l'estime de soi, fait sens dans le parcours des jeunes.
- Ils remarquent que la participation crée l'occasion de construire des liens sociaux en commençant par la mise en place d'un réseau de proximité comme ressource et soutien qui fonde la base des liens à leur environnement et leur permet de devenir autonomes dans la relation aux autres.
- Ils constatent que cette forme d'engagement, motivée par le sens qu'elle contribue à trouver dans le cheminement de vie, par l'inscription dans le lien social qu'elle élabore, l'est aussi par le plaisir d'agir (d'aller au bout d'un projet, de vivre une expérience collective, de créer un événement...). Ainsi, elle mobilise une implication forte des jeunes acteurs qui agissent pour certains avec passion.
- Ils observent que la participation ouvre un espace de découverte et d'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes : ils peuvent prendre place dans l'espace public et/ou le politique en expérimentant la rencontre avec l'institution et les élus.

Les acteurs rencontrés évoquent également l'intérêt de la participation des jeunes pour les institutions :

- mieux connaître les jeunes, leurs motivations, leurs préoccupations dans un cadre formel
- accompagner leur parcours vers l'insertion professionnelle
- les consulter sur des sujets ou thématiques spécifiques afin d'adapter leur projets politiques
- permettre l'innovation par la création d'activité et l'expérimentation qui contribuent à dynamiser le territoire
- donner envie aux jeunes de rester dans le territoire
- consolider et développer les liens intergénérationnels et garantir ainsi une certaine paix sociale
- expérimenter des modalités de démocratie participative comme caution politique

Enfin, Ils font certaines recommandations concernant la mise en œuvre de démarches participatives pour les jeunes :

- Accompagner les initiatives, même lorsqu'elles sont individuelles, afin qu'elles soient l'occasion de lier le socialement utile et le cheminement vers l'insertion professionnelle
- Inciter à la citoyenneté en créant les conditions de la rencontre avec l'institution et /ou le politique
- Être vigilant quant à l'obligation de citoyenneté et l'éducation citoyenne qui ne doivent pas être un frein et ou un préalable nécessaire à l'investissement citoyen
- S'inscrire dans un principe de réciprocité : apprentissages et engagements
- Expérimenter la relation de confiance en acceptant de prendre des risques (le non encadré, le nouveau)
- Accompagner les parcours d'engagement en créant des possibilités d'expérimenter la participation pour les plus jeunes (dès le collège) et en assurant la pérennité de projets qui font sens pour les jeunes et le territoire.
- Multiplier les formes et les possibilités de participation qui permettent d'aller vers la décision partagée en étant pour chacun clair sur les objectifs.
- Commencer par des démarches préparatoires de concertation et de co-construction des dispositifs avec les différents acteurs dont, bien sûr, les jeunes.
- Engager les moyens nécessaires à de tels objectifs : financiers et humains

3 Troisième partie : professionnels de la jeunesse, les moteurs de la participation ?

Tendre vers une participation universelle des jeunes est un projet politique. Les moyens mis en œuvre en découlent. Plus de financements, assouplissement des dispositifs formels et développement des missions des professionnels de la jeunesse sont des leviers possibles à actionner. En effet, il semblerait que ces derniers puissent être des moteurs de la participation des jeunes. L'accessibilité des dispositifs, notamment, reposerait beaucoup sur eux. Ce rôle spécifique implique des pratiques et des postures particulières qui les interrogent : ils peuvent intervenir en amont, pendant et après l'action participative, intervenir auprès des jeunes, auprès des autres acteurs de leur territoire et intervenir auprès des élus, informer, accompagner, éduquer... Leur rôle peut prendre différentes formes plus ou moins impliquantes dans la relation aux jeunes, dans la relation aux élus : comment prennent-ils part au processus participatif ?

3.1 Forme, niveau d'implication et accompagnement

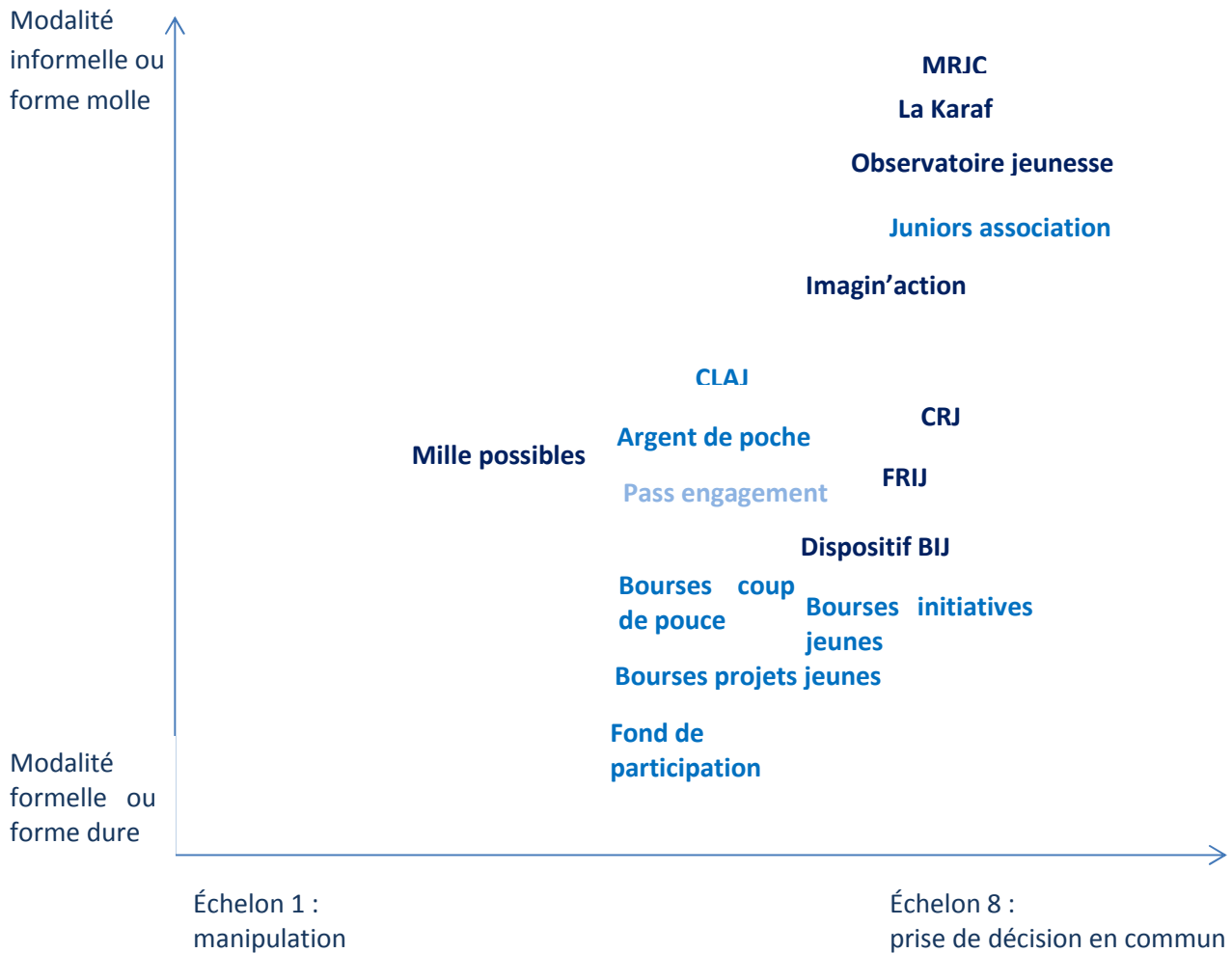
Pour introduire nos propos autour de la posture des professionnels de la jeunesse, nous proposons de schématiser les enjeux de la participation en croisant les réalités de 16 dispositifs bretons étudiés au regard de trois axes de questionnements :

- la forme des dispositifs d'accompagnement en les organisant selon un axe vertical allant des propositions les plus formelles, ou de forme dure, vers les propositions informelles, ou de forme molle. Cette approche s'appuie notamment sur les critères de JC Richez²⁹ qui interroge la forme des dispositifs au regard principalement du contrat (cadre, règlement), de l'expression publique, de la relation au territoire, ainsi que de la relation au politique et aux professionnels.
- le degré d'implication possible des jeunes en se référant à l'échelle de Hart³⁰ en positionnant les dispositifs selon l'axe horizontal du schéma en fonction du partage du pouvoir de décision avec les jeunes.
- l'accompagnement proposé par les acteurs publics qui est figuré par la couleur des noms des dispositifs en fonction des choix institutionnels (moyens humains et financiers engagés) : plus la couleur est claire et moins les moyens sont importants.

²⁹ J.-C. Richez, *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*, op. cit., p. 11-13.

³⁰ R.A. Hart, *Children's participation*, op. cit. cité dans *Parole aux jeunes!*, op. cit. p. 14.

16 modalités d'accompagnement de la participation des jeunes



Le schéma ci-dessus permet d'approcher la diversité des 16 dispositifs bretons étudiés³¹ et d'interroger la participation en jeu. Leur organisation spatiale n'est en aucune façon un outil d'évaluation qui classerait sur une échelle de valeur les dispositifs. Nous questionnons des modalités d'accompagnement qui diffèrent par les formes, leurs objectifs et les modalités mises en œuvre que nous pouvons comparer dans l'objectif de mieux saisir les enjeux de la participation et de proposer des préconisations pour les acteurs publics. La place de chaque dispositif dans le schéma est évidemment discutable.

La mise en schéma nous permet de constater le regroupement de la plupart des dispositifs au centre : risques limités, moyens mesurés, pas de partage du pouvoir, dispositifs institutionnels plutôt formels (règlement, procédure, outils,...) et accompagnement compris comme information, incitation et éducation.

³¹ Fond de participation (Lorient 56), Bourses projets jeunes (Trégueux 22), Bourses initiatives jeunes (pays de Vitré 35), Bourses coup de pouce (Quimper communauté), Dispositif BIJ (la fédé pays de Vilaine 35), Pass engagement (22), FRIJ (Fond Rennais d'Initiatives Jeunes), CRJ (Conseil Régional des jeunes- région Bretagne), Mille possibles(22), Argent de poche (Fougères), CLAJ (Culture Loisirs Animation Jeunesse du Poher- 29), Imagin'action (pays de Morlaix), Juniors associations (35), Observatoire jeunesse (Ploemeur), MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne), La Karaf : (Kulture Active Rural A Foison pays centre Bretagne).

Les différentes positions correspondent à certaines nuances : la capacité des dispositifs à évoluer, la souplesse du cadre, la place des jeunes dans le dispositif, la réciprocité.

Toutefois certains dispositifs se démarquent. C'est le cas de *Mille possibles* parce qu'il se situe en amont des dispositifs de participation : c'est un outil ludique et pédagogique et donc plutôt formel qui encourage les jeunes, et notamment les plus jeunes à participer, à s'autoriser à s'engager, à comprendre l'intérêt de la coopération, à se sentir capable d'agir dans leur environnement. *Imgin'action* lui aussi se détache du centre du schéma parce qu'il permet à chaque jeune investi dans la formation d'élaborer, via un démarche collective, son projet d'inscription dans le territoire, d'organiser son projet de participation avec le groupe, et non de s'inscrire dans un dispositif institutionnel mais plutôt dans un réseau, dans un environnement. Les juniors associations offrent aux jeunes un cadre sécurisant qui leur permet d'élaborer une première expérience de participation adaptée en premier lieu à leurs préoccupations, à leurs envies et à leurs possibilités. L'observatoire est une démarche coopérative à l'échelle d'une ville qui réunit tous les acteurs du territoire, y compris les jeunes, afin de co-construire une politique jeunesse : observer ensemble et se comprendre comme démarche préalable à la prise de décision partagée et à la transformation collective. La Karaf est un collectif impulsé, au départ, par les acteurs publics mais devenu très vite le projet des jeunes qui s'engagent dans leur territoire, le dynamisent et modifient ainsi les relations avec la population, leur place dans le territoire. Le collectif est autogéré par les jeunes qui s'appuient sur les professionnels selon leurs besoins et souhaitent contribuer à la construction d'une politique jeunesse. Le MRJC est une organisation de jeunesse accompagnant les parcours d'engagement et facilitant la transmission par les pairs ; il crée ainsi des espaces de démocratie participative, de la vie sociale dans les territoires et encourage les liens intergénérationnels : il souhaite développer le pouvoir d'agir des jeunes (former à la responsabilité, à la prise de décision et à la participation citoyenne via la démarche de projets inscrits dans les territoires).

Enfin, nous pouvons évoquer le dosage et la conception de l'accompagnement. Si le Pass engagement se démarque c'est sans doute parce qu'au moment du focus, il était en cours d'expérimentation et que peu de moyens d'accompagnements spécifiques étaient alors effectifs. Les autres dispositifs sont tous liés à des modalités d'accompagnement spécifiques, plus ou moins importantes en terme de moyens (postes dédiés, enveloppe budgétaire spécifique,...), et qui divergent en fonction de la nature de la relation (informer, conseiller, guider, éduquer, inciter, partager...); les dispositifs les moins formels et les plus participatifs nécessitent un accompagnement qui ne consiste pas en une posture éducative mais plus en une « *interface professionnelle* »³² qui fonctionne comme ressource occasionnelle.

3.2 Des fonctions à développer

3.2.1 Informer, faire connaître les possibilités

Les modalités d'aide à la participation sont multiformes, concernent le plus souvent les jeunes d'un territoire donné, sont parfois thématiques, destinées à des tranches d'âges spécifiques, portées par différentes institutions, animées par certains acteurs de la jeunesse ; elles sont également plus ou moins affichées. Les jeunes peuvent avoir du mal à s'y retrouver ou ne même pas penser que de telles possibilités existent dans leur territoire. Vouloir tendre vers l'universalité des dispositifs de participation peut commencer par informer les jeunes de leur existence et faire en sorte qu'ils se sentent concernés. Le

³² J.-C. Richez, *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*, op. cit., p. 15.

réseau européen de l'Information Jeunesse précise ainsi, dans le préambule de sa charte, que l'accès à l'information est un droit essentiel qui contribue à encourager leur participation.

« Dans des sociétés complexes et dans une Europe intégrée qui offre de nombreux défis et opportunités, l'accès à l'information et la capacité à l'analyser et l'utiliser sont de plus en plus importantes pour les jeunes européens. Le travail en information jeunesse peut les aider à réaliser leurs aspirations et peut promouvoir leur participation comme membres actifs dans la société. L'information jeunesse doit être dispensée de manière à élargir les choix offerts aux jeunes et promouvoir leur autonomie ainsi que leur capacité à penser et agir par eux-mêmes (...) Le respect de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales implique le droit, pour tous les jeunes, d'avoir accès à une information complète, objective, compréhensible et fiable sur tous leurs questions et besoins. Ce droit à l'information a été reconnu dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, par la Convention relative aux Droits de l'Enfant, dans la Convention Européenne pour la Protection des Droits de l'Homme et par la Recommandation n°R (90) 7 du Conseil de l'Europe concernant l'information et les conseils à donner aux jeunes en Europe. »³³

Informé les jeunes, et notamment celles et ceux qui ne sont pas demandeurs, implique de passer par les professionnels qui sont à leur contact au quotidien et de renouveler régulièrement cette information. Thomas (élu d'une collectivité territoriale) insiste sur le rôle des professionnels de proximité :

« Il faut que ces associations qui travaillent avec les jeunes en difficulté, les jeunes en situation d'errance par exemple (...) ou les jeunes réfugiés, puissent se dire que les jeunes qu'ils accompagnent peuvent en profiter (...) ça a parfois changé la vie des lauréats, ça leur a ouvert les portes de leurs métiers, de leurs passions, dans différents domaines (...) On oublie très vite, donc il faut continuer à communiquer »

Selon Victor (professionnel associatif) les relais de proximité ont un rôle important afin de développer l'accessibilité des dispositifs de soutien aux initiatives, même s'il reste des jeunes qui ne fréquentent pas les équipements de leur territoire de vie et n'ont pas de contact avec les professionnels de la jeunesse :

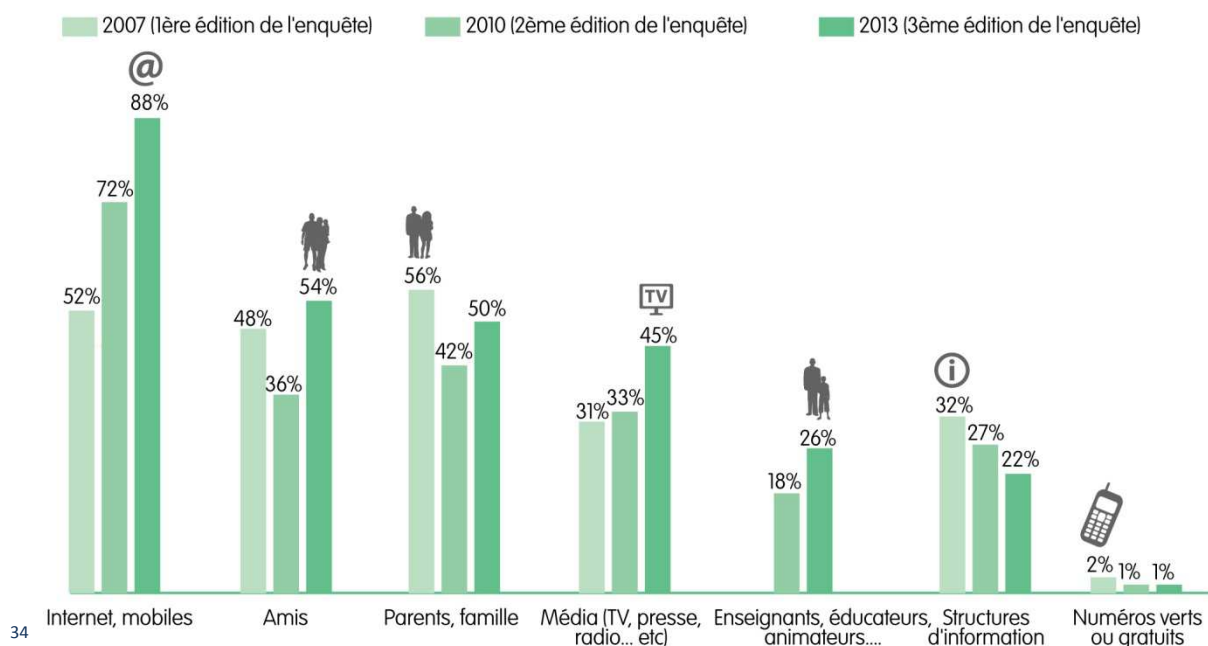
« Nous, on est chargé de faire exister, d'animer, de rendre le plus accessible possible (...) un dispositif. Mais, le dispositif, ne s'en saisissent que ceux qui ont l'information, voire l'autonomie suffisants pour venir jusqu'à nous, ou bien ceux qui vont avoir bénéficié d'un accompagnement, d'un accueil bienveillant de la part de professionnels en proximité. Il y a des professionnels qui sont sur des statuts précaires, qui ne sont pas à plein temps, qui sont éloignés eux-mêmes de ces réalités-là (...) Si les relais n'ont pas les moyens d'exister et de fonctionner, avant que ça n'arrive jusqu'aux mêmes c'est compliqué (...) ça ne peut être qu'un dispositif à disposition de professionnels qui, dans leur posture avec les jeunes, peuvent le proposer : 'vous avez envie de faire un truc, ça pourrait faire une bourse, je peux vous accompagner.' Les structures de quartier sont des relais pour peu qu'elles voient des jeunes. On fait le travail avec la mission jeunesse d'information aux professionnels. Mais les jeunes qui fréquentent les équipements de quartier sont très jeunes et peu nombreux. Ils restent de nombreux jeunes qui n'ont pas de contact avec les professionnels. »

3.2.1.1 Modalités d'information diversifiées

Les jeunes ont des stratégies d'information spécifiques, diverses et évolutives. Le réseau Information Jeunesse Bretagne réalise régulièrement depuis 2007 un observatoire régional afin de mieux comprendre ces pratiques et leurs évolutions. Les derniers résultats confirment, par exemple, le succès des outils numériques comme source d'information.

³³ http://www.cidj.com/sites/default/files/charte_europeenne_information_jeunesse.pdf

> Évolution des référents prioritaires depuis 2007



Cette enquête régulière confirme la préférence des jeunes pour le numérique et les pairs comme sources d'information. Les professionnels peuvent donc a priori s'appuyer sur cet outil à succès et le principe du partage d'expérience pour contribuer à développer l'accessibilité des dispositifs d'aide à la participation.

« Les stratégies d'information des jeunes bretons revêtent plusieurs formes également, bien qu'Internet se détache très clairement en tant que source d'information prioritaire chez les jeunes (88%). En dehors d'Internet, les jeunes bretons ont tendance à faire appel à leur entourage (amis, parents et famille) pour s'informer (respectivement 54% et 50%). Ceci montre la pertinence du concept de l'information par les pairs tel qu'il est développé par le Réseau Information Jeunesse Bretagne, entre autres. Ainsi en 2012, 6700 témoignages de jeunes ont été recueillis dans notre réseau sur des thèmes aussi variés que l'orientation, les métiers, l'international, la citoyenneté, la prévention santé... Ces témoignages sont ensuite valorisés sous différentes formes. »³⁵

Ainsi, Amandine (professionnelle associative), souhaite faire évoluer les outils d'information en s'appuyant sur les nouvelles pratiques des jeunes.

« On réfléchit à de nouveaux outils de valorisation consultables par le public : la friothèque qui rassemble toutes les restitutions, les productions. » [Il s'agit de] « s'appuyer sur de nouveaux outils numériques qui permettront d'avoir une vitrine toute l'année et de toucher tous les jeunes que ça ne touche pas : 'comment faire connaître le dispositif, comment soutenir les initiatives autrement ?' »

Enfin, les professionnels de la jeunesse rencontrés insistent sur la nécessité d'aller à la rencontre des jeunes de leur territoire afin de leur faire connaître les modalités d'accompagnement existantes. Ainsi, Myriam (professionnelle d'une collectivité territoriale) précise qu'il n'y a pas de collège dans sa commune et que,

³⁴ http://www.ij-bretagne.com/img_bzh/enquete2013.pdf

³⁵ http://www.ij-bretagne.com/img_bzh/enquete2013.pdf p 13

pour informer les jeunes, il est nécessaire de dépasser le territoire administratif qui la salarie pour prendre en compte leur territoire de vie. Mathieu (salarié associatif), en charge de développer l'appropriation d'un dispositif d'accompagnement, pense que passer dans les lycées pour informer permettrait de toucher de nombreux jeunes : « *via l'information par les pairs, il y a beaucoup de propagation.* » Pour cela, comme le précise Rémi (salarié associatif), il faut que les professionnels soient en capacité de sortir de leurs locaux et d'entrer en relation avec les groupes. Ce serait selon lui un axe important à travailler dans les formations des animateurs socio-culturels parce que les jeunes professionnels ne sont pas préparés à cette posture.

3.2.2 Impulser en ouvrant les possibles

Faciliter l'appropriation d'une information objective et exhaustive peut contribuer à faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement de la participation des jeunes. Pourtant, les acteurs rencontrés insistent sur le fait que ce n'est pas suffisant et qu'il faut dépasser la transmission d'information pour permettre à certains jeunes de devenir acteur de leur territoire :

« On ne travaille pas assez avec ceux qui n'y pensent pas, ne s'en sentent pas capables. La plupart des jeunes qui s'engagent, on participe à leur formation mais ils sont déjà dans une démarche d'engagement. » (Rémi, professionnel associatif)

De la même façon, Agnès (professionnelle d'une collectivité territoriale) explique que les acteurs jeunesse de sa communauté de communes ont adapté leurs pratiques afin de permettre à faciliter la participation de ceux qui ne s'en sentaient pas capables.

« Parce qu'on se rendait compte que souvent les pouvoirs publics disent que les jeunes ne veulent pas s'engager alors qu'on avait conscience qu'un certain nombre ne s'en sentaient pas capables ou ne voyaient pas comment s'y prendre. »

Il s'agissait pour eux d'intervenir auprès des jeunes pour créer l'envie de participer liée à l'estime de soi, au fait de se sentir capable, de s'autoriser à, en réponse à une autocensure (« ce n'est pas pour moi »). Ils ont ainsi travaillé à rassurer certains jeunes en cherchant à renforcer leur estime de soi et en les aidant à développer des compétences psycho-sociales. Agnès pense donc qu'il y a un préalable à l'accompagnement méthodologique : « *rêvez...s'autoriser à rêver, identifier la réalité, réaliser que le professionnel peut autoriser à rêver* ». Natacha (professionnelle associative) qui a créé un outil de mobilisation à la participation pense également qu'il est important de :

« Renforcer la motivation et la confiance en soi, donner envie de s'engager, démystifier la démarche de projet : que chacun se sente capable de, en partant de là où est chaque jeune au moment de la rencontre, faire du sur mesure et avancer pas à pas. »

Serge (professionnel associatif) pense que les jeunes de son territoire sont capables de se prendre en mains, « *il manque juste un petit coup de pouce !* ». Valérie (professionnelle d'une collectivité territoriale) l'explique aussi : ils ont juste « *besoin d'être encouragés, rassurés, « boostés »* ».

Au-delà de la transmission d'information, les professionnels de la jeunesse peuvent permettre aux jeunes de se sentir capable de participer à la vie de leur territoire. Pour cela il semble qu'il soit nécessaire de les penser capables de s'engager a priori et d'ouvrir ainsi des possibles, de leur faire confiance et de les soutenir.

3.2.3 Soutenir les démarches des jeunes

Il est donc essentiel, afin de faciliter la participation de tous les jeunes, d'intervenir en amont de leur engagement en les informant et en reconnaissant les capacités à agir. Au-delà de ce moment spécifique, les

acteurs rencontrés expliquent qu'il est important d'être présent tout au long du déroulement de la démarche participative, de l'impulsion de départ jusqu'à la valorisation, alors que dans la pratique le plus souvent, les interventions se focalisent sur le moment du montage du projet avec un accompagnement méthodologique et à la fin pour valoriser la démarche.

3.2.3.1 Soutenir moralement

Faciliter l'accessibilité aux dispositifs de participation aux jeunes dans leur diversité semble donc nécessiter, au-delà du soutien financier, un accompagnement des jeunes tout au long du processus participatif, une présence de professionnels tout au long de leur démarche, ce qui implique des rencontres régulières et différentes modalités de soutien.

Vincent (jeune administrateur associatif) explique l'importance de la qualité de la relation humaine :

« Au quotidien, un bon accompagnement c'est un accompagnement humain. L'association continuera si elle se sent soutenue moralement. Les associations peuvent arrêter parce qu'elles se sentent seules. Appeler, demander : 'comment ça va ?' Des petites choses... Longtemps les élus ont cru que, soutenir une association, c'était donner de l'argent et un local et 'démerdez vous ne faites pas chier ne faites pas de bruit'... On a trop tendance à croire qu'on demande beaucoup mais non : c'est un petit appel de temps en temps, venir de temps en temps sur les manifestations des jeunes, montrer aux jeunes qu'on les soutient. C'est important pour un jeune de voir qu'il est soutenu, que les gens aient conscience que son projet n'est pas facile à mener... »

3.2.3.2 Apprendre à décoder

Les professionnels qui accompagnent la participation des jeunes doivent ainsi être présents. Manifester leur confiance, valoriser les projets contribuent à soutenir les initiatives des jeunes au-delà de l'aide financière. Afin de les soutenir, ils sont également amenés à adopter une posture éducative qui permette aux jeunes qui n'ont pas les codes et les compétences nécessaires pour comprendre les attentes des acteurs publics de les acquérir. Il s'agit de leur donner la possibilité d'entrer dans les dispositifs pour être acteur ; en quelque sorte, de leur apprendre à entrer dans les cadres institutionnels. François (professionnel associatif) parle ainsi du dispositif d'aide qu'il anime :

« Nous, on l'adapte... C'est l'avantage, on joue un peu avec les cases. Après, on sait bien que tous les jeunes ne sont pas sur un pied d'égalité en termes d'écriture, de connaissance du système de fonctionnement des collectivités suivant leur implication à l'école, si leurs parents sont engagés ou pas. Il est adapté à tout le monde parce que, justement, on a ce travail d'accompagnement en amont qui fait qu'on va expliquer aux jeunes. Il y en a, c'est vraiment la galère pour les accompagner, pour qu'ils arrivent à avoir leurs bourses, faut vraiment y mettre du sien parce qu'ils sont trop ambitieux par rapport à ce qu'ils sont capables de faire pour une première, parce qu'ils ne comprennent pas exactement comment on remplit ce genre de dossier, parce que le budget prévisionnel, ils ont déjà du mal à compter, alors, faire un prévisionnel... parce qu'ils y en a qui sont obtus, il y a plein de raisons. »

Si certains jeunes ont besoin d'une impulsion, d'une manifestation de confiance rassurante, d'autres plus éloignés des codes institutionnels semblent avoir besoin d'apprendre à les comprendre afin de pouvoir s'approprier les dispositifs proposés par l'action publique. Les professionnels de la jeunesse sont alors amenés à adopter une posture éducative afin que les jeunes acquièrent les compétences nécessaires pour bénéficier d'un soutien de l'institution.

3.2.3.3 Faire du sur-mesure

Informé, aller vers, faire confiance, être présent, éduquer, les professionnels qui accompagnent la participation des jeunes sont amenés à faire du sur-mesure, à partir de la situation de chaque jeune, de ses

envies et de ces capacités. Il s'agit de ne pas forcément viser le recours aux dispositifs d'aide institutionnels, de ne pas tuer l'envie et de faire en sorte que le projet des jeunes se réalise.

François (professionnel associatif) nous donne un exemple :

« Ça va du gamin qui a 15 ans, qui est sorti du système scolaire, qui vient te voir et qui te dit qu'il veut écrire un roman, 'je veux faire cinq tomes de 800 pages. J'ai déjà écrit, mais tout ce que j'avais fait, je l'ai jeté à la poubelle ', auquel l'animateur peut répondre : 'pour l'instant, l'édition tu ne t'en occupes pas, reste dans ton truc, essaye d'écrire. Fais le lire à des personnes de confiance autour de toi, si tu sens que ça accroche, tu continues'. Tu ne pars pas tout de suite dans les sous, tu essayes de creuser un peu. »

François complète son propos par la situation suivante :

« Un gamin qui venait d'un orphelinat en Afrique, qui a été adopté ici en France et qui voulait redonner à l'orphelinat. Il voulait renvoyer un peu de sous là-bas et organiser un concert ici. C'était des têtes d'affiche du Hip Hop sur l'esplanade Charles de Gaulle et laisser ses potes faire la sécurité. Il fallait lui réexpliquer que la sécurité c'est obligatoirement des professionnels, ce n'est pas possible que ce soit tes potes, ce n'est pas avec les bourses qu'il allait se payer les têtes d'affiches... Lui, par exemple, on l'a tous eu au moins trois fois. Il est très agressif, il veut le faire absolument, au final il a dû faire un p'tit truc qui était très bien et à son niveau. On a réussi à l'accompagner pour faire quelque chose, voilà il y a des étapes, il faut apprendre. »

Les professionnels de la jeunesse ont à adapter leur posture à chaque situation afin de faciliter l'accessibilité des dispositifs de soutien. Ce qui semble être commun à ces différentes pratiques de l'accompagnement, c'est de ne pas tout faire pour que le projet aboutisse mais plutôt de mettre en œuvre ce qui permet à chaque jeune de vivre une expérience riche d'apprentissages et valorisante. Pour cela, selon Victor (professionnel associatif) les professionnels doivent adopter un principe éducatif :

« Ne pas faire à la place de, ou pour les plus jeunes, leur expliquer ce qu'on fait pour eux et que ce soit validé par les jeunes en amont. » [Il est pour lui important] « que les jeunes gardent le contrôle de leur projet. La finalité n'est pas que le projet aille jusqu'au bout mais que ce soit un espace d'apprentissage. »

3.2.4 Faciliter la mise en réseau

Enfin, Les acteurs de la jeunesse constatent qu'ils peuvent agir sur un autre levier de la participation pour tous en développant la capacité des jeunes à s'appuyer sur autrui. Cela peut rassurer ceux qui n'osent pas s'engager parce qu'ils ne s'en sentent pas capables. Ils constatent que « le faire avec » peut faciliter le passage de l'envie au projet mais également préparer à l'après projet en accompagnant le tissage de liens dans le territoire afin que les jeunes ne sentent pas seuls, ou à part, ou encore considérés comme un problème : la participation peut leur permettre de partager une expérience avec leurs pairs, avec les habitants, avec les professionnels ainsi qu'avec l'institution.

3.2.4.1 Faire avec ses pairs

Les professionnels de la jeunesse peuvent accompagner la participation des jeunes en développant leur capacité à coopérer, à s'appuyer sur les autres. Carine et Claire (professionnelles), par exemple, ont conçu un dispositif de formation expérimental qui amène les jeunes à travailler sur leur projet de vie dans le territoire avec le groupe et par le groupe. Ici, la maturation du projet se fait solidairement. Les jeunes mettent en connexion leur propres ressources et celles des autres jeunes du groupe : *« ils sont co-créateurs de leurs propres vies »*. Vincent (jeune administrateur associatif) parle de l'importance d'accompagner la mise en réseau des jeunes. Selon lui, les professionnels de la jeunesse peuvent :

« Permettre d’avoir un dynamisme, parce qu’honnêtement pour qu’un réseau tienne il faut qu’il y ait quelqu’un qui entretienne ce dynamisme et, nous, au départ, on ne l’entretenait pas, parce qu’on ne savait pas trop où on allait, on avait nos projets à côté. Ils ont permis d’avoir ce rythme de réunions. »

3.2.4.2 Repérer les structures ressources

Les professionnels de la jeunesse peuvent aider les jeunes à construire leurs projets avec leurs pairs, à apprendre à fonctionner collectivement. Ils peuvent également les aider à se familiariser avec les autres ressources de leur territoire afin de mieux pouvoir y participer. Pour Quentin (technicien d’une collectivité territoriale) ce qui importe c’est l’*« idée qu’ils puissent interpeller l’ensemble des interlocuteurs quand ils ont une demande un besoin et qu’on puisse leur apporter une réponse globale, de territoire et cohérente. »* Ainsi, il semblerait que permettre aux jeunes de se mettre en réseau avec les acteurs jeunesse de leur territoire peut contribuer à faciliter leur participation si ces acteurs sont eux-mêmes organisés en réseau cohérent. C’est ce qu’explique Sophie (professionnelle d’une collectivité territoriale) :

« L’ensemble des dispositifs empilés et développés par les différents échelons territoriaux ne sont pas en cohérence, pas harmonisés ».

Afin de clarifier les ressources existantes pour les jeunes, sa collectivité a donc édité un guide multipartenarial des aides recensant les soutiens possibles (CAF, DDCS, IEN, CROUS...) par thématique qui a été remis aux animateurs jeunesse.

Les professionnels, afin de tendre vers une participation universelle, accompagnent le tissage de liens sociaux entre pairs, entre les jeunes et les structures ressources de leur territoire et donc souvent les premiers liens avec l’institution. Les dispositifs de bourses, par exemple, soutiennent la participation des jeunes avec un premier apport financier de la collectivité territoriale pour beaucoup d’entre eux. Les animateurs de tels dispositifs rencontrés précisent que cette aide concrète est importante pour les jeunes parce qu’elle est également une première marque de reconnaissance institutionnelle qui ouvre des portes à d’autres financements, à d’autres reconnaissances. C’est un « label », une « garantie » institutionnelle. C’est un dispositif de participation « bas seuil », avec un faible niveau d’exigence. C’est pourquoi, pour ces professionnels de la jeunesse, il est important de les maintenir dans le paysage de l’accompagnement de la participation, voir les tirer encore plus vers le bas parce qu’ils sont « un premier tremplin important ».

En facilitant l’appropriation de dispositifs d’aide à la participation, les professionnels de la jeunesse contribuent donc ainsi à tisser des liens de reconnaissance et de confiance entre les jeunes et l’institution.

3.3 Une posture difficile à tenir

Accompagner la participation des jeunes peut-être un levier qui facilite l’accès aux dispositifs d’aide proposés par les institutions à ceux qui ne sont pas informés, n’en ont pas envie, ne s’en sentent pas capable, ne connaissent pas les ressources de leur territoire, ne maîtrise pas les codes institutionnels, manquent de confiance en eux. Les professionnels de la jeunesse qui animent les politiques de jeunesse, les dispositifs d’aide à la participation ou accueillent les jeunes dans les structures d’éducation populaire que nous avons rencontrés assurent ainsi différentes fonctions qui les amènent à élargir leur mission, à adopter de nouvelles postures, à adapter leurs pratiques. L’accompagnement de la participation des jeunes interroge les professionnels de la jeunesse et les amène à mettre en question leur posture et leur rôle vis-à-vis des jeunes et de l’institution.

3.3.1 Faire réseau

3.3.1.1 Des liens à développer

Comme nous l'avons déjà évoqué, faciliter l'accès aux dispositifs de participation nécessite le relais des professionnels de proximité qui peuvent donner envie et motiver les jeunes a priori éloignés de l'offre institutionnelle afin qu'ils s'approprient les outils. Amandine (professionnelle associative) l'exprime ainsi :

« On renvoie beaucoup aussi vers l'expertise d'autres structures, et il y a des prescriptions de la part d'animateurs de structure de quartier. Plusieurs personnes participent à l'accompagnement. Il y a de plus en plus d'acteurs qui se sont emparés des bourses. L'année dernière, les jeunes gens du voyage ont eu une bourse. Il y a de plus en plus de jeunes des quartiers qui, accompagnés par un équipement, ont pu monter le dossier. On touche de plus en plus de monde même si on sait qu'il y en aura toujours qui ne porteront jamais un dossier, ça a évolué dans le bon sens. »

L'étude des dossiers de candidatures des bourses quartiers du FRIJ qui imposaient un parrainage aux projets de jeunes nous montre que les parrains travaillaient le plus souvent dans des structures de quartiers et/ou socioculturelles. Nous avons pu relever la répartition suivante des parrains :

- 1 structure culturelle
- 2 structures sportives
- 7 cercles Paul Bert
- 8 maisons de Quartier
- 6 maisons des Jeunes et de la Culture
- 7 structures jeunesse
- 4 structures socio- culturelles
- 2 structures socio- éducatives
- 2 professionnels de l'éducation nationale

Cette observation, nous permet de constater que certains champs d'acteurs s'engagent moins que d'autres dans l'accompagnement des initiatives jeunes. Y aurait-il de l'intérêt à développer l'aide aux initiatives par d'autres champs d'acteurs : éducation nationale, sport et culture ? Ces acteurs sont-ils prêts à se mobiliser ?

Agnès (professionnelle d'une collectivité territoriale) émet des réserves quant à l'accompagnement de la participation des jeunes dans les établissements scolaires :

« Quelle place est faite aux jeunes dans les établissements scolaires ? (...) Il y a un risque de frustration et un risque de perception d'un monde d'adultes sans parole communes, sans valeurs communes. »

C'est à son avis important de :

« Faire comprendre aux professionnels de l'éducation nationale l'intérêt de tout ça dans le parcours du jeune (...) Ceux qui ne connaissent pas ne demandent pas : justement c'est important de toucher les non demandeurs. Il faudrait pouvoir toucher tous les jeunes via l'éducation nationale. Qu'ils puissent tous se dire 'c'est possible pour moi aussi' ».

3.3.1.2 Partenariat difficile

Au-delà des liens à développer entre éducation nationale et éducation informelle, les professionnels interrogés font le constat d'un climat contextuel qui incite les structures jeunesse au repli sur soi non propice à la mise en réseau. Il s'agit pour certaines de maintenir la fréquentation des structures et l'activité

des professionnels pour maintenir les financements (justification quantitative de l'activité). Le plus important, c'est alors que les jeunes participent aux activités proposées par la structure jeunesse. Inès (professionnelle d'une collectivité territoriale) fait le constat qu'il existe une concurrence entre les professionnels de la jeunesse, une idée de compétition : chacun doit garder « ses jeunes », il s'agit d'abord de ne pas se détacher d'un jeune qui pourrait trouver un référent dans une autre structure. Pourtant Charlotte (professionnelle associative) voit de l'intérêt à « *penser des lieux partagés* » :

« Être dans des démarches globales, un peu dans l'image des pôles associatifs, ils sont sur des lieux partagés où une association n'est pas propriétaire d'un lieu. Qu'on essaye d'arrêter de diviser les acteurs. Qu'il y ait plus l'envie de travailler en décloisonnant ses pratiques et en mutualisant des choses. Si on arrive à faire ça, je pense que la participation se ferait différemment. On est trop cantonné : 'association, j'ai mes jeunes, ils ne sortiront pas de là, le centre social, moi j'ai mes femmes qui ne sont pas prêtes à traverser la rue'. On essaye de penser des lieux partagés où les professionnels qui ont des entrées complètement différentes partagent un même lieu. Ça bloque pour les professionnels, parce que c'est déstabilisant (...) Du coup, on se retrouve toujours à être divisé sur un territoire commun. »

Non seulement, la fragilité économique de nombreuses associations les amènent, pour certaines, au réflexe de repli sur soi, mais, en plus, souvent peu de moyens sont consacrés pour animer la mise en réseau, même si les postes de coordinations jeunesse commencent à se multiplier à l'échelle notamment des communautés de communes. Adeline (professionnelle d'une collectivité territoriale) précise que la dynamique partenariale nécessite du temps de travail spécifique :

« Le réseau de professionnels c'est important, c'est à nous de le mettre en valeur. Mais personne ne le porte : c'est un souhait, mais ça a des limites : qui fait les comptes rendus, les ordres de mission,... ? »

La mise en réseau des acteurs de jeunesse dépasse les pratiques professionnelles. Pour être effective et dynamique, elle nécessite l'investissement de moyens et donc l'inscription dans un projet politique. La mise en lien des acteurs doit, dans ce sens, être portée par les élus.

3.3.2 S'impliquer et savoir rester en retrait

La posture d'accompagnement de la participation nécessite, comme nous l'avons évoqué précédemment, un soutien continu, la construction d'une confiance réciproque, l'apprentissage de méthodes et de codes. Les professionnels de la jeunesse sont donc amenés à s'impliquer dans la relation avec les jeunes afin de les aider à cheminer vers la participation et à mener à bien leurs projets. Lorsque nous les interrogeons, ils insistent également sur la nécessité de ne pas devenir indispensables à la participation des jeunes.

3.3.2.1 Laisser faire

Les acteurs rencontrés ont conscience des risques qui peuvent être liés à un investissement visant l'universalité. À trop vouloir faire en sorte que les jeunes les plus éloignés des dispositifs y entrent, la démarche peut devenir celle des professionnels et ces derniers peuvent limiter l'inventivité et le dynamisme des jeunes.

Ainsi, une des limites d'un accompagnement trop important c'est la question de l'initiative : au final s'agit-il d'un projet de jeune ou d'un projet de structure ? Les dispositifs de bourse peuvent servir, par exemple, à financer l'aménagement de locaux pour les jeunes. Il ne semble pas toujours facile pour les professionnels de ne pas trop s'engager dans le projet des jeunes, de ne pas se l'approprier. Alors que leurs postes sont souvent fragiles, ils auraient à ne pas devenir indispensables.

Denis (lauréat d'une bourse) évoque ainsi le rôle du professionnel qui les a accompagnés :

« Un surveillant du Lycée qui depuis trois ou quatre ans aidait le festival à se développer. Il nous a énormément aidés et a transformé le festival. A la base il n’y avait pas de concert à la cité. Les lycéens galéraient à faire juste un concert dans la petite salle du lycée. Grace à lui, le festival a pu se déplacer à la cité, à la maison des associations. D’ailleurs, l’année où il est parti, le festival s’est cassé la gueule. »

Véronique (salariée d’une association) insiste sur l’importance de ne pas faire à la place des jeunes et interroge la posture complexe d’accompagnement :

« Les projets des associations au départ ce n’est pas nous : ils se sont pris par la main (...) Jusqu’où il faut aller ? Faut-il laisser plus de place à l’initiative ? Il n’y a rien à faire pour donner envie ? Pour accompagner au démarrage ? Il faut un professionnel jeunesse vraiment visible sur le territoire qui peut susciter l’envie ou accompagner sur de démarches en cas de besoin. Il ne faut que les professionnels prennent leur place sur le territoire ; le plus compliqué c’est jusqu’où ils doivent aller ? »

Adeline (professionnelle d’une collectivité territoriale) parle du risque de remettre en cause la légitimité de sa mission si les jeunes pour participer n’ont plus besoin d’accompagnement :

« Ce qui peut faire peur, c’est qu’ils se disent (les élus) : c’est bon, ils sont autonomes (les jeunes), ils sont partis, donc le professionnel n’a plus sa place. Donner du temps (pour les professionnels), c’est plus difficile aujourd’hui comme aller aux CA alors qu’on n’est pas dans le bureau... »

Être en capacité de ne pas être indispensable est une posture compliquée dans la relation d’aide et risquée vis-à-vis des employeurs des professionnels de la jeunesse. C’est également une posture qui peut être difficile à vivre parce qu’elle peut fragiliser la personne. Jean (salarié d’une collectivité territoriale) en parle ainsi :

« Un des invariants, c’est aussi l’humilité professionnelle. Il y a certaines typologies de professionnels avec lesquels ce n’est pas possible. Ça demande un niveau d’abandon de ses certitudes, c’est assez bouleversant. C’est pour ça que c’est intéressant. C’est un drôle de mélange, c’est assez compliqué. C’est un questionnement permanent des professionnels : on a eu des doutes, on ne s’est pas fait de cadeaux. »

Dans ce sens, les professionnels qui accompagnent la participation des jeunes ne doivent pas être indispensables à ces initiatives. Certains d’entre eux soulignent même que les territoires dépourvus de professionnels de la jeunesse peuvent par ce vide impulser des dynamiques participatives. Véronique (professionnelle associative) explique :

« Il y a un avantage d’être en milieu rural et de ne pas avoir trop de professionnels de la jeunesse : il y a des creux et ces creux-là, du coup, c’est les jeunes qui les occupent. C’est par là que les initiatives collectives prennent forme. On n’a pas les mêmes dynamismes que sur St Brieuc, ou autres grandes villes où l’offre de loisirs et l’accompagnement des professionnels est beaucoup plus dense : on a moins d’initiatives collectives. »

3.3.2.2 Être ressource disponible

Si certains jeunes ne peuvent pas participer sans l’accompagnement des professionnels de la jeunesse, d’autres manifestent via les démarches participatives leur volonté d’agir dans leur territoire de façon la plus autonome possible. Pour Simon (jeune administrateur associatif) par exemple :

« C’est très formateur de participer à ce genre de projet. Si les professionnels avaient été là pour tout décider, je pense que l’intérêt aurait été moindre. C’était plus intéressant que les jeunes aient à prendre leur propres décisions, à mettre les choses en place pour que ça réussissent. »

Ces attentes différentes entraînent des difficultés de positionnement pour les professionnels : comment être à la bonne place ?

Les professionnels rencontrés identifient leur rôle ainsi vis-à-vis des jeunes pour qui la participation est un processus émancipatoire. Pour Quentin (professionnel d'une collectivité territoriale) :

« Le rôle qu'ils attendent de notre part, c'est de jouer celui de garde-fou. Sentir qu'il y a toujours une présence de professionnels si besoin était moins prégnante qu'au début. Ils ont des interlocuteurs qu'ils peuvent solliciter (...) C'est une question de génération : faut que ça aille vite. Ils attendent des résultats. Ils sont exigeants vis-à-vis d'eux-mêmes, parfois trop. Il y a toujours une fragilité : c'est pour ça qu'il faut la présence d'un garde-fou : quand ils se cognent contre un mur, on reprend tout depuis le début. Ils ont besoin encore de cet accompagnement. Ce n'est pas de l'accompagnement, c'est de la présence. »

Les jeunes administrateurs d'un collectif associatif parlent ainsi de leurs attentes vis-à-vis des professionnels :

[Il s'agit d'] *« établir une confiance mutuelle et naturelle et être là derrière pour accompagner et réprimander quand il faut. Il faut savoir dire 'stop', même si on fait confiance ; mettre des limites et éloigner les limites au fur et à mesure : c'est compliqué à faire. »* (Charles)

Vincent insiste sur le besoin de sentir une présence bienveillante :

« Qu'ils continuent à être présents, à nous ramener sur le droit chemin quand nous on s'écarte un peu, parce que ça arrive. Qu'ils continuent à nous permettre de trouver la pertinence dans nos réflexions. »

Vincent parle ainsi des professionnels qui les accompagnent :

« Ils ont été là quand on a eu besoin d'un coup de main. On leur posait des questions, ils nous répondaient. Ils étaient disponibles et ils le sont toujours. Heureusement qu'ils sont toujours là ; ce n'est pas parce qu'on a pris « le pouvoir » de la Karaf qu'on sait tout faire et qu'on est les rois du monde et qu'on les met sur la touche. Ils sont toujours conviés aux CA. Il y a une volonté des deux côtés qu'ils ne soient pas membres du bureau. Ils nous ont guidés. C'est comme quand on enlève les petites roulettes du vélo quand on est enfant : ils ne nous lâchent pas, ils nous tiennent encore. Ils nous tiennent juste le dos quand on demande, quand on est prêt à tomber. »

Simon l'exprime de cette façon :

« Avec le groupe de professionnels, nous on se sentait moins seuls, ça nous faisait une sécurité. On avait moins peur de se lancer dans nos actions parce qu'on savait que derrière, c'était pas juste une idée un peu folle d'un groupe de jeunes, il y avait des adultes ; même si je pense qu'on arrive pour la plupart d'entre nous à un âge adulte. Vous comprenez ce que je dis quand je parle d'adulte : ils ont un certain vécu, une certaine expérience qui était là pour nous aider, nous conseiller et pour nous dire 'attention, allez doucement sur certaines choses' (...) Ils sont encore avec nous. Certes, ils prennent du recul mais en tous les cas, ils restent des personnes ressources. »

Vincent évoque l'importance de la compréhension sans jugement des professionnels qui les ont accompagnés :

« Ils ont été capables de nous comprendre. Ils nous ont énormément écoutés sans jamais porter de jugement. On peut avoir des points de vue, et jamais ils ne jugeront : ils sont là pour comprendre et ça c'est important. Qu'ils continuent à être comme ils sont : c'est-à-dire ouverts. Ils ont cette expérience, ce recul que nous on n'a pas. Ils sont des accompagnateurs sans être des moralisateurs. »

L'accompagnement des démarches participatives invite les professionnels à adapter leur posture en fonction des attentes des jeunes et peut les amener à rester en retrait de leurs initiatives, prêts à intervenir si les jeunes en manifestent le besoin. Cette posture peut être déstabilisante mais aussi une source d'apprentissage, un processus de formation. Quentin (professionnel d'une collectivité territoriale) parle de bénéfices partagés liés à l'accompagnement de la participation des jeunes :

« Ça nous a apporté professionnellement autant qu'à eux. Les uns et les autres on en retire une plus-value très importante. Au quotidien dans notre travail et, eux, au sein de leur association et dans leurs événements : c'est vraiment dans les deux sens. »

De son côté, Elizabeth (professionnelle d'une collectivité territoriale) évoque l'importance des jeunes comme ressource dans sa pratique professionnelle :

« Je me suis accrochée à eux comme je débarque sur cette thématique au niveau du territoire : c'est eux qui me font avancer au niveau de la jeunesse. À travers eux, je vois ce qu'ils recherchent, je ressens les choses, je fais passer ça au niveau de mes élus. Moi, c'est la Karaf qui me fait avancer pour faire évoluer le territoire ».

3.3.3 Être à l'interface

Accompagner la participation des jeunes amène les professionnels à adapter leur posture professionnelle afin de construire une relation spécifique avec les jeunes. Les plus autonomes d'entre eux expriment malgré tout leur besoin de sentir des professionnels compétents disponibles si besoin, présents à leur côté, prêts à intervenir à la demande, mais qui ne les jugent pas et acceptent de rester en retrait. Cette articulation de l'implication et de la discrétion du lien n'est pas simple à construire pour les professionnels qui expérimentent un nouveau mode de relation avec les jeunes.

Accompagner la participation des jeunes semble placer les professionnels dans une autre posture difficile. Régis Cortesero³⁶, dans le cadre de la recherche-action « jeunes de quartier populaire et politique de jeunesse », en parle ainsi : *« les jeunes dont vous vous occupez sont définis par la faiblesse de leurs ressources (ressources rhétoriques, cognitives, sociales, politiques etc.) pour accéder à l'espace public. Pour qu'ils y accèdent, il faut bien que quelqu'un les aide et les accompagne. Cette figure de l'animateur a été théorisée par Jean-Claude Gillet en tant que « médiacteur ». Le professionnel, dans cette figure, est à la charnière des univers, il a un rôle d'interface, il peut traduire les attentes et les demandes des uns et des autres. Gillet insiste sur le fait qu'il ne porte aucune orientation propre. Il n'est qu'un « facilitateur ». Il aide le groupe à définir son unité et ses objectifs. Et il apporte une compétence tactique et stratégique, mais il s'abstient de toute interférence idéologique. Il traduit les attentes dans un langage, et le langage d'un acteur vers celui d'un autre acteur, mais n'apporte aucun contenu propre. « Il favorise la négociation, mais ne la maîtrise pas ».*³⁷

Accompagner la participation des jeunes, amène les professionnels à contribuer à la co-construction des politiques publiques par les jeunes et les élus. Ce rôle nécessaire pour accompagner l'engagement des jeunes pose de nombreuses questions : comment fabrique-t-on l'institution avec les jeunes ? Comment permet-on aux jeunes de prendre part à l'institution ? Faut-il commencer par une parole partagée, la construction d'un discours commun ? Quelles sont les conditions de la rencontre entre les jeunes et

³⁶ R. Cortesero, « La participation en débats », art cit, p. 109.

³⁷ Jean-Pierre Augustin et Jean-Claude Gillet, *L'animation professionnelle histoire, acteurs, enjeux*, Paris ; Montréal, L'Harmattan, 2000 cité dans R. Cortesero, « La participation en débats », art cit, p. 109.

l'institution ? Comment les professionnels peuvent œuvrer pour qu'il y ait rencontre entre les jeunes et l'institution ?

Le rôle de « médiateur » est, semble-t-il, nécessaire pour accompagner les jeunes qui ont moins de ressources que d'autres mais aussi pour accompagner ceux qui font le choix de ne pas s'approprier les dispositifs de soutien institutionnels. Les professionnels ont alors à faire connaissance avec l'informel.

Nadège (professionnelle d'une collectivité territoriale) nous parle de certains jeunes qui ne s'approprient pas les dispositifs de participation parce qu'ils ont d'autres manières de concevoir l'engagement.

« Ils ne veulent pas se sentir pieds et mains liés avec l'institution. Certains refusent les dispositifs formels car ils ne veulent pas être affiliés à l'institutionnel qui renvoie à l'« idée de ringard » : dossier de candidature, commission, restitution... »

Ce choix l'amène à aller au-devant des jeunes qui proposent de nouvelles choses, qui développent des pratiques hybrides, des projets différents sans obliger ces jeunes à venir vers l'institution. Elle doit convaincre ensuite sa collectivité territoriale d'aller vers eux, de les prendre en compte.

Cette posture de « médiateur » ou d'interface importante pour mettre en relation jeunes et élus semble avoir plusieurs paliers de mise en œuvre.

3.3.3.1 Faciliter le dialogue

Il existe, d'après les propos des acteurs rencontrés, un préalable important à la rencontre : développer des outils d'interconnaissance qui permettent de mettre à plat les représentations réciproques et permettre l'utilisation d'un langage commun.

François (professionnel associatif) évoque le rôle d'intermédiaire « officiel » joué par le professionnel de la jeunesse dans le cadre d'un dispositif accompagnant l'art urbain :

« L'association X tannait la ville pour avoir un mur et de l'autre côté les juges tapaient fort sur les taggeurs (deux ont eu des amendes de 20 000€) : il faut ouvrir des murs et qu'il y ait des relations entre les grapheurs et l'administration. Sauf qu'ils ne parlent pas la même langue. Donc on va trouver quelqu'un qui va faire le médiateur, qui comprend le langage des grapheurs et qui comprend le langage administratif et qui est capable de traduire tout ça. Mais ce n'est pas le CRIJ qui a vraiment proposé. On était le bon interlocuteur, anonyme et gratuit, ça fait moins peur. Aujourd'hui si le CRIJ n'était pas là, ça marcherait. Les grapheurs et l'administration arrivent à se parler. Il y a 10 ans, c'était impossible. »

Roseline (professionnelle associative) évoque les étapes nécessaires pour accompagner le projet participatif des élus associatifs :

« Le conseil d'administration qui changé ses statuts pour y intégrer un « collègue jeune » » [La priorité pour elle], « c'est de travailler à comment des jeunes pourraient prendre place dans le CA et surtout faire un gros travail avec le CA parce que c'est bien de trouver des jeunes mais si après on les parachute comme ça, et qu'ils font un CA et qu'ils ne veulent plus y retourner... Utiliser les mêmes codes et bien comprendre la place de chacun. Ça va être un travail assez long. »

3.3.3.2 Se connecter avec le politique

Dans un second temps, il s'agit pour les professionnels de la jeunesse d'être en lien étroit avec les acteurs politiques de la jeunesse pour qu'ils reconnaissent la participation des jeunes y compris informelle. Jean (professionnel associatif) l'exprime ainsi :

« On occupe professionnellement le terrain politique en étant très près des élus, députés, sénateurs,... Là on voit avec les politiques pour que ça remonte au niveau national, au niveau de l'association des maires de France et du ministère. »

Cette connexion vise également la prise de contact directe entre jeunes et élus afin que ces derniers s'engagent en faveur de la participation des jeunes. Jean nous parle de l'enjeu à travailler avec les élus sur la réciprocité des engagements des acteurs du territoire : *« faire évoluer les mentalités : ce qui se passe sur un territoire c'est une responsabilité partagée ; cela concerne la société civile. »* Pour Adeline (professionnelle d'une collectivité territoriale) le rôle des professionnels *« c'est prouver à nos élus qu'ils sont capables de tout ça »* par la mise en relation avec les jeunes.

Les jeunes administrateurs d'un collectif interrogés pensent qu'ils ont un rôle politique à jouer dans leur territoire. Tanguy parle de leur souhait de rentrer dans une démarche de politique de jeunesse.

« Pourquoi ? Parce que, le simple fait qu'on dise que les jeunes n'en ont rien à faire de tout ce qui est politique, économique, c'est faux. On ne leur a jamais laissé la place. Que dans une communauté de communes, il n'y ait pas de politique jeunesse, c'est aberrant et de ce fait, ça prouve qu'on a jamais souhaité que les jeunes s'intéressent à la citoyenneté peut être par peur : « ils vont prendre nos places ? » Je pense qu'on est sur une génération d'élus qui est vieillissante (...) qui est totalement déconnectée du monde réel. Quand on parle de communauté de communes, je suis atterré, on ne parle pas de démocratie : il y a très peu de communication sur les dates réelles de conseils communautaires qui doivent être publics. La jeunesse est oubliée. »

Les jeunes rencontrés regrettent que de nombreux territoires soient encore dépourvus de ces interfaces nécessaires à leur engagement politique. Ainsi, Vincent affirme que :

« Le premier relais institutionnel qu'on a, nous, la jeunesse, c'est le département, sinon il n'y a pas de référent au niveau de la jeunesse : on est tout seul (...) Ils doivent s'en emparer au niveau intercommunal. Les petites communes, elles ne pourront jamais avoir un référent jeunesse ».

3.4 Une posture professionnelle à construire : engagement distancié ?

Faciliter la participation des jeunes s'appuie sur des postures professionnelles spécifiques et difficiles à tenir. Comment s'impliquer dans la relation d'accompagnement en élaborant une relation de confiance, un processus de reconnaissance réciproque tout en restant à la place d'une ressource disponible si besoin ? Comment contribuer à la rencontre entre les jeunes et les élus sans prendre part ? Comment s'engager afin de contribuer au développement de processus participatifs et rester neutre alors qu'on travaille en restant à distance des élus qui financent plus ou moins directement son propre poste ?

François (professionnel associatif) évoque ces difficultés :

« Parfois le médiateur va pervertir le truc. Il est professionnel, il a sa vision du truc, est-ce que c'est le bon médiateur qu'on a choisi pour cette thématique-là ? Je ne suis pas un fan du médiateur même si je considère qu'on peut difficilement s'en passer, c'est un rôle extrêmement compliqué à tenir. Il faut qu'il n'ait pas d'implication personnelle. »

Charlotte (professionnelle associative) parle du rôle compliqué des associations à qui les élus délèguent des missions de développement de démarches participatives :

« On pousse les gens à participer mais, à partir du moment où ça sort de ce qu'on avait pensé, ça devient gênant et on essaie de recadrer. La ville : elle délègue. Elle ne s'occupe pas de la jeunesse à proprement parler. Elle délègue à nous, associations, avec des cadres très cadrés et restrictifs et du coup, nous, associations, on a une commande publique(...) Sur la question de la participation, on pousse les gens à participer parce qu'on veut que les gens soient dans du développement social, soient

acteurs et partisans du territoire sauf qu'une fois qu'on ouvre ça, comment on est en mesure de ne pas désillusionner les gens, comment on les accompagne dans leurs projets ? C'est très compliqué. »

Nous avons donc, dans cette troisième partie, interrogé le rôle des professionnels qui accompagnent la participation des jeunes.

Les acteurs de la jeunesse rencontrés ont mis en avant leurs fonctions essentielles concernant le développement de la participation des jeunes qu'il s'agisse de faciliter l'accès aux dispositifs formels ou de la prise en compte des initiatives informelles. Les professionnels de la jeunesse sont des acteurs indispensables aux processus participatifs :

- Ils informent les jeunes et leur permettent ainsi de connaître les possibilités de participation, d'élargir leur choix et leur capacité à penser et agir par eux même. Il s'agit d'informer régulièrement via les relais de proximité, les pairs, les outils numériques en favorisant l'aller vers.
- Ils impulsent les démarches participatives en donnant envie aux jeunes de s'engager, en motivant leur participation, en renforçant leur estime d'eux même. Rassurer les jeunes sur leur compétences, les encourager, les autoriser à se projeter, à rêver et les valoriser peuvent aider à déclencher les initiatives.
- Ils soutiennent en continu les jeunes en étant présent à chaque étape de leur parcours participatif ce qui contribue à créer une relation de confiance. Pour cela ils sont amenés à transmettre des compétences, à partager leur expertise en s'adaptant aux besoins des jeunes.
- Ils contribuent à mettre en réseau les jeunes dans leur territoire de vie en accompagnant le tissage de lien avec leurs pairs, la mise en cohérence des ressources disponibles et facilitant leur accessibilité.

La posture d'accompagnement de la participation des jeunes questionne les professionnels :

- Quel est l'objectif de leur mission : faire entrer les jeunes dans les dispositifs au service d'un projet politique ou être à leur disposition et faire en sorte que le projet politique s'adapte à leurs modalités de participation ?

- Pour qui travaillent-ils ? Sont-ils opérateurs d'un projet politique au service des élus ou bien des experts disponibles au service des jeunes ? Doivent-ils choisir entre l'un et l'autre ou bien peuvent-ils servir les intérêts des jeunes et des élus en parallèle ?

- Accompagner la participation des jeunes consiste à s'engager dans la relation avec les jeunes afin de faire du sur-mesure et de cheminer avec eux en sachant rester une ressource disponible : comment s'impliquer et adopter une posture de retrait ? Quelle est « la bonne place » du professionnel qui accompagne la participation ?

- Les démarches participatives sont liées aux pratiques de partenariat, à la mise en réseau des différents acteurs d'un territoire : comment mettre en œuvre une approche coopérative quand chaque acteur a souvent besoin de légitimer sa spécificité ?

- S'inscrire dans une dynamique de co-construction d'une politique publique amène les professionnels à mettre en relation les jeunes et les élus : comment construire cette posture d'interface ? Est-ce tenable ?

4 Quatrième partie : participation comme processus de transformation ?

Nous avons mis en avant jusqu'ici certaines limites des dispositifs d'aide à la participation des jeunes et plus particulièrement leur accessibilité relative. Développer ces démarches et améliorer les pratiques supposent une volonté claire des acteurs publics qui s'exprime dans un projet politique et nécessite l'implication de professionnels qui explorent la posture d'accompagnement. Nous finissons ce rapport d'analyse par un regard sur les enjeux de la participation pour les jeunes sans doute parce que l'action publique a à s'adapter à leurs attentes pour ne pas les instrumentaliser et que l'institution et les jeunes doivent sans doute trouver des intérêts communs dans cet engagement. Les acteurs publics rencontrés ont évoqué la participation comme l'ouverture pour les jeunes d'un espace d'élaboration des relations sociales, d'apprentissage et de découverte de la citoyenneté et d'acquisition de compétences. Ainsi, les jeunes, en participant, semblent s'engager par l'agir dans leur territoire et, par là-même, s'émanciper. La participation serait alors, pour eux, un double processus de transformation.

4.1 De l'estime de soi au pouvoir d'agir

À partir des entretiens réalisés avec les jeunes et l'étude des dossiers de présentation de leurs projets, nous pouvons mieux comprendre le sens de la participation pour eux et repérer leurs attentes vis-à-vis des acteurs publics en Bretagne.

Vincent (administrateur d'un collectif) nous explique que la participation :

« C'est très large, un jeune qui organise un festival, un jeune qui va venir faire de l'alternance sur le territoire, s'investir dans une association, un jeune qui monte son entreprise, s'investir au niveau de la vie de la collectivité, il participe à la vie du territoire (...) La participation, elle peut prendre plusieurs formes, après, ce qui compte, c'est pas de savoir comment le jeune peut participer, c'est de savoir comment on fait pour qu'il participe : c'est là la véritable problématique. »

4.1.1 Lier l'utile à l'agréable

Lorsqu'on est attentif aux propos des jeunes qui participent, ils savent décrire ce que cette implication leur apporte. C'est pour eux une modalité d'accès à une certaine autonomie : *« nous avons voulu nous prendre en charge »* qui peut lier *« l'utile à l'agréable »*. Cette possibilité de se réaliser via une action qui leur procure du plaisir est un élément moteur important de la participation qui peut leur permettre de dépasser certaines difficultés.

4.1.1.1 Activités motivantes

Ainsi les jeunes participent en choisissant d'investir des projets qui les motivent, qui leur permettent de s'impliquer dans un domaine qui les intéresse, d'expérimenter de nouvelles activités et de dépasser ainsi certaines difficultés. Pour Denis (lauréat d'une bourse) :

« Il n'y a rien qui a été plus facile ou plus dur. Il y a des choses qui ont été plus motivantes et d'autres moins. Est-ce que c'était plus facile de contacter une quinzaine de groupes et se débrouiller pour qu'ils viennent à l'heure ou plus facile de remplir un dossier FRIJ ? Je ne sais pas... Ce qui était au final le plus motivant, le plus intéressant, le plus cool, c'était de faire la programmation, de téléphoner à des groupes, de les écouter, de discuter : ça, c'était génial. Le reste, c'était plus stressant et ça paraissait plus difficile mais, au final, remplir un dossier c'est super simple. »

De cette façon, les prises de risque, les obstacles éventuels, peuvent être intégrés dans un processus constructif et valorisant comme une aventure à vivre. Charles (administrateur d'un collectif) évoque l'évolution de son engagement ainsi :

« Cette année j'ai été poussé de devenir vice-président, et j'ai accepté. Je vais tenter l'aventure ».

Comme l'explique Tanguy, également administrateur, lorsque l'implication est volontaire, qu'elle correspond à une réelle motivation, elle ne peut pas être vécue comme une expérience négative :

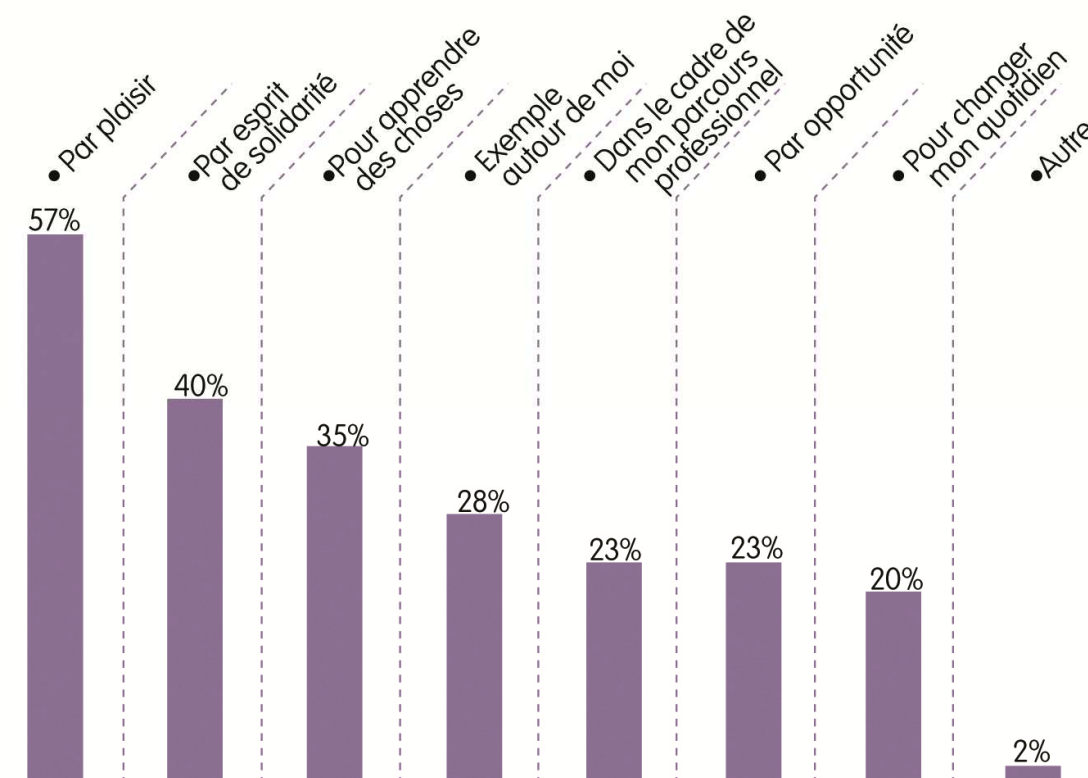
« A partir du moment où on construit les choses sincèrement, on ne peut pas échouer, c'est impossible ».

4.1.1.2 Plaisir de participer

Les propos ci-dessus font écho avec les résultats de la dernière enquête observatoire réalisée par le réseau Information Jeunesse Bretagne³⁸ qui a questionné les jeunes sur leur engagement entre autres afin d'en comprendre les formes et les enjeux pour les jeunes avant d'y adapter les pratiques et les outils des professionnels. Les éléments recueillis mettent notamment en avant le fait que l'engagement des jeunes bretons concerne la majorité d'entre eux et mérite donc que les acteurs de la jeunesse s'y attardent. A la question « Avez-vous déjà réalisé une expérience de bénévolat, d'engagement ou d'initiative? » Ils sont 55% à répondre oui.

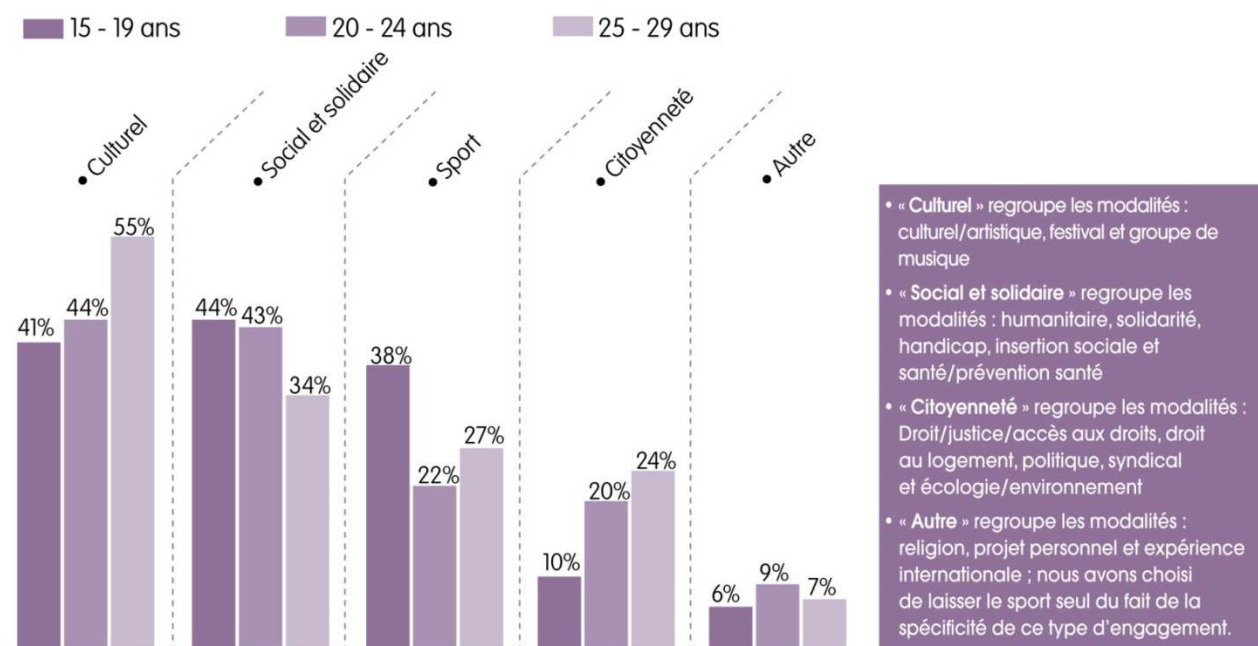
L'enquête interroge ensuite les motivations de l'engagement et les domaines d'engagement des jeunes et fait apparaître que c'est d'abord le plaisir qui est cité par les jeunes. En croisant ces données avec les domaines d'engagement, nous pouvons relever que, dans les domaines culturel et sportif, le plaisir prévaut sur les autres motivations à s'engager. Cette notion de plaisir, bien que moins évoquée pour les jeunes s'engageant dans le domaine social et solidaire, est néanmoins évoquée par un jeune sur deux.

> Qu'est-ce qui vous a incité ou motivé ?



³⁸ http://www.ij-bretagne.com/img_bzh/enquete2013.pdf

> Les domaines d'engagement selon l'âge



Ces premiers éléments nous permettent déjà de mieux comprendre ce qui se joue aujourd'hui pour les jeunes bretons quand ils s'engagent et peut-être comment mieux motiver leur participation :

- penser à laisser la place au plaisir de faire,
- ouvrir plus spécifiquement des dispositifs dans les domaines du culturel, du social et de la solidarité.

4.1.2 Acquérir des compétences

Si les jeunes vont plus facilement s'engager dans des modalités de participation qui correspondent à leurs centres d'intérêts et qu'ils souhaitent trouver du plaisir dans cet investissement, ils ne l'envisagent pas seulement comme une activité de loisir ou distrayante. Participer leur permet aussi d'acquérir des compétences par l'action.

4.1.2.1 Expérience formatrice

Denis (lauréat d'une bourse) pense que l'intérêt de son festival c'est de :

« Permettre à tous ces groupes, tous ces talents de se faire les dents sur la scène, de nous permettre de nous faire les dents sur le monde de l'organisation d'événementiel. »

Il évoque le fait qu'il a dû se familiariser avec des tâches qu'il ne maîtrisait pas :

« Quand je me suis occupé de tout ça, j'avais 17, 18 ans, et je vous avoue que, tout le côté factures, argent et tout ça, ça m'a vraiment fait bizarre de m'occuper de ça. J'ai eu du mal. »

Il envisage son investissement comme une expérience qui l'a amené à vivre une expérience professionnelle :

« C'était une excellente expérience assez formative : le contact avec tous les fournisseurs et tous les partenaires (...) il fallait être extrêmement professionnel avec eux. Il y avait beaucoup d'histoires

d'argent qui étaient en jeu et on devait être le plus professionnels possible, répondre aux mails, au téléphone etc. (...) Ça été vraiment mes premiers contacts avec des entreprises, de voir qu'ils ont des délais, des marges, qu'ils ont un travail et qu'ils en ont besoin et que nous il fallait qu'on respecte ça ».

Pour Simon (administrateur d'un collectif), l'expérience de participation nécessite souvent une période de formation :

« Toutes les actions auxquelles on a dû participer, on a dû apprendre des choses, on a dû se former, ne serait-ce que, moi le fait de m'exprimer en public, c'était quelque chose de pas évident avant, en un an je pense que j'ai gagné la dessus. Après sur plein de petites choses, la connaissance de certains points administratifs etc. »

Vincent, administrateur lui aussi, voit son implication comme la possibilité d'acquérir des compétences techniques mais surtout de mieux se connaître et de mieux maîtriser sa façon d'être :

« Au niveau personnel, j'ai beaucoup appris sur ma personne, savoir gérer mes émotions, on passe par des moments de joie et des moments plus compliqués à gérer (...) on apprend à prendre la parole en public, savoir rédiger un courrier(...) ». Ce double apprentissage est important à valoriser dans le cadre de l'insertion professionnelle : « en entretien, je passe plus de temps à parler de mes projets associatifs que de parler de mes qualités ou de mes défauts... ».

Tanguy, élu du même collectif, exprime ainsi son point de vue :

[C'est une expérience qui] *« personnellement, m'a appris à prendre vraiment du recul sur les choses, à relativiser. Tout n'est pas tout blanc ou tout noir. »*

Sa participation a contribué à construire une bonne estime de lui-même, c'est pour lui :

[Une expérience importante] *« en termes de posture et représentation de soi et de ce qu'on fait » ; [c'est] « être conscient qu'on a atteint quelque chose de concret. »*

Ainsi, l'apprentissage par la participation, sans doute parce qu'il est volontaire et qu'il investit un domaine choisi, semble être vécu comme quelque chose de positif par les jeunes. Brigitte (administratrice associative) nous explique que :

« L'association peut apporter à chacun d'un point de vue professionnel. Nous, je sais que rien qu'au sein du collectif, animer des réunions, on n'avait pas forcément fait, aller voir les élus... C'est quand même des expériences hyper enrichissantes parce que, parler à un élu, ça peut nous mettre mal à l'aise. On se donne des défis qui nous apportent personnellement. »

Ce bénéfice de l'expérience participative, Brigitte propose que d'autres jeunes en profitent.

« On a l'envie de transmettre, pourquoi pas s'en servir comme un outil d'un point de vue local pour les animateurs. Que nous on transmette notre vécu, notre expérience et puis qu'on partage avec d'autres jeunes. Par exemple, les jeunes en décrochage scolaire, pourquoi pas les faire venir vers nous pour les faire s'investir d'un point de vue associatif et que, par l'association, ils acquièrent des compétences. »

Les jeunes rencontrés mesurent tout l'intérêt pour eux de leur projet, de leur participation dans leur territoire. Ils ont conscience que c'est un espace qui leur permet d'apprendre sur eux-mêmes et d'acquérir des compétences par l'expérience. Participer, c'est pour eux un moment riche d'apprentissage qu'ils sont prêts pour certains à partager avec d'autres jeunes.

4.1.2.2 Parcours de vie

La participation, pour beaucoup de jeunes interrogés, n'est pas qu'une expérience à un moment donné. Elle est un processus, un cheminement qui commence par un petit projet, un premier engagement bénévole ponctuel, et peut évoluer vers la prise de responsabilités dans le bureau d'une association par

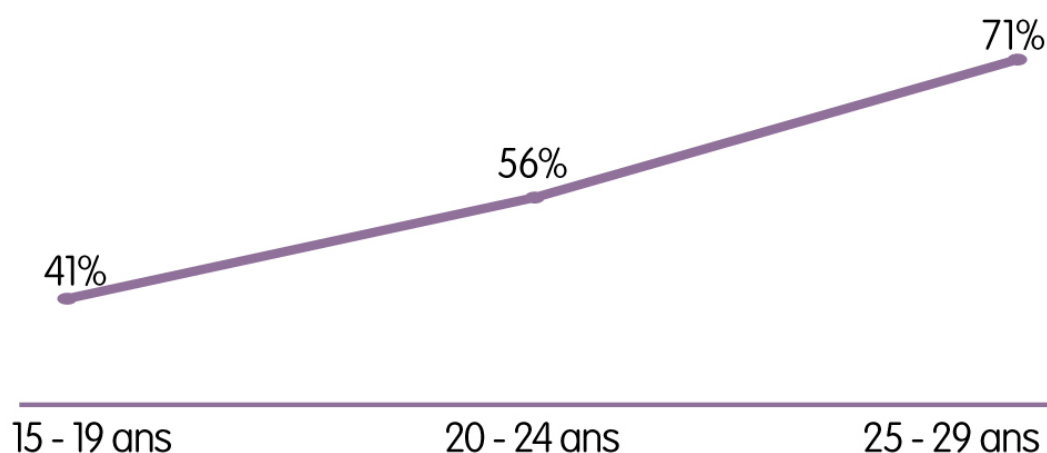
exemple. Pour Denis (lauréat de bourses) « *tous les projets commencent un jour avec des petits budgets.* » Ce parcours d'implication des jeunes invite les acteurs publics à prendre en compte l'importance des petites formes de participation et à accompagner leur évolution.

Les jeunes rencontrés multiplient les expériences de participation qui viennent ponctuer leurs parcours de vie et s'y adapter. Cette évolution peut les amener à mettre fin à leur participation. Ils sont alors soucieux de l'avenir de leur projet, de l'activité qu'ils ont développée. Tanguy (administrateur associatif) se questionne : comment pérenniser le festival qui rentre dans une autre dimension ? Que devient une structure qui se professionnalise ? Comment passer le flambeau ? Comment accueillir de nouveaux membres ? Pour Brigitte (administratrice associative), ce qui a motivé l'organisation d'un collectif dans leur territoire c'est de « *trouver des moyens pour sécuriser nos projets* ».

La notion de parcours de participation amène à penser la diversité des modalités d'accompagnement qui doivent permettre aux jeunes à différentes étapes de leur vie d'être acteurs dans leur territoire. Elle invite à la prise en compte des micros démarches participatives comme premiers paliers d'une implication possible. Enfin, elle questionne la pérennisation dans les territoires des actions qui sont souvent le fruit d'engagements mouvants, ponctuels et personnels.

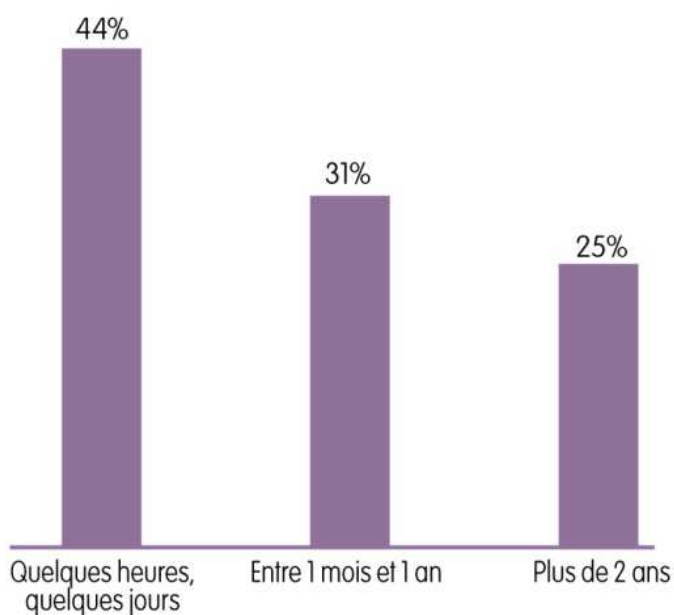
Ces propos, encore une fois, font résonance avec certains résultats de l'observatoire réalisé par le CRIJ Bretagne³⁹, comme la courbe du taux d'engagement selon la classe d'âge ci-dessous. En effet, en croisant la réponse à cette question avec la tranche d'âge des répondants, le chiffre des jeunes ayant déjà réalisé une expérience de bénévolat, d'engagement ou d'initiative passe à 71%. Ce chiffre peut indiquer qu'en vieillissant il est peut-être plus facile de formaliser une expérience d'engagement en tant que telle ou de les multiplier. Ces chiffres peuvent nous amener à envisager l'engagement comme un parcours qui évolue avec le temps, comme un cheminement progressif qu'il serait alors important d'accompagner dès les premières expérimentations : proposer des espaces d'apprentissage de la participation. Si on croise ces données avec la durée des expériences, il peut être intéressant d'interroger les possibilités de participation ponctuelles existantes pour les mineurs qui leur permettent de se tester, de découvrir la participation (l'engagement dans les festivals par exemple est réservé aux majeurs sauf le festival Quartier d'été en Bretagne).

> Taux d'engagement selon la classe d'âge



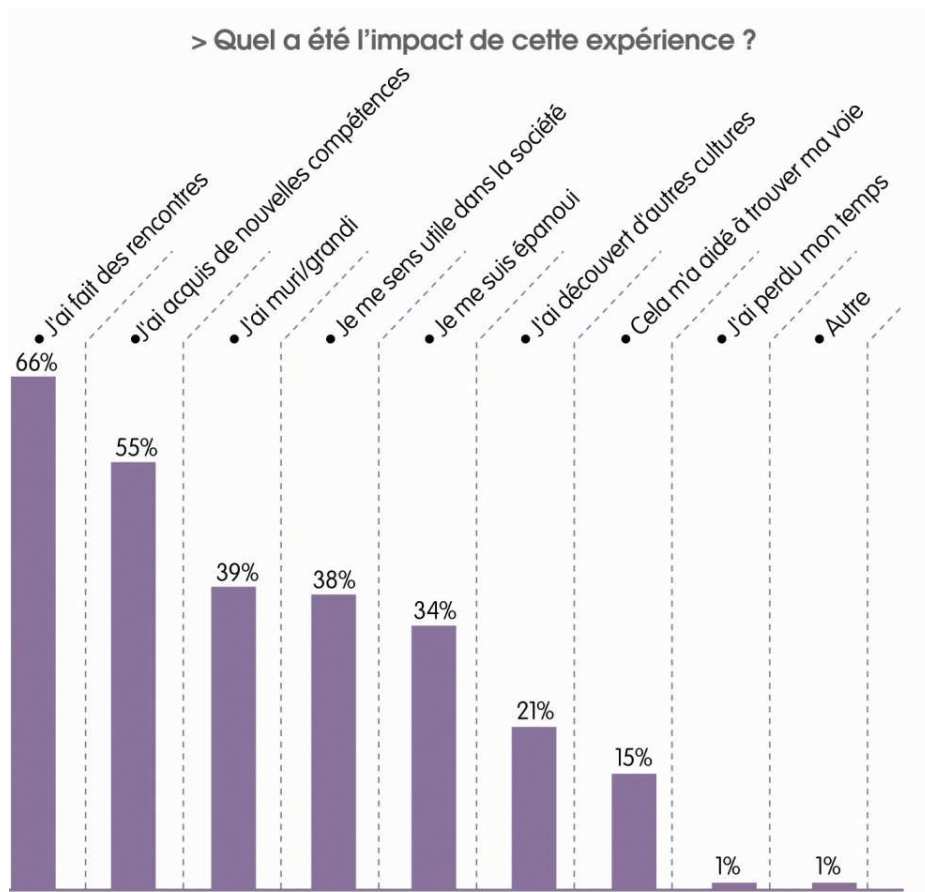
³⁹ http://www.ij-bretagne.com/img_bzh/enquete2013.pdf

> Globalement, quelle a été la durée de cette expérience ?



4.2 Du vivre ensemble à la citoyenneté

La question de l'impact des expériences d'engagement posée dans le cadre de l'observatoire met en avant deux intérêts essentiels pour les jeunes : l'élaboration de liens sociaux (« j'ai fait des rencontres-je me sens utile dans la société »- « j'ai découvert d'autres cultures ») et l'orientation professionnelle ou plus largement l'insertion sociale (« j'ai acquis de nouvelles compétences »- « j'ai mûri/j'ai grandi »-« cela m'a aidé à trouver ma voie ») sont identifiés par les jeunes comme effets de leur l'engagement. Les notions de cheminement individuel et de place dans le collectif se croisent via l'engagement : là aussi, il s'agit d'être utile en s'épanouissant.



De la même façon, les jeunes rencontrés dans le cadre de JEUPART trouvent du sens à la participation parce qu'elle leur permet, au-delà de l'intérêt individuel, de s'engager dans l'élaboration du lien social. Les lauréats du FRIJ, par exemple, expriment ce qui motive leur projets ainsi dans les dossiers de candidature (ces mots pouvant être choisis pour 'séduire' les membres du jury) : « *partager notre passion* », « *faire découvrir une passion* », « *apporter de l'espoir, de la joie et du bonheur* », « *pour faire rire les gens et tout simplement s'ouvrir aux autres* », « *permettre l'expression de la perception des habitants sur leur quotidien* », « *rendre la culture abordable à tous* » ;

4.2.1 S'investir dans leur territoire

Les porteurs de projets et bénévoles rencontrés ont tous insisté sur l'importance de la participation comme modalité de rencontre et de partage. Pour eux, la participation, c'est un engagement qui implique forcément l'ouverture aux autres, l'agir avec et pour les autres.

4.2.1.1 Se rencontrer

Pour Vincent (administrateur associatif), « *ce qu'il faut retenir de cette expérience c'est que ce sont des rencontres (...) on a tous les mêmes envies, les mêmes projets, les mêmes problématiques. (...) pour beaucoup, on est devenus amis* ». Charles (administrateur associatif) lui aussi apprécie la mise en réseau :

« *Je suis content de faire partie de ce collectif : on fait des connaissances qu'on n'est pas sûr de pouvoir faire autrement (...) je ne reste plus ancré (...) je me déplace plus facilement (...) je peux aller tout seul en festival, je suis sûr qu'il y a des gens du collectif qui y seront (...) ça soude les gens au niveau humain* »

Au-delà des rencontres qui facilitent le partage d'activités dans le territoire, l'expérience collective amène aussi la découverte des modalités d'organisation, de coopération, de mutualisation, l'expérience de la solidarité. Charles nous explique :

« On a fait un répertoire des compétences dans chaque association : on a tout ce qu'il faut (...) tout le monde accepte d'aller donner un coup de main ».

Pour Marina (lauréate de bourses), c'est la solidarité qui motive sa participation :

« C'est le collectif qui prédomine pour moi, oui, vivre ensemble (...) c'est aussi se filer des coups de mains, s'aiguiller, s'aider, se guider, travailler ensemble. Puis, du coup, pour certains trucs, on peut acheter en gros. Vraiment se mettre en collectif pour dépenser moins et mieux. On se complète. » Pour elle participer c'est *« s'imbriquer, travailler ensemble, s'entraider ».*

4.2.1.2 Dynamiser la communauté

Tanguy (administrateur associatif) nous explique que l'association dont il fait partie a été créée pour *« faire se rencontrer les jeunes de la commune via un local prêté par la mairie et retapé par les jeunes »*. Il nous précise qu'elle répond aussi à une envie de *« dynamiser la commune à travers plusieurs manifestations »*, à une réelle motivation de faire changer les choses.

« Je pense qu'aujourd'hui on arrive dans un climat et dans une époque où il y a plus trop de place donnée à la jeunesse et là on détient un outil qui peut faire parler de lui à une échelle locale. C'est peut être ambitieux de ma part de dire ça mais on partage à plusieurs ce point de vue-là, à une échelle bien plus grande, départementale et régionale, voire autre. Justement on a une réelle ambition de changer des choses. »

La participation des jeunes semble être également pour eux un moyen d'agir dans leur territoire, de le transformer, de faire changer la place des jeunes. Pour Denis (lauréat de bourses), la participation c'est :

« Faire bouger le groupe dans un sens, ne pas juste être spectateur, être acteur, prendre part personnellement, s'impliquer réellement, se joindre à la communauté, en être un élément moteur et la pousser vers le haut, la pousser vers l'avant. »

Lorsqu'on regarde les dossiers de candidatures du FRIJ, on trouve de nombreux exemples de mise en mouvement du territoire. Il y a celles et ceux qui créent de nouvelles activités : exposition photographique sur les coulisses des différents manifestations culturelles rennaises, tournois de foot en salle au Blosne pour financer des sports d'hiver, premier colloque transdisciplinaire étudiant sur la colonisation, organisation du festival Tête à l'Est qui promeut la culture des Klezmer, organisation du printemps des jeunes talents au lycée Jean Macé, soirée de break battle mêlant DJ, graffeurs et battle dans le quartier de la Binquenais, pièce de théâtre contre l'exclusion (représentations aux restos du cœur...) Il y a les jeunes qui proposent de nouveaux services (une galerie pour promouvoir les jeunes artistes rennais, une audiothèque pour malvoyants et aveugles), et puis d'autres qui partagent et transmettent leurs compétences : organisation d'ateliers autour des arts du cirque dans une école située en ZEP, sensibilisation à l'environnement, initiation au basket pour les plus jeunes, apprentissage du Graff pour décorer l'équipement socioculturel où des collégiens ont l'habitude de se retrouver...

Les jeunes rencontrés évoquent leur participation comme un moyen de montrer aux adultes qu'ils sont capables de faire des choses bien au-delà des nouvelles activités qu'ils proposent dans leur territoire afin de l'animer, de s'y sentir bien et de donner envie à leurs pairs d'agir. Ils ne participent pas à dynamiser leur territoire uniquement pour créer des nouvelles activités pour les jeunes.

4.2.2 Tisser des relations avec les acteurs politiques

Le Forum Français pour la jeunesse qui réunit 17 organisations de jeunesse⁴⁰ interpelle les acteurs publics et entend ainsi prendre part. Ses membres le définissent comme : « *une assemblée autonome des pouvoirs publics. Il se veut un espace d'échange et de travail sur l'ensemble des enjeux que traverse notre société et doit prendre sa place dans la définition des politiques publiques.* »

Le deuxième avis du FFJ « De nouvelles politiques en direction des jeunes » met en avant deux principaux enjeux de la participation. C'est un espace d'apprentissage de la citoyenneté qui semble être une expérience-clé dans les parcours d'émancipation des jeunes et pourrait être, à ce titre, plus fortement intégré aux projets éducatifs des établissements scolaires et, plus largement, des territoires. De plus, les jeunes qui s'organisent, se mobilisent, réfléchissent et agissent afin de transformer leur environnement, ont à apporter aux acteurs publics qui, au-delà de l'écoute, pourraient prendre appui sur l'expertise des jeunes pour élaborer leurs politiques de jeunesse : leur permettre de prendre part à l'action publique. « *L'engagement des jeunes passe par la capacité que leur laisse notre société à participer, imaginer et réaliser des politiques et projets sur les territoires. Cela nécessite de leur permettre d'accéder aux lieux de décision. Cette capacité doit être renforcée par la mise en place de dispositifs qui incitent les jeunes à s'engager et permettent aux associations et acteurs publics de les accueillir davantage.* »

4.2.2.1 Se connaître pour mieux se reconnaître

Les jeunes interrogés dans le cadre de notre recherche pensent que participer à la vie de leur territoire peut-être un moyen de permettre aux adultes de découvrir ce qu'ils sont capables de faire, de modifier leur représentations parfois négatives de la jeunesse. Brigitte (administratrice associative) évoque l'importance que les adultes sachent parler différemment de la jeunesse dans leur territoire au-delà des aides financières :

« Voir que les jeunes sont capables de produire des choses et c'est ce qu'on a envie de montrer (...) voir qu'il y a tout un élan de jeunesse qui se forme, je crois que ça leur donne d'avantage envie de s'impliquer au niveau des jeunes. »

Erwan de son côté pense que certains jeunes n'ont pas conscience d'être acteurs de leur territoire et qu'ils ont besoin de la reconnaissance des adultes :

« Les jeunes veulent participer, il faut leur montrer que le petit geste qu'ils font c'est de la participation. On a trop tendance à croire que participer à la vie de la collectivité c'est organiser le bal du 14 juillet ; Ça passe par de la reconnaissance des élus, des familles, de l'entourage, c'est important aussi. »

Il semble qu'il y ait, pour les jeunes, un double bénéfice de la reconnaissance : reconnaître la participation des jeunes peut modifier les représentations des adultes et peut permettre aux jeunes de se sentir acteurs.

De la même façon, Simon (administrateur associatif) pense qu'il y a un travail à faire pour « *démontrer certains a priori qu'il peut y avoir sur la jeunesse : ils sont tous, ils sont aux bars, ils sont bourrés !* ». Pour lui, il est important de rencontrer les élus directement :

« Quand on est allé présenter les projets aux élus, ils étaient un petit peu bouche bée par ce qu'on pouvait mettre en place malgré notre jeunesse : on a un certain recul et on ne fait pas les choses n'importe comment. Le fait de présenter les choses, d'arriver à plusieurs, de plusieurs associations, de

⁴⁰ **Les organisations membres :** Animafac, Association des Élus et de la Vie Lycéenne (AEVL), EMEVIA, Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), La Mutuelle Des Étudiants (LMDE), Les Jeunes Centristes, Les Jeunes Écologistes, Les Jeunes Populaires, Les Jeunes Radicaux, Les Jeunes Radicaux de Gauche (JRG), Mouvement des Étudiants (MET), Mouvement des Jeunes Communistes de France (MJCF), Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS), Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC), Promotion et Défense des Étudiants (PDE), Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), Union Nationale des Lycéens (UNL).

plusieurs villes différentes ; bon ok, il y avait les professionnels derrière ; mais on a pris les choses en mains et je pense que ça a conduit à donner une bonne image de la jeunesse auprès des élus. »

Simon pense que les jeunes peuvent être demandeurs d'espaces d'échanges avec les élus :

« C'est peut-être à nous d'être plus demandeurs de temps d'échanges avec les élus (...) Mais je pense que ça pourrait être intéressant parce que je pense qu'on fait vivre les territoires à notre échelle (...) : ça serait intéressant de discuter avec les élus pour avoir leur avis (...). On agit tous pour les territoires, chacun à sa manière, il n'y a pas de raisons qu'on n'échange pas. »

Pour Charles (administrateur associatif) également l'agir ne suffit pas, la reconnaissance des représentants du territoire fait partie du sens même de la participation :

« c'est primordial, (...) le territoire centre Bretagne est pauvre en manifestation et en dynamisme quasi nul : avoir des associations de jeunes comme celles qui font partie du collectif qui essaient de lancer une dynamique (...) c'est bien qu'elle soient reconnues sinon, c'est un travail inachevé, on a fait ça pour rien. »

Les jeunes parlent de la reconnaissance des élus de leur territoire comme d'une condition essentielle à la participation : elle nécessite la rencontre et l'interconnaissance entre les jeunes et les acteurs publics et elle contribue à les légitimer comme acteurs du territoire. Toutefois Charles précise que, si la rencontre avec les élus est essentielle, il est également important de garder une certaine indépendance politique :

« Surtout ne pas se mélanger avec le politique parce que sinon ce n'est pas jouable à long terme. C'est un souhait (...) d'être positionné apolitique, même si on s'entend très bien avec le député de droite et le sénateur de gauche, on ne mélange pas tout ».

Ainsi, les jeunes rencontrés évoquent leur besoin de reconnaissance politique de leur intervention sur le territoire tout en souhaitant ne pas être instrumentalisés : *« ne pas faire partie d'un parti ».*

Il s'agit plutôt donc de se rencontrer afin de reconnaître les compétences de chacun en acceptant d'apprendre de l'autre. Vincent (administrateur associatif) explique que :

« les élus ont trop tendance à considérer qu'ils comprennent tout à la jeunesse, ou à l'inverse ils veulent essayer de comprendre mais ils s'y prennent comme des branques : ils font des espèces d'audit à deux balles ou ils font venir un cabinet privé... ils ne savent pas trop comment s'y prendre (...) En période électorale, ils considèrent que plaire à la jeunesse, c'est arroser la jeunesse, sauf qu'à chaque fois ça ne se passe pas bien parce qu'au bout d'un moment, la jeunesse s'écœure un peu de tout ça. »

Vincent propose donc aux élus de s'approcher :

« Il ne faut pas qu'ils hésitent à venir vers nous pour qu'on leur communique notre expérience ; qu'ils ouvrent vraiment leurs oreilles et je suis sûr qu'on peut vraiment collaborer ; qu'ils prennent le temps et qu'ils aient vraiment de l'intérêt à venir nous écouter. »

Cette rencontre a eu lieu dans leur territoire, elle a permis un apprentissage réciproque :

« Aujourd'hui les élus locaux nous écoutent, on a des relations de confiance qui sont en train de s'établir. Ils nous apportent beaucoup par leur expérience, leurs contacts, et je suis persuadé qu'on leur apprend aussi : on leur permet d'avoir un éclairage sur ce que peut faire une partie de la jeunesse. »

4.2.2.2 Avoir confiance pour soutenir

Au-delà de la reconnaissance réciproque entre jeunes et élus, les jeunes rencontrés pensent que ces derniers doivent leur montrer qu'ils sont là pour les soutenir afin de donner envie aux jeunes de participer. Il ne suffit pas de dire *« c'est bien ce que vous faites ».*

Tanguy (administrateur associatif) aimerait plutôt les entendre dire :

« Si vous avez envie de faire des choses, nous on est là derrière : c'est la première chose à faire pour aider les jeunes (...). Ils devraient se montrer en tant qu'appui ».

Vincent (administrateur associatif), lui aussi, pense que le soutien des acteurs publics est important :

« Un jeune qui a l'envie et qui est un minimum encouragé, il participera d'une quelconque manière, il le fera ».

Lorsqu'on demande à Charles (administrateur associatif) ce qu'il ferait s'il était maire pour permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale, il s'exprime ainsi :

« Je croirais en eux, sinon, c'est difficile d'avoir un retour (...) il faut leur laisser la chance, établir une confiance mutuelle et naturelle et être là derrière pour accompagner et réprimander quand il faut. Il faut savoir dire 'stop' même si on fait confiance, mettre des limites et éloigner les limites au furet-à-mesure : c'est compliqué à faire. Il faudrait que tout le monde fasse confiance, même les gens du pays. »

Ainsi, le soutien financier ne semble pas être la première attente des jeunes vis-à-vis des acteurs publics : ils semblent avoir besoin d'être accompagnés, d'être soutenus et aidés si besoin, ils demandent une présence bienveillante. Vincent (administrateur associatif) pense que :

« Longtemps, les élus ont cru que soutenir une association c'était donner de l'argent et un local et démerdez vous ne faites pas chier, ne faites pas de bruit ». Il poursuit ainsi : « on a trop tendance à croire qu'on demande beaucoup mais non : c'est un petit appel de temps en temps, venir de temps en temps sur les manifestations des jeunes, montrer aux jeunes qu'on les soutient au niveau des autres institutions. »

4.3 La participation comme processus de transformation

Cette quatrième et dernière partie du rapport d'analyse de la recherche collaborative JEUPART nous a permis de clore nos réflexions par ce que disent les jeunes de la participation.

Nous pouvons tout d'abord dégager en quoi, pourquoi et comment cette expérience fait sens pour eux :

-En premier lieu, ce qui motive les jeunes à participer c'est d'abord le plaisir. C'est pour eux une expérience qu'ils choisissent par envie, c'est une aventure à vivre sincèrement.

-Ensuite la participation leur permet d'élaborer des liens sociaux en créant des espaces d'échange, en inventant des modalités de coopération et de mutualisation entre pairs et avec les adultes, en contribuant au dynamisme de leur territoire ; en rencontrant l'action publique elle peut devenir un espace d'expérience démocratique.

-Les expériences de participation sont également des espaces d'apprentissage qui passent par l'acquisition de compétences (savoirs faire, savoirs être et savoirs) et la connaissance de soi. Elle contribue à développer le pouvoir d'agir des jeunes, leur confiance en eux, et joue souvent un rôle dans leurs choix de vie et leur orientation professionnelle.

-Enfin la participation est évolutive et prend sens dans le parcours de vie des jeunes : elle commence souvent par des micros projets qui peuvent se multiplier et prendre de l'ampleur pour contribuer progressivement au processus d'émancipation.

Nous retiendrons également des propos des jeunes les propositions suivantes pour les acteurs publics qui souhaitent accompagner la participation:

-soutenir l'implication citoyenne via l'aide financière, l'appui matériel et méthodologique mais également le soutien moral. Il s'agit de faire confiance et de reconnaître les jeunes en tant qu'acteurs légitimes de la démocratie.

-prendre en compte les formes réduites et brèves de participation et encourager les expériences des plus jeunes afin de contribuer à enclencher le processus d'engagement.

-reconnaître et valoriser la participation comme espace d'apprentissage et l'intégrer dans les projets pédagogiques

-accepter d'apprendre des jeunes : leurs expériences participatives peuvent être des espaces d'innovation sociale et démocratique

-accompagner la pérennisation des actions, services, événements, nés d'engagement ponctuels afin qu'ils s'inscrivent durablement dans le territoire.

-permettre la formation des professionnels de la jeunesse à l'accompagnement de la participation : être une ressource, un appui, un garde-fou en fonction des besoins, en sachant se retirer pour laisser l'expérience se vivre.

Conclusion : la participation des jeunes en questions

La recherche collaborative « JEUPART : jeunesse, participation formelle et informelle » vise à comprendre, avec les professionnels concernés, dans quelle mesure, différentes modalités de soutien à la participation sont susceptibles d'aider les jeunes à construire leur autonomie en s'inscrivant dans leur territoire de vie. Pour cela, dans cette première étape, nous nous sommes attachés à mieux comprendre la diversité des modalités de participation en Bretagne en nous posant les questions suivantes :

- Quels sont les freins et les leviers à la participation pour les jeunes ?
- Pourquoi les acteurs publics soutiennent-ils la participation des jeunes et souhaitent-ils son universalité ?
- Quel est le rôle des professionnels de la jeunesse afin de faciliter la participation des jeunes ?
- Quel est le sens de la participation pour les jeunes ?

Les matériaux collectés au cours de cette première étape de recherche nous ont permis, tout d'abord, de croiser les regards des jeunes et des acteurs publics afin de mieux comprendre les enjeux de la participation, de dégager des intérêts partagés, des préconisations méthodologiques et de nouvelles questions à nous poser.

Les jeunes rencontrés sont convaincus de l'intérêt de la participation dans leur parcours. Ils ont par l'agir fait l'expérience du vivre ensemble, de la citoyenneté, de l'intergénérationnel, du politique. Ils ont développé leur pouvoir d'agir, leur estime d'eux-mêmes et leurs compétences. Ce qui leur semble le plus important, c'est de s'interroger sur : **comment aujourd'hui aide-t-on les jeunes à participer ?** Ils apportent certains éléments de réponse et proposent aux acteurs publics de :

- construire la participation comme un processus partagé dès le début
- accepter la prise de risques politique et professionnelle
- partager le pouvoir
- se donner les moyens de construire une confiance réciproque.

Les acteurs publics interrogés insistent sur la question essentielle à poser en amont de toute démarche de participation : **pourquoi permettre aux jeunes de participer ?** Pour eux, il n'y aurait pas de plus ou moins bonne raison du moment que la motivation soit claire et annoncée aux jeunes. Ainsi, ils préconisent :

- le principe d'honnêteté sur les enjeux de la participation,
- la reconnaissance mutuelle de l'expertise de chacun,
- l'inscription dans une démarche coopérative dès la conception du projet

Pour cela, il est pour eux important de mettre en œuvre le principe de réciprocité et d'adapter les moyens aux objectifs co-définis.

Les travaux de cette étape de recherche nous ont également permis de répondre aux attentes des acteurs bretons en interrogeant l'accessibilité des dispositifs de participation à tous les jeunes. Nous pouvons dégager certains choix de mise en œuvre de la participation afin de tendre vers l'universalité :

- apprendre aux jeunes à entrer dans les dispositifs formels, ce qui laisse entendre qu'il y aurait une phase d'apprentissage nécessaire afin de s'emparer de la dimension collective, de s'inscrire dans l'intérêt général et de s'approprier les outils
- assouplir et adapter les cadres des dispositifs formels afin que les jeunes se les approprient plus facilement
- prendre en compte les modalités de participation des jeunes en dehors des dispositifs formels

- leur permettre de sortir des cadres institutionnels pour prendre part au politique autrement

À travers nos travaux, nous avons pu mettre en avant le rôle essentiel et complexe des professionnels de la jeunesse afin de faciliter les démarches participatives des jeunes. Cet accompagnement les amène à :

- aller vers les jeunes en sortant des structures d'accueil et des territoires administratifs
- s'adresser à toutes et à tous et faire du sur-mesure, du cas par cas
- partager son expertise avec les jeunes et convaincre de l'utilité de sa mission
- développer des pratiques partenariales dans un contexte qui incite au repli sur soi
- soutenir, être présent, accompagner tout en laissant faire, en restant disponible si besoin
- assurer l'interface entre les jeunes et les élus sans prendre parti

Ces différentes pratiques, qui facilitent l'accès à la participation pour les jeunes, semblent résulter de différents choix politiques. Deux postures semblent se dessiner :

- *« une approche consumériste de la participation plaçant une importance particulière sur le management. Cette approche apparaît orientée par une implication essentiellement consultative. Elle se structure avant tout autour de la collecte d'informations. »*
- *« une approche, qualifiée de démocratique, davantage marquée par des principes politiques tendant à promouvoir l'activation et l'empowerment des usagers. Elle est basée sur une conception de l'usager capable d'exprimer et de défendre ses propres besoins. »*⁴¹

L'approche démocratique de la participation des jeunes amène des questionnements sur une nouvelle façon de construire la politique, sur des nouvelles pratiques des professionnels de la jeunesse : accepter de prendre des risques, d'apprendre avec les jeunes, de cheminer ensemble pour inventer. C'est accepter d'apprendre à partager le pouvoir pour les élus et accepter d'apprendre de nouvelles postures pour les professionnels.

La première étape de la recherche collaborative JEUPART nous a permis d'interroger une diversité de modalités de participation formelles et informelles en Bretagne comme processus d'émancipation possibles et plus ou moins accessibles aux jeunes.

Les résultats de cette étape nous amènent aujourd'hui à nous poser d'autres questions : quel sens a le non-recours aux dispositifs de soutien institutionnels ? Qui sont les jeunes qui ne se sentent pas concernés ? Comment faire pour les mobiliser ? Comment comprendre et prendre en compte les modes de participation non institutionnalisés ? Comment les jeunes participent-ils en marge des dispositifs proposés par les acteurs publics ? Comment comprendre et accompagner ces démarches quasi autonomes ? Quels sont les apprentissages et les difficultés des acteurs de la jeunesse (élus et professionnels) qui accompagnent la participation des jeunes ? Quels seraient leurs besoins afin de mieux remplir cette mission ?

⁴¹ P. Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ?*, op. cit.

Bibliographie

AKOUN André et ANSART Pierre, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert Seuil, 1999.

AUGUSTIN Jean-Pierre et GILLET Jean-Claude, *L'animation professionnelle histoire, acteurs, enjeux*, Paris ; Montréal, L'Harmattan (coll. « Débats jeunesse »), 2000.

CORTESERO Régis, « La participation en débats » dans *Construire un projet expérimental en direction des jeunes des quartiers populaires*, Nantes, ResoVille, 2012.

FUNG Archon et WRIGHT Erik Olin, « Deepening Democracy: Innovations in Empowered Participatory Governance », *Politics and Society*, 2001, vol. 29, n° 1, p. 5-41.

HART Roger A., *Children's participation: from tokenism to citizenship*, Florence, Italy, UNICEF International Child Development Centre, 1992.

INJEP, « Jeunes mineurs en Associations. Quel impact sur les parcours ? », *Cahiers de l'action*, 2010, n° 28.

LONCLE P., CUCONATO M., MUNIGLIA V. et WALTHER A. (eds.), *Youth participation in Europe: beyond discourses, practices and realities*, Bristol, Chicago, Policy Press, 2012.

LONCLE Patricia, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

LONCLE Patricia, *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008.

OBSERVATOIRE DE LA JEUNESSE, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses - études et synthèses - INJEP*, mai 2011, n° 4.

RICHEZ Jean-Claude, *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*, Paris, INJEP, 2012.

ROUDET Bernard, « La participation politique et associative des jeunes », *Les Fiches Repères - Participation, engagement, citoyenneté - INJEP*, 2012.

WALTHER A., BOIS-REYMOND (DU) M. et BIGGART A., *Participation in Transition. Motivation of young adults in Europe for learning and working*, Frankfurt, Peter Lang, 2006.

Parole aux jeunes! Manuel sur la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2009.

Annexes

Annexe 1 : fiche de présentation synthétique de JEUPART

Annexe 2 : présentation des dispositifs des focus

Annexe 3 : liste des personnes interviewées

Annexe 4 : grille de questionnement pour les focus

Annexe 5 : guides d'entretiens qualitatifs

Annexe 1 : fiche de présentation synthétique de JEUPART

JEUPART « Jeunesse, participation formelle et informelle » (février 2013-février 2015)

Financement « ASOSc » - actions pour l'appropriation sociale des sciences - région Bretagne

Recherche-action sous la direction de Patricia LONCLE.

Equipe : Stéphanie Guillemard, Clément Cornec, Virginie Muniglia et Karinne Guilloux

La recherche-action JEUPART entre dans la perspective d'une mise en cohérence des activités de recherche et des besoins sociétaux. Elle entend favoriser le dialogue entre le monde scientifique et la société civile régionale. Ainsi, l'équipe va définir les objectifs de la recherche et ses modalités en concertation avec les acteurs de la jeunesse (B16, comité d'orientation de la Chaire de recherche sur la jeunesse, réseau Information Jeunesse Bretagne, INJEP).

JEUPART fait l'hypothèse que les modalités de soutien à la participation font partie des instruments permettant aux jeunes de devenir adultes mais qu'ils sont sans doute trop formels pour permettre de toucher tous les jeunes. Le projet a donc pour objectif de comprendre, avec les professionnels concernés, dans quelle mesure, en Bretagne, différentes modalités de soutien à la participation sont susceptibles d'aider les jeunes à construire leur autonomie en s'inscrivant dans leur territoire de vie. Pour cela, la recherche-action se décline en 3 étapes :

1- Regard sur le soutien à la participation des jeunes en Bretagne

- Mettre en perspective 14 modalités différentes de soutien à la participation, réparties dans les 4 départements bretons, vis-à-vis de leur appropriation par les jeunes des territoires concernés.
- Comprendre les leviers et les freins rencontrés par les jeunes porteurs d'initiatives et leur prise en compte par les acteurs publics de leur territoire en analysant deux modalités d'accompagnement spécifiques (Ville de Rennes et pays du Centre Bretagne).

2- Participation : compréhension de la participation à la marge des institutions

- Enquête par questionnaire auprès des professionnels du réseau Information Jeunesse Bretagne afin de recueillir leur avis concernant leur connaissance des participations de jeunes à la marge des institutions.
- Entretiens avec des jeunes qui participent autrement à la marge des institutions ou avec le moins de liens possibles avec elles : comprendre les raisons de cette participation à la marge, ce qui pourrait faire levier, comprendre les liens entretenus avec les institutions, projection du lien idéal avec les institutions.

3 - Participation : accompagner les jeunes dans leur parcours de vie

- Regard sur la création d'un outil qui permette d'accompagner tous les jeunes dans leurs parcours en valorisant l'éducation informelle et en facilitant leur participation.
- Observation et compréhension de la posture professionnelle d'accompagnement

Annexe2 : présentation des dispositifs des focus

14 modalités de soutien à la participation

Côtes-d'Armor :

- **Jeu Mille Possibles** : outil ludique et pédagogique créé et diffusé par l'ADIJ 22⁴², 13-19 ans, Côtes d'Armor (peut être utilisé au-delà de ce territoire)
3 modules proposés aux professionnels de la jeunesse: un DVD de théâtre filmé pour engager la discussion, des projets virtuels à réaliser par les jeunes, un questionnaire à destination d'associations pour parler de l'engagement des jeunes.
→ Donner envie de s'engager, démystifier la démarche de projet : « que chacun se sente capable de, en partant de là où est chaque jeune au moment de la rencontre » (faire du sur mesure et avancer pas à pas)
→ Renforcer la motivation et la confiance en soi : se rendre compte de ses capacités à réussir un projet, exprimer ses difficultés, pour les comprendre et mieux lever ses obstacles, savoir s'appuyer sur les compétences du groupe (simulation, information, dialogue, conseils méthodologiques, discussion, témoignage)
Contact : adij.22@wanadoo.fr

- **Bourses « Projet de jeunes »** : 12-25 ans, commune de Trégueux, depuis 5 ans
Afin de soutenir les initiatives des jeunes, la ville de Trégueux propose une bourse pour des projets d'utilité sociale, portés par des jeunes trégueusiens _ Accompagnement individuel et collectif quelles que soient les thématiques _ mise à disposition de matériel _ valorisation des projets
→ Valoriser l'engagement des jeunes, le rendre visible, partager une image positive de la jeunesse
Contact : mguimard@ville-tregueux.fr

- **« Pass Engagement »** : dispositif expérimental, CG 22, 18 à 25 ans domiciliés sur le territoire Costarmoricain
→ Soutenir les projets personnels et/ ou professionnels nécessitant un soutien particulier et encourager l'engagement citoyen bénévole des jeunes.

Une bourse, à concurrence de 2 000 € en fonction du projet présenté, peut être mobilisée pour accompagner un projet (financer une formation qualifiante, faciliter la mobilité, ...) Condition d'éligibilité à la bourse : l'engagement citoyen bénévole, le jeune doit s'engager à assurer une certaine d'heures de bénévolat (engagement nouveau hors adhésion) au sein d'une association ou d'une structure intervenant auprès de toutes sortes de publics. Le jeune bénéficiaire peut, par exemple, consacrer 3 heures par semaine à cet engagement citoyen. Une formation sur le monde associatif lui sera proposée.
Contact : POULAINVirginie@cg22.fr

Finistère :

⁴² Association Départementale Information Jeunesse 22

Imagin'action : 18-35 ans, formation gratuite coordonnée par la Mission Locale du Pays de Morlaix, financée par le Pays de Morlaix, le CG et la communauté de communes et animée par la Scop Le Pavé.

→ « Accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur projet professionnel et personnel sur le Pays de Morlaix.

→ Créer du réseau, des échanges, du sens partagé afin d'accompagner les projets individuels dans tous les domaines dans une démarche collective.

Proposition de quatre modules de la création à la concrétisation du projet basé sur le principe que tous les membres peuvent apporter aux autres : il n'y a pas de formateurs et de formatés.

Contacts :

Mission Locale : p.messenger@missionlocalemorlaix.asso.fr

RESAM : contact@resam.net

Bourses « Coup de pouce » : Quimper Communauté, 16-30 ans habitant à Quimper communauté.

Fonds communautaire d'aide à l'initiative des jeunes

→ accompagner et soutenir des projets originaux dans de nombreux domaines : l'environnement, la citoyenneté, la culture, le sport, la santé ou encore la solidarité.

→ Adapter l'accompagnement méthodologique selon les besoins, faciliter le co-financement, mettre en lien avec les professionnels du territoire et des autres services de la ville.

Contact : marie-gaelle.bernard@quimper-communaute.fr

CLAJ Culture Loisir Animation Jeunesse du Poher : association loi 1901, animation et accompagnement au service de l'enfance et de la jeunesse du Poher, mission permanente d'éducation populaire auprès des 3 à 30 ans et plus

espace d'animation et d'accompagnement au service de la jeunesse du Poher : dispositif de bourses, mise à disposition de matériel, accompagnement méthodologique, valorisation de projets.

→ 4 grands objectifs définissent le cadre de l'action enfance jeunesse de l'association :

l'action collective, la dimension intergénérationnelle, l'aspect coordination et la culture comme support d'animation.

→ ne pas faire à la place ou pour les jeunes, ne pas faire que le projet aille jusqu'au bout forcément mais plutôt qu'il soit source d'apprentissage

→ utiliser les actions de loisirs comme levier de mobilisation, créer un tissu relationnel qui facilite la participation, inciter à se sentir capable de

Contact : claj.claj@free.fr

Ille-et-Vilaine :

Dispositif « Argent de poche » : 16 -17 ans, Pays de Fougères, accompagnement des élus, des parents et des professionnels en amont par le PIJ de Fougères

en échange d'argent de poche, des travaux d'utilité sociale (petits travaux de peinture, nettoyage des parcs, des écoles et lieux publics, encadrement de manifestations, de distribution de tracts.....) sont réalisés par les jeunes dans leurs propres communes.

→ impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie

- valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes et contribuer à améliorer l'image de la jeunesse
 - développer les liens intergénérationnels
 - encourager la découverte de la vie sociale locale pour les jeunes
 - faciliter l'insertion professionnelle et l'autonomie et développer l'estime de soi des jeunes
- Contact : pjifougeres@yahoo.fr

Expérimentation « Junior associations », 11-18 ans, Ille et vilaine, fond d'expérimentation jeunesse, coordination ligue de l'enseignement en partenariat avec le rectorat et en lien avec la FRMJC et les centres sociaux. Double accompagnement : les jeunes et les équipes éducatives

- Encourager la création de juniors association via les lycées : information, accompagnement méthodologique et facilités administratives (RNJA)
- Développer la vie des lycées en lien avec la vie éducative
- Accompagner l'autonomie des jeunes, les responsabiliser, leur permette de s'impliquer

Contact : flavie.boukhenoufa@ligue35.org

Dispositif « BIJ : Bourses Initiatives Jeunes » pays de Vitré Porte de Bretagne, 15-30 ans, aide financière, information, accompagnement et valorisation via les 5 PIJ du pays. BIJ locales et internationales (création des BIJ locales en lien avec l'émergence d'évènement organisés par les jeunes)

- Soutenir les expériences formatrices pour les jeunes : acquisition se savoirs, savoir être
- Accompagner leur épanouissement personnel et leur insertion professionnelle
- Faciliter la réalisation des projets des jeunes
- Conférer aux jeunes le rôle de diffuseur de l'esprit d'initiatives, une ouverte sur la population
- Légitimer l'esprit d'initiative et leur reconnaissance par l'institution
- Faciliter l'élaboration de lien avec l'institution publique (soutien et « redevabilité »)
- Encourager l'inscription sociale locale des jeunes

Contact : contact@paysdevitre.org

Morbihan :

Fonds de participation 16-29 ans : Ville de Lorient, jeunes habitant dans les quartiers prioritaires de la ville en voie d'insertion, aide financière pour les projets de jeunes, accompagnement par les conseillers mission locale, animateurs de centres sociaux ou municipaux, d'éducateurs et de techniciens de la ville pour monter le projet, avoir une aide administrative et une aide matérielle.

- soutenir les projets notamment d'insertion professionnelle
- mettre en confiance les jeunes avec eux même et avec l'institution
- contribuer à un regard plus positif des adultes sur les jeunes

Contact : actions.jeunesse@mairie-lorient.fr

Observatoire Jeunesse, co-construction du projet jeunesse avec les jeunes, Ploemeur, aide financière, aide matérielle, accompagnement méthodologique, espace de coopération, valorisation

- accompagner tous les jeunes ploemeurois dans leur parcours vers l'autonomie et la réussite

Avec les jeunes :

- comprendre les nouveaux enjeux liés à la jeunesse
- s'interroger sur les pratiques, les logiques et les organisations institutionnelles
- créer des nouveaux espaces de rencontre, de débat, d'expression, de coopération
- développer la coopération dans les espaces publiques
- développer la coopération dans les espaces publiques Permettre l'élaboration de leviers de transformation : pouvoir de dire et pouvoir de faire d'initiative et d'innovation

Contact : mairie@ploemeur.net

La BIJ, Bourse Initiative Jeunesse : La Fédé (Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine), 15 à 25 ans habitant dans le pays de Redon, aide financière, accompagnement et valorisation des projets collectifs.

- permettre aux jeunes de développer leur autonomie
- valoriser leur prise d'initiatives et leur implication dans la vie locale
- encourager l'expression des jeunes, leur capacité d'action et de création
- contribuer à l'émancipation individuelle dans un environnement collectif par la voie de l'expérience et de l'expérimentation
- favoriser l'implication réelle des jeunes (auteurs et acteurs)
- instaurer une relation de confiance par une prise de risque partagée en s'appuyant sur le dialogue.

Contact : typhene.filloux@lafede.fr

+ En région :

CRJ, Conseil Régional des jeunes : lycéens et apprentis de Bretagne, Conseil Régional, outil de la politique jeunesse, soutien financier, mise à disposition de matériel et de locaux, accompagnement méthodologique (démarche de projet), formation (prise de parole par exemple), valorisation

→animer et de faire vivre la représentation des lycéens et apprentis tout au long des deux années scolaires de leur mandat d'élus et plus particulièrement de :

- créer un nouvel espace d'expression entre les jeunes lycéens et apprentis ;
- permettre une prise en compte directe par le Conseil régional des réflexions et aspirations des jeunes lycéens et apprentis de Bretagne ;
- susciter la réflexion et l'action collective sur des thèmes « citoyens » : santé et qualité de vie, développement durable et agenda 21, ouverture au monde et diversité culturelle, thèmes identiques à ceux présentés dans le cadre du dispositif Karta Bretagne ;
- encourager l'engagement citoyen des jeunes ;
- ouvrir un espace d'expression, de projet, d'échange ;
- développer la confiance en soi, reconnaître et valoriser les compétences de chacun ;
- développer l'éducation politique et citoyenne ;
- créer des forums de discussion et de débat ;
- encourager le questionnement sur l'engagement, la citoyenneté, la responsabilité individuelle et collective.

Contact : c.poirier@region-bretagne.fr

MRJC Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne : Association de jeunesse et d'éducation populaire gérée et animée par des jeunes.

Pour et avec les 13 à 30 ans : formations (BAFA, BAFD), animation/formation, échange de savoir, accompagnement par les pairs, camps et séjours, accompagnement associatif, mise à disposition de matériel, accompagnement méthodologique pour des projets autofinancés (accompagnement à la recherche de financements)

→ créer de la vie sociale sur les territoires

→encourager les liens intergénérationnels

→Développer le pouvoir d'agir des jeunes : former à la responsabilité, à la prise de décision et à la participation citoyenne

→accompagner les parcours d'engagement

→multiplier les espaces d'expérimentation, de création, d'innovation et de réflexion

→ ouvrir des espaces de construction des parcours de vie

→Faciliter la transmission par les pairs

→Valorisation les compétences de chacun

→créer des espaces de démocratie participative

Contact : illeetvilaine@mrjc.org

Annexe 3 : liste des personnes interviewées

Prénom	fonction	département	Questionnaires qualitatifs
Philippe	Professionnel collectivité territoriale	35	
Mathieu	Professionnel association	35	
Fabienne	Professionnelle association	35	
Sophie	Professionnelle collectivité territoriale	22	
Myriam	Professionnelle collectivité territoriale	22	
Natacha	Professionnelle association	22	
Agnès	Professionnelle collectivité territoriale	22	
Serge	Professionnel association	56	
Estelle	Professionnelle collectivité territoriale	56	
Valérie	Professionnelle collectivité territoriale	56	
Sylvain	Professionnel collectivité territoriale	56	
Rémi	Professionnel association	29	
Claire	Professionnelle association	29	
Carine	Professionnelle collectivité territoriale	29	
Nadège	Professionnelle collectivité territoriale	29	
Martine	Professionnelle association	région	
David	Professionnel collectivité territoriale	région	
Géraldine	Professionnelle collectivité territoriale	région	

Prénom	fonction	département	Entretiens qualitatifs individuels ou collectifs
Véronique	Professionnelle association	22	
Adeline	Professionnelle collectivité territoriale	22	
Jean	Professionnel association	22	
Quentin	Professionnel collectivité territoriale	22	
Elizabeth	Professionnelle collectivité territoriale	22	
Laurent	Elu collectivité territoriale	22	
Brigitte	Jeune administratrice association	22	
Vincent	jeune administrateur association	22	
Simon	Jeune administrateur association	22	
Charles	Jeune administrateur association	22	
Tanguy	Jeune administrateur association	22	
Denis	Jeune lauréat bourses initiatives	35	
Thierry	Jeune lauréat bourses initiatives	35	
Marina	jeune lauréate bourses initiatives	35	
François	Professionnel association	35	
Amandine	Professionnelle association	35	
Charlotte	Professionnelle association	35	
Victor	Professionnel association	35	
Mélanie	Professionnelle collectivité territoriale	35	
Roseline	Professionnelle association	35	
Lydie	Professionnelle collectivité territoriale	35	
Sabine	Professionnelle collectivité territoriale	35	
Inès	Professionnelle collectivité territoriale	35	
Emilie	Professionnelle collectivité territoriale	35	

Isabelle	Professionnelle association	35	
Sébastien	Professionnel association	35	
Patricia	Professionnelle collectivité territoriale	35	
Thomas	Elu collectivité territoriale	35	
Bertrand	Elu collectivité territoriale	35	

Annexe 4 : grilles de questionnement pour les focus

Nous vous proposons de répondre aux questions ci-dessous à partir de votre expérience. Vos réponses nourriront l'étude qui fera l'objet pour chaque étape d'une production écrite partagée, notamment avec les membres du comité d'orientation de la Chaire. Vos éléments de réponse pourront donc être rendus publics à moins que vous ne préfériez que certaines informations restent confidentielles. Dans ce cas, merci de le préciser.

1- Les jeunes de votre territoire :

1.1 - Comment connaissez-vous les jeunes de votre territoire ?

- Service d'observation
- Diagnostic de population enquête
- Etude territoriale
- Autre, à préciser :

1.2 - Quels sont les jeunes qui fréquentent votre structure, ou qui utilisent votre dispositif ?

Tranche d'âge, statut socio-pro ...

1.3 - Avez-vous identifié des jeunes qui restent en dehors des dispositifs de soutien à la participation (aide initiative, médiation culturelle, équipement de quartier...) proposés dans votre territoire ?

1.4 - Si oui, pourquoi n'utilisent-ils pas les dispositifs proposés ?

- Parce qu'ils ne veulent pas les utiliser pour participer à la vie du territoire (en marge des dispositifs institutionnels).
- Parce qu'ils ne les connaissent pas (manque d'information).
- Parce qu'ils ne comprennent pas les attentes des acteurs publics.
- Parce qu'ils ont d'autres manières de concevoir l'engagement.
- Parce qu'ils ne veulent pas s'engager.
- Parce qu'ils ne s'en sentent pas capables.
- Parce qu'ils ont d'autres priorités vitales au quotidien. (ex : travailler pour manger)
- Autre (préciser) :

2- le soutien à la participation dans votre territoire :

Concernant plus spécifiquement votre démarche :

2.1 – Pourquoi cette modalité de soutien a-t-elle été créée ?

Par qui :

Quand :

2.2 – Quels projets/initiatives soutenez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Tout domaine
- Culturelle
- Artistique
- Développement durable/ environnement

- Formation
- Sportive
- Humanitaire
- Vacances
- Insertion socio-professionnelle
- Vie sociale/locale
- Mobilité internationale
- Autre, à préciser :
- Prévention Santé
- Scientifique

2.3 - Comment les soutenez-vous ?

- Aide à la mobilité
- Médiation culturelle
- Dispositif de bourses (aide financière)
- Accompagnement associatif
- En fonction de chaque demande
- Valorisation de projets
- Mise à disposition de matériel
- Autre, à préciser :
- Accompagnement méthodologique

Selon le mode de soutien, quels sont les professionnels qui accompagnent les jeunes et avec quels outils ?

2.4 – Quelles sont les conditions de l'accès à ce soutien pour les jeunes ?

- Tranche d'âge :
Laquelle et pourquoi ce choix ?
- Lieu de résidence :
Lequel et pourquoi ce choix ?
- Parrainage
Lequel et pourquoi ce choix ?
- Thématique de l'initiative
Laquelle et pourquoi ce choix ?
- Projet collectif
Pourquoi ce choix ?
- Compte rendu du projet
Lequel et pourquoi ce choix ?
- Situation socio-professionnelle :
Laquelle et pourquoi ce choix ?
- Apport financier personnel
Pourquoi ce choix ?
- Première candidature
Pourquoi ce choix ?
- Projet innovant
Pourquoi ce choix ?
- Autre :

→ Cette modalité concerne donc (qui et quoi) :

2.5 – Selon vous, facilitez-vous l'accès de ce soutien à l'ensemble des jeunes a priori concernés ?

-Si c'est le cas, comment le facilitez-vous ?

-Comment communiquez-vous sur ce soutien ?

-Comment accompagnez-vous les jeunes concernés ?

2.6 – Constatez-vous un décalage entre le public concerné et le public qui s'approprie ce soutien ?

3 – Votre regard sur les modalités de soutien à la participation :

3.1- Quelles sont les autres modalités de soutien existantes sur votre territoire ?

3.2 -Globalement vous diriez que les modalités de soutien existantes sur votre territoire répondent aux objectifs de sa politique de jeunesse ? Aux attentes des jeunes ?

Si elles n'y répondent pas complètement, pourquoi ?

3.2 -Quel est le regard des autres acteurs de la jeunesse de votre territoire ? (animateurs, éducateurs, enseignants...)

Qu'en est-il de l'interconnaissance ?

Votre modalité de soutien est-elle connue des acteurs jeunesse dans votre territoire ?

Qu'en est-il de l'articulation des modalités de soutien ?

Votre modalité de soutien est-elle mise en œuvre en partenariat avec d'autres structures ?

3.3 -Quel est le regard des jeunes qui s'approprient ces modalités de soutien ?

Sont-ils demandeurs de soutien ? Pourquoi ?

Selon vous, quel impact ont les modalités de soutien vis-à-vis de leur participation ?

Selon vous, quel impact a cette participation dans leur parcours ?

3.4 -Quel impact pensez-vous que la participation des jeunes a sur votre territoire ?

Proposer des exemples...

3.5 -Selon vous, comment sont valorisées ces initiatives sur votre territoire ?

3.6 -Selon vous, plus largement, quelle place est faite à la participation des jeunes sur votre territoire ?

4 - Évolution du soutien à la participation dans votre territoire.

Depuis sa création quelles sont les évolutions de votre démarche de soutien ?

4.1 -En termes d'objectifs :

4.2 -En termes de public concerné :

4.3 -En termes de modalités d'aide :

4.4 -Autres évolutions :

4.5-A quoi sont dues ces évolutions (politiques locales, contraintes budgétaires, besoins des jeunes, évolution des pratiques professionnelles,... ?

4.6- Il y a-t-il une évaluation de cette modalité ?

4.7- Quelles sont les questions que vous vous posez aujourd’hui dans la mise en œuvre de votre modalité de soutien ?

5 - Pour aller plus loin...

5.1 - De quelles expériences intéressantes pourriez-vous vous inspirer ?

5.2 -De quoi auriez-vous besoin pour faire évoluer l’aide aux initiatives sur votre territoire ?

5.3 -Plus globalement, quel rôle pourrait jouer l’éducation informelle dans votre territoire ?

5.4 -Quels sont les autres outils de participation dont pourraient se servir les jeunes dans votre territoire

Talon sociologique :

Qui êtes-vous ?

Votre formation :

Votre expérience personnelle d’initiative en tant que jeune :

Votre mission :

Activité principale dans la mission :

Le temps consacré à l’aide aux initiatives :

Votre structure :

Votre territoire :

Vos coordonnées :

Acceptez-vous que vos réponses soient utilisées dans un bilan public ?

Oui Non

Nous vous remercions de nous faire suivre par mail jeunesse.recherche@ehesp.fr les supports d’information et les différents outils (dossiers de candidatures, guide conseils, ...) relatifs à votre démarche de soutien à la participation des jeunes.

Annexe 5 : exemples de grilles d'entretiens

Consignes données aux candidats et lauréats du FRIJ interviewés :

La consigne de départ de l'entretien est standardisée. Les entretiens auront lieu dans les locaux du CRIJ, de l'EHESPS ou seront téléphoniques.

Dans le cadre d'un appel à projets de la Région Bretagne, la chaire de recherche sur la jeunesse travaille sur une recherche-action intitulée JEUPART, jeunesse et participation formelle et informelle des jeunes. Nous questionnons différentes modalités de soutien à la participation en vue de comprendre comment elles permettent d'aider tous les jeunes à construire leur autonomie en s'inscrivant dans leur territoire de vie.

À ce jour, nous analysons deux modalités de soutien à la participation dont le FRIJ. L'objectif est de comprendre, à travers cet entretien, quel rôle joue le FRIJ dans la démarche des jeunes porteurs d'initiatives, dans la politique jeunesse du territoire et pour les acteurs de la jeunesse ; comment chacun se l'approprie.

Nous proposons de démarrer l'enregistrement de l'entretien, en rappelant l'intérêt de ce dernier, sa durée (environ 1h), l'usage qui en sera fait et en garantissant le respect de l'anonymat des propos enregistrés.

vos expériences avec le Fond Rennais d'Initiative Jeune ?

Comment ça s'est passé pour vous ?

➤ Pour lauréat ayant abandonné : quelles sont les causes de l'abandon ?

-manque de soutien

-manque de matériel/temps...

-manque de financement

➤ Pour candidat ajournés : comment c'est vécu, comment ils retravaillent ou non leur projet ?

➤ Pour candidats refusés : comment c'est vécu, quelle poursuite du projet ?

-accès à l'information

-les conditions du FRIJ

-le dossier

-le jury

-la restitution

-accompagnement du CRIJ

Quel est/était votre projet ?

-origine de l'initiative/motivation/idée de départ

-la thématique

-la recherche de financement

-déroulement du projet

-inscription dans votre parcours de vie

-avec qui

C'est quoi pour vous le FRIJ ?

Par qui et comment avez-vous été soutenu lors de la mise en place de votre projet ?

-les animateurs CRIJ

-soutien de professionnels extérieurs

-autre accompagnement informel (pairs, famille...)

Avez-vous sollicité un autre type d'aide ?

Qu'est-ce que vous retenir de cette expérience ?

Qu'est ce qui a été le plus facile et plus compliqué pour vous ?

-des compétences (découverte et apprentissage)

-nouveau regard sur les acteurs politiques

-difficultés dans élaboration du projet

-difficultés matérielles (dossiers, jury...)

Quelle incidence a eu/a votre projet dans votre parcours ?

-participation citoyenne, associative, politique

- le vivre ensemble

Quelle suite a eu/ a votre projet?

Quelle incidence votre projet a eu dans votre territoire ? (quartier, ville...)

-développement d'association

- entreprise

- objectif plus large... (professionnalisation ?)

Selon vous, quelle incidence a eu votre projet sur vos relations et le regard des autres ?

Selon vous, qu'est-ce que veut dire participer ?

Si vous aviez une baguette magique qu'est ce qui pourrait être amélioré dans le FRIJ ?

Talon sociologique :

Prénom (pseudo) :

Genre :

Age :

CSP :

Parcours scolaire/professionnel :

Engagement associatif/militant :

Avez-vous eu d'autres expériences de projet que celui-ci ?

CSP des parents :

Expériences associatives/militantes :

Consignes données aux professionnels du CRIJ interviewés :

La consigne de départ de l'entretien est standardisée. Les entretiens auront lieu sur les lieux de travail de l'EHESP ou seront téléphoniques.

Dans le cadre d'un appel à projets de la Région Bretagne, la chaire de recherche sur la jeunesse travaille sur une recherche-action intitulée JEUPART, jeunesse et participation formelle et informelle des jeunes. Nous questionnons différentes modalités de soutien à la participation en vue de comprendre comment elles permettent d'aider tous les jeunes à construire leur autonomie en s'inscrivant dans leur territoire de vie.

À ce jour, nous analysons deux modalités de soutien à la participation dont le FRIJ. L'objectif est de comprendre, à travers cet entretien, quel rôle joue le FRIJ dans la démarche des jeunes porteurs d'initiatives, dans la politique jeunesse du territoire et pour les acteurs de la jeunesse ; comment chacun se l'approprié.

Nous proposons de démarrer l'enregistrement de l'entretien, en rappelant l'intérêt de ce dernier, sa durée (environ 1h), l'usage qui en sera fait et en garantissant le respect de l'anonymat des propos enregistrés.

Quelle est votre mission au CRIJ ?

- posture professionnelle
- public de la structure
- temps de mission

Comment le CRIJ soutient la participation et l'engagement des jeunes?

- outils d'accompagnement/prêt matériel
- partenariat/ mise en réseau
- les projets de jeunes en général

Selon vous, quelles compétences professionnelles sont nécessaires pour soutenir la participation/engagement des jeunes ?

- écoute
- information
- accompagnement vers d'autres structures
- accompagnement méthodologique

Comment le CRIJ anime le FRIJ ?

Le FRIJ, c'est quoi pour vous ?

Quel est votre rôle vis-à-vis du FRIJ ? (au niveau du CRIJ et à votre niveau) (Accompagner Aider Soutenir Informer Guider Orienter Inciter Encourager faciliter)

Selon vous, le FRIJ est-il adapté à tous les jeunes ? à l'ensemble des projets proposés ? Pourquoi ?

Si non, qu'est-ce qu'il faudrait mettre en place pour que tous les jeunes soient concernés ?

Comment le FRIJ facilite/encourage la participation des jeunes sur Rennes ?

Selon vous, comment les jeunes perçoivent le FRIJ et comment ils se l'approprient ?

Quelles sont les situations de blocages de la part des jeunes que vous avez pu identifier ? Comment vous faites pour pouvoir débloquer ces situations ?

Comment les jeunes appréhendent les moments publics (jury, résultat et restitution) ? Que faites-vous pour que les jeunes vivent le mieux possible ces moments-là ?

Lorsque les jeunes sont ajournés ou refusés, qu'est ce qui se passe pour les jeunes ? avez-vous un retour ? qu'est-ce que vous faites pour qu'ils le vivent le mieux possible ?

Comment les jeunes peuvent se sentir valorisés au travers du FRIJ

Évolution :

Avez-vous remarqué une évolution dans le type d'initiatives proposées par les jeunes ?

Y a-t-il une évolution des jeunes qui sont à l'initiative des projets ?

Un FRIJ idéal, qu'est-ce que ce serait ?

Participation :

Si vous aviez une baguette magique, qu'est ce qui pourrait être fait pour mieux faire participer les jeunes ?

Dans les jeunes que vous pouvez rencontrer, comment participent-ils ou non à leur territoire ?

Selon vous, comment les acteurs publics facilitent et valorisent la participation des jeunes ?

quelles ressources manqueraient-ils pour les jeunes ?

est ce qu'il vous manque des ressources pour accompagner la participation des jeunes? (lesquelles)

qu'est-ce qui est le plus important pour vous dans l'accompagnement de la participation des jeunes ?

Talon Sociologique :

Pseudo

Age :

Formation :

Expérience personnelle d'initiative en tant que jeune :

Statut professionnel :

Activité principale dans la mission :

Le temps consacré à l'aide aux initiatives :

Votre structure :

